UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Analyse du discours politique sur la démocratie au Burundi : de l'injonction exogène à l'appropriation endogène (1989 - 1993)

Ngendakuriyo, Claver; Sous la direction de : Dr Julien Nimubona

2002
UB, Faculté des lettres et sciences humaines
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1367

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

Faculté des lettres et Sciences Humaines
Département: Histoire
Filière :Science Politique

ANALYSE DU DISCOURS POLITIQUE SUR LA DEMOCRATIE AU BURUNDI : DE L'INJONCTION EXOGENE A L'APPROPRIATION ENDOGENE (1989-1993)

par :

Claver NGENDAKURIYO

Sous la direction de :

Dr Julien NIMUBONA

Mémoire présenté pour l'obtention
du grade de licencié en Histoire .
Filière :**Science Politique**

Bujumbura , novembre 2002

ANALYSE DU DISCOURS POLITIQUE SUR LA DEMOCRATIE AU BURUNDI : DE L'INJONCTION EXOGENE A L'APPROPRIATION ENDOGENE (1989-1993)

ABREVIATIONS ET SIGLES

1. R.T.N.B. : Radio Télévision Nationale du Burundi
2. L.G.D.J. : Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence
3. ASA : Analyse Synthèse Action
4. UPRONA : Union pour le Progrès National
5. E.M.S. : Emission
6. FRODEBU : Front pour la Démocratie au Burundi
7. PUF : Presses Universitaires de France
8. UPROHUTU : Union pour la Promotion Hutu
9. F.M.I. : Fonds Monétaire International
10. P.A.S. : Programme d'Ajustement Structurel
11. M.P.D. : Mouvement pour la Paix et le Développement
12. A.B.P. : Agence Burundais de Presse
13. P.P.B. : Parti Populaire Burundais
14. F.P.L. : Front Populaire Burundais
15. RALUPA : Racine Lumière Panafricaine

DEDICACE

A Thérence NGENDAKURIYO et Jovith NSABIMANA respectivement Père et Mère,

A notre regrettée Malâtre Mélanie NDAYISHIMIYE,

A mes frères et sœurs, Tantes et Oncles,

A Gabriel BAMBONYE, RWANKINEZA Joseph, INAMUYUKU Immaculée, et Rénate NDAYAHUNDWA respectivement Grands-pères et Grand-mères,

A tous nos compagnons Panafricanistes et Amis du RALUPA,

A ma chère Kiba,

Nous dédions ce mémoire.

AVANT-PROPOS

Au terme de ce travail, il est parfaitement honorable de témoigner nos sentiments de reconnaissance aux personnes qui ont guidé nos pas de recherche ou encore qui ont facilité sa réalisation.

A cet effet, notre première reconnaissance va à l'endroit du professeur Julien NIMUBONA par sa disponibilité avec quoi il a témoigné son savoir-faire et sa rigueur scientifique en dirigeant ce mémoire. Qu'il trouve ici nos sentiments de gratitude.

Nos remerciements vont aussi à tous les éducateurs qui ont contribué à la formation de notre personnalité depuis l'école primaire jusqu'à l'Université.

Nous voudrions encore témoigner notre reconnaissance à nos parents qui nous ont exclusivement réservé à l'enseignement malgré nos caprices, non pas comme une faveur mais plutôt comme une valeur.
A toute la famille Joseph RWANKINEZA, particulièrement à notre Oncle Isaac RWANKINEZA et notre Tante Radegonde RWANKINEZA, pour leur attachement jusqu'ici inestimable, qu'ils se sentent fiers de leurs efforts et l'honneur est à eux.
Sur cette même ligne, nous pensons avec sincérité à Juvénal BARANYANKA, à Josiane MATUTURU, à Phoebé INAMAHORO, à NIMPAGARITSE Zacharie, à Fidès NINDAMUTSA, à Sévérin NINTERETSE car leur soutien moral et matériel a produit ce que nous sommes et ce que nous serons.

Enfin nous disons merci à tous ceux qui de loin ou de près ont prêté main forte à la construction de notre personnalité. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

0. INTRODUCTION GENERALE

Les discours politiques sur la démocratisation révèlent le parcours idéologique de chaque acteur politique (intérieur ou extérieur) et permettent d'entretenir des revendications futures prioritaires. A cet effet, nous pouvons nous demander si le terme démocratie a des usages différents ou plutôt simplement quelles sont en termes d'effets de sens les implications subjectives que ce concept « démocratie » charrie dans les discours politiques. Cette interrogation est d'autant plus importante que la régulation des séries sémantiques du discours politique repose sur des paraphrases réglées avec une valeur d'implicature, c'est-à-dire des déviations.
C'est ce que M.M. Ngalasso nous avertit lorsqu'il dit :

« *les mots veulent dire ce qu'on veut bien leur faire dire, ce qui constitue leur valeur contextuelle et n'ont des sens que leur octroie celui qui les emploie en fonction d'appartenance sociale ou politique c'est-à-dire en fonction des intérêts et des enjeux du pouvoir* ».[1]

Au cours de ce travail qui porte sur le processus de démocratisation du Burundi, il sera question d'une confrontation de sens attribués au mot « démocratie » par les utilisateurs selon les mobiles qui animent les esprits des uns et des autres. Concrètement, au premier degré, il est question de l'usage proposé à La Baule par François Mitterrand. Au second degré, c'est le sens de la démocratie que le pouvoir du parti unique UPRONA (pour la période 1989-1993) lui attribue. Enfin, il sera question du sens de la démocratie que l'opposition lui confère. L'analyse partira d'abord de l'injonction exogène du concept « démocratie », ensuite, on abordera l'appropriation de celui-ci par des acteurs politiques burundais c'est-à-dire, le pouvoir et l'opposition. Enfin, on terminera par l'analyse interprétative de la portée significative des discours des acteurs engagés dans ce débat sur la démocratisation au Burundi.

1. Présentation du sujet

Dans le contexte de la dialectique politique, quel(s) signifié(s) cache ce signifiant, « *la démocratie, concept dont rêvent tous les peuples épris de justice, de liberté, d'égalité, de fraternité, de respect de droit de l'homme et de tolérance mais aussi concept « explosif » proposé par tous les leaders politiques avec des réglages de sens très subtiles au point qu'on peut se demander si ce terme, tant galvaudé et si courant dans les discours politiques, n'est pas devenu abstrait pour beaucoup de citoyens* ».[2]

[1] NGALASSO (M.M.), « La démocratie, le pouvoir des mots », in Politique Africaine, n°64, Paris, Karthala, décembre 1996, p. 11.

[2] MOUSSA (D) « Réglage du sens du concept « démocratie » au Sénégal », in Politique Africaine , n° 64, Paris. Karthala, décembre, 1996, p. 31.

Avec la chute du bloc communiste marquée par la destruction du mur de Berlin en 1989, le mot démocratie devenait pour l'Afrique en général et le Burundi en particulier, un terme de revendication pour les uns et un terme d'autoglorification pour les autres. Et comme dans une situation de mutation sociale, la légitimation, l'idéalisation et l'activation des valeurs sont le propre des meneurs de masses, et le mot démocratie, depuis lors, s'est entouré d'une multiplicité d'opérations telles les répliques des adversaires, des rumeurs distillées, des commentaires orientés, etc., jusqu'à construire une conscience collective adhésive aux intrigues stratégiques qui animaient les acteurs politiques dans leur course pour le pouvoir.

Le but de ce travail sera d'analyser comment le mot ou le concept « démocratie », a été un facteur de bouleversement du système de coopération mondiale et des structures organisationnelles des Etats principalement africains. Ensuite, il sera question d'analyser comment, autour du mot « démocratie » au Burundi, un arsenal de discours et de revendications polarisées a provoqué une foulée clivée d'engagement des masses jusqu'à faire courir à la société burundaise un dérapage dramatique.

2. Choix et intérêt du sujet

En choisissant de travailler sur « Le discours sur la démocratisation au Burundi : de l'injonction exogène à l'appropriation endogène (1989-1993), nous voudrions partager notre conviction que le mot démocratie, au cours de la période de la légitimation de la libéralisation des institutions, a été un puissant catalyseur pour les hommes politiques de par leurs fonctions de mobilisation, d'activation, de stimulation des adhésions, d'impositions de représentations ou de masque de certaines réalités.

L'intérêt de travailler sur un tel sujet est d'une double dimension. D'une part, il s'agit de dépasser le schéma idéalisant de la démocratisation de l'Afrique jusque là à la mode. D'autre part, il s'agit de déconstruire les mythes qui ont entouré les discours et les usages du mot « démocratie ».

3. Délimitation du sujet

La période de notre travail s'étend de 1989 à 1993. La borne inférieure de 1989 coïncide avec la chute de l'empire communiste de l'Est marquée par la destruction du mur de Berlin, signe du déclin de la démocratie populaire et le début d'une phase de démocratisation qui se prolonge en Afrique par la « suggestion », l'injonction ou plutôt l'imposition à travers le discours de La Baule en 1990 comme modèle idéalisé du triomphalisme du camp libéral. La borne supérieure de 1993 correspond à la portée significative de l'expérimentation pratique de la

démocratie au Burundi. En effet, soumise aux différents usages d'interprétations, d'explication et de pratiques, cette expérience de la « démocratisation sans démocrates » s'est effondrée suite au coup d'Etat militaire du 21 octobre 1993.

4. Les sources utilisées

Pour réaliser ce travail, nous avons utilisé trois grandes sources :
- des ouvrages écrits
- des sources sonores et audio-visuelles
- des sources d'enquête à base d'un questionnaire.

Des ouvrages généraux, des thèses et des mémoires nous ont permis de dégager quelques théories générales qui s'appliquent aux discours rentrant dans le jeu des dynamiques politiques. Nous avons consulté des archives de Radio-Télévision Nationale du Burundi.

5. Articulation du travail

Nous avons subdivisé notre travail en trois chapitres. Le premier traite de l'injonction exogène de la démocratie, contenu dans le discours de François Mitterrand, président de la France lors de la conférence de La Baule en 1990. Il est également dégagé les réactions des Africains en général et des Barundais en particulier sur la démocratie multipartiste et la conditionnalité des assistances financières de l'occident.

Le deuxième chapitre traite des discours burundais sur la démocratisation. L'analyse sera portée d'abord sur le caractère de méfiance de la part des élites et de la part de la population et ensuite de l'appropriation de cette « démocratie » par les gestionnaires de l'Etat et son exploitation par les élites de l'opposition.

Le troisième chapitre est consacré à la portée significative de ces discours sur la démocratie. A cet effet, l'analyse porte d'abord sur les effets des plans d'ajustement structurel sur l'économie Burundaise. Ensuite, elle se penche sur le jeu « d'hypocrisie » des élites Burundaises lorsqu'elles utilisent le concept de démocratie pour arriver à prendre ou à garder le pouvoir. Enfin, l'analyse dégagera le décalage entre les appréhensions de la population burundaise et le discours.

CHAPITRE I : LA BAULE, SUGGESTION OU INJONCTION EXOGENE DE LA DEMOCRATIE AU BURUNDI

Au lendemain du courant des indépendances des années soixante, les jeunes Nations africaines se sont précipitées à adopter le système politique à parti unique. Le discours politique intègre le mot démocratie pour légitimer les pouvoirs, qui pour la plupart sont autoritaires. Le mot démocratie devient une allocution d'autoglorification des hommes du pouvoir mais souvent une allocution qui appuie des énoncés cyniques sur la liberté des peuples ou bien de la souveraineté des Etats dans des Nations « civiquement » organisées.

Au delà des précédents discours relatant la démocratie et des pouvoirs étatiques réclamant des voies les plus démocratiques, un événement à dimension internationale marque le début d'une version de la définition du mot démocratie qui s'imposera désormais à tous. C'est le début d'une phase de dynamique entre l'Etat autoritaire et l'Etat dit « démocratique » en Afrique. Il s'agit de la rupture avec l'ancien système politique, « le monopartisme », et l'intégration du nouveau système politique le « multipartisme ». Cet événement, c'est la conférence de la Francophonie tenue à La Baule du 20 au 24 juin 1990. Cette conférence réunissait les chefs d'Etat francophones sous le haut patronage du Président de la République française.

Sur le terrain africain, des mouvements de revendication du régime démocratique et des rébellions paralysent l'action politico-administrative. L'autoglorification des souverains laisse la place à la démystification institutionnelle surtout après la conférence de la Baule qui est pour l'Afrique, la première injonction exogène d'un régime politique modèle à instaurer en Afrique dont voici la teneur.

Dès que s'ouvre la conférence de la Baule le 20 juin 1990, le mot démocratie change de version pour l'Afrique. A la veille de cet événement, le mot démocratie signifie en Afrique un régime monopartiste où le citoyen s'intègre dans un circuit totalitaire du pouvoir étatique sans moindre opposition. A partir de cette conférence le plan mondial des libertés du citoyen impose la démocratie exercée dans le multipartisme.

Le présent chapitre a pour objectif d'analyser le discours de F. Mitterrand à La Baule en tant que modalité injonctive ou suggestive pour le passage de l'Afrique francophone en général et le Burundi en particulier, à la « démocratie ».

La conférence de la Baule s'isncrit dans une tradition francophone où chaque année, des chefs d'Etats se réunissent sous le haut patronage du Président de la République Française.

Les thèmes analysés au cours de cette rencontre tournent autour de la coopération bilatérale et multilatérale entre les pays francophones. Les questions politiques et économiques sont généralement traitées et pour la plupart de fois les décisions sont parrainées par le Président français devant les autres puissances économiques mondiales en faveur des pays du Tiers Monde. C'est également un cadre d'échange culturel entre ces pays francophones et d'engagements pour certains projets communs en diverses matières. Ces conférences sont régulièrement tenues dans les villes francophones suivant une rotation d'un pays à l'autre. Ainsi, en juin 1990, du 20 au 24, la France avait organisé la conférence de la Francophonie dans la ville de la Baule sous la présidence de François Mitterrand, Président de la France. Plusieurs chefs d'Etats Africains siégeaient à ses côtés et parmi ceux-ci figurait le Président de la République du Burundi, le Major Piere BUYOYA.

Cette conférence se tient au cours d'une période particulière de l'histoire. D'abord c'est l'époque de l'effondrement de l'empire communiste de l'Est qui se matérialisa par la destruction du mur de Berlin en 1989.

Ensuite, c'est une période où les pays du Tiers-Monde voient leurs économies s'essouffler et commencent à crouler sous le poids énorme de la dette extérieure. Qui plus est, avec l'effondrement du bloc communiste, les pays du Tiers Monde dépendent uniquement du monde capitaliste. D'où cette conférence devient une occasion pour les occidentaux de définir la nouvelle politique et la nouvelle stratégie à engager en Afrique.

Comment ?

Avant le démembrement du bloc communiste, le monde occidental capitaliste cherchait les zones d'influence dans les pays du Tiers-Monde en Afrique principalement. Ces derniers savaient se jouer de ces rapports de force internationaux pour tirer le maximum de profits. Mais avec le déclin du Bloc communiste, les occidentaux capitalistes trouvent un autre canal d'écoulement de leur aide : l'Europe de l'Est, elle-même « devenue capitaliste libérale ». Ce revirement devient un casse-tête pour les anciens bénéficiaires de l'aide capitaliste (les pays Africains) et une occasion pour les pays riches de proférer des injonctions pour obtenir que la démocratie soit appliquée dans les pays en voie de développement (P.V.D.). Le discours prononcé par Mitterrand, Président de la France et Président de la conférence de La Baule atteste cette remontrance des pays occidentaux et le degré d'imposition qui menace désormais l'Afrique. Dès le départ, il définit la part de la France dans le concert des pays riches et sur quel point de valeur et de conséquence des acteurs politiques engagés dans ce débat pour la démocratie.

C'est dans ce sens qu'il faut comprendre ce propos de F. Mitterrand :

« La parole de la France, elle est la première. Notre part qui est celle des pays riches (...). Cette part est toujours accrue ».[3]

I. ANALYSE DU CONTENU DU DISCOURS

Dès l'entrée, le discours révèle l'identification de la France à l'Europe toute entière et relève l'introduction l'importance de la France dans cette réunion : « le Porte-parole de l'occident ». On pourrait sous-entendre une manière d'injonction précipitée à l'imposition de l'ordre démocratique à exécuter afin d'obtenir l'assistance occidentale. De façon implicite, tout refus d'accéder aux propositions de la France impliquerait le rejet peut-être explicite de l'élection au bénéfice de la coopération avec l'occident.

1. Définition et concepts d'analyse

L'analyse du contenu d'un discours politique[4] se définit comme étant une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications ayant pour but de les interpréter. On pourrait résumer l'analyse en quelques étapes :

- Les critères exogènes d'analyses
- l'atomisation du discours
- le système de référence unique
- la quantitativité des signifiants
- la représentativité statistique
- la transparence du discours.

1.1. Les critères exogènes d'analyse

Il s'agit d'une méthode de découpage du texte en appliquant des critères exogènes au discours. Ce discours va être opéré soit en acceptant comme unité le mot ou la phrase dans leur définition classique soit en qualifiant le contenu d'unités purement matérielles comme le paragraphe, la colonne de journal etc. Donc l'unité de découpage est déterminée à priori comme étant susceptible d'accueillir tous les éléments constituant le texte analysé. Le mot c'est par définition la catégorie du contenu.

[3] MITTERRAND (F.), conférence de la Baulle, R.T.N.B., Polythèque, 625 b, juin 1990.
[4] ANSART (P.), et alii, Centre d'étude de la pensée politique, analyse de l'idéologie, Tome II, Alençon Galilée, 1983, p. 311.

1.2. L'atomisation du discours

L'analyse du contenu atomise le discours puisque le texte est brisé dans sa structure logique et que chacun de ces éléments va être distribué dans des cases préformées, selon le signifiant utilisé ou selon le contenu manifeste.

1.3. Le système de référence unique

Dans l'analyse du contenu, le texte est interprété par rapport à un système de référence unique qui est le système descriptif de contenu. Le texte est apprécié par rapport à la compétence de l'émetteur, c'est-à-dire à sa possibilité théorique de conjuguer tous les éléments du système. On s'intègre alors aux conditions de production du discours à analyser notamment le cadre institutionnel, l'appareil idéologique dans lequel l'émetteur s'inscrit, les représentations qui le sous-tendent, la conjoncture politique, le rapport de forces, les effets stratégiques recherchés, etc.

1.4. La quantitativité des signifiants

L'analyse du contenu est quantitative dans la mesure où elle renvoie à des procédures statistiques de charge de la preuve, c'est-à-dire les différences de signification du texte analysé seront attestés par des différences de fréquences. Autrement dit si une seule forme est rencontrée dans un corpus, elle sera considérée comme non significative. Dans cette logique, le signifiant ne peut être interprété car toute interprétation valide est celle qui se fonde sur des différences statistiques.

1.5. La représentativité des textes

L'analyse du contenu s'applique à des références nombreuses dont la représentativité statistique doit pouvoir être appréciée. Elle s'attachera à des textes normalisés tels que les discours politiques, les rapports de congés, articles de presses, etc. Cette analyse s'interrogera immédiatement sur la représentativité du corpus disponible et du corpus qui sera constitué aux fins de l'analyse. Derrière cela se profile la nécessité d'une homogénéité du matériau de base qui est la proclamation.

1.6. La transparence du discours

D'une façon formelle, l'analyse du contenu d'un discours politique n'étudie pas les signifiants pour eux-mêmes mais pour ce qu'ils relèvent de la réalité à laquelle ils renvoient. Pour l'analyste du contenu et à condition d'entendre l'expression quantitative, le réel est présent au texte. Autrement

dit, l'analyse du contenu est un ensemble de technique d'analyse des communications, visant par des procédures systématiques et objectives, des descriptions du contenu des messages, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence des connaissances relatives aux conditions de production et aux conditions de réception (variables inférées de ces messages).

2. Analyse proprement dite du contenu

La conférence de la Baule, à travers les discours prononcés en séances plénières, se démarque par une nature de communication entre deux individus : le Nord et le Sud, autrement dit l'Occident représenté par la France et l'Afrique. Chaque intervenant s'individualise et définit le partenaire en présence. Le couple de mot Emetteur/Récepteur dont nous parlons s'inscrit d'abord dans la description des faits sinon dans la définition de la problématique. Ensuite, ce couple réitère la mise en jeu du risque d'aggravation de la situation déjà cruelle et enfin une voie de sortie.

Dans cette analyse, nous appréhendons systématiquement le contenu de l'allocution du Président français afin de déceler le non-dit qui expliquerait les différentes mutations qui bouleverseront l'Afrique quelques mois plus tard. Ainsi, dès le début François Mitterrand se démarque par une intention d'imposer le monde occidental d'abord, et ensuite, d'une manière injonctive, il place les Présidents Africains dans un circuit d'écoute. Il dit :

> *« Je m'adresse particulièrement à Monsieur le Chef de l'Etat (...) je veux exposer comment je vois la réalité africaine (...) j'ai des observations critiques à faire (...). Je préfère examiner avec vous et résoudre dans l'immédiat (...). »*[5]

Ce cadre de communication qui intègre les prononsde désignation comme « je », « vous », « nous »..., détermine un fait de délivrance des ordres d'où la conception du couple « Producteur-récepteur » autrement dit un couple émetteur-récepteur (E-R). Ceci accuse la particularité injonctive exprimée dans la disponibilisation du facteur temps : « l'immédiat ». Cette ***immédiateté*** que Mitterrand recommande aux chefs d'Etat Africains sous-entend une ***adhésion dans le champ d'instruction***. C'est une évidence qui ne résultera d'aucune réflexion comme on le verra plus tard lors des interviews données par les chefs des délégations à la sortie de la conférence de La Baule.

Au delà des critiques et des observations qu'il tentera de faire, Mitterrand s'empresse à caractériser son importance dans la réunion et son influence dans le monde occidental :

[5] MITTERRAND (F.) conférence de la Baule, R.T.N.B., Polythèque, 625 a.

« Nous, la France, qui représente la scène internationale (...), la parole de la France, elle est la première. Notre part qui est celle des pays riches (...) les insistances répétées de la France, le plan mondial (...) ».[6]

Ce paragraphe permet de mettre en évidence non seulement l'insistance de l'émetteur mais aussi, c'est une expression des termes de valeur en matière des relations internationales principalement les relations entre les pays riches et les pays en voie de développement. Ce n'est pas par hasard que la répétition de l'insistance soit valorisée. Il y a là une logique de l'efficacité énonciative des faits existants et une injonction à réparer. A cet instant, ce discours n'est pas le propre du simple Français de France, mais plutôt ce dernier prend la figure d'un porte-parole du monde dit riche comme on peut le repérer dans cette allocution :

« La parole de la France (...), notre part (...) est celle de pays riches (...) ».[7]

Ceci voudrait bien signifier qu'au cas où il y aurait des obligations à remplir en terme de soumission, nul ailleurs on trouvera refuge.

Donc les agencements énonciatifs de ce discours font place à une invitation des pays en voie de développement à sortir de la situation misérable causée par les crises politiques. Or les crises politiques engagent directement les chefs d'Etat comme le Président Mitterrand l'indique :

« (...) Et moi je fais appel à votre raison, (...) ».[8]

Nous retrouvons l'intention d'individualisation de l'émetteur qui, dès ce moment prend nettement un caractère de dénigrement. L'équivalence des titres présidentiels pour les chefs de délégation risque d'échapper à la notion générale de souveraineté, car l'émetteur a raison tandis que l'auditoire voudrait bien recevoir une éducation supplémentaire. C'est une étape cruciale dans le discours politique car c'est le moment de relever les défauts à corriger chez l'auditoire. Voilà ce que Mitterrand dit :

« (...) Si l'on veut redonner confiance dans les chances de l'Afrique, ça sera une stabilité retrouvée, avec une gestion scrupuleuse et certainement bien de dispositifs soit anciens, soit nouveaux qu'il convient de déterminer au cours du travail qui nous attend ».[9]

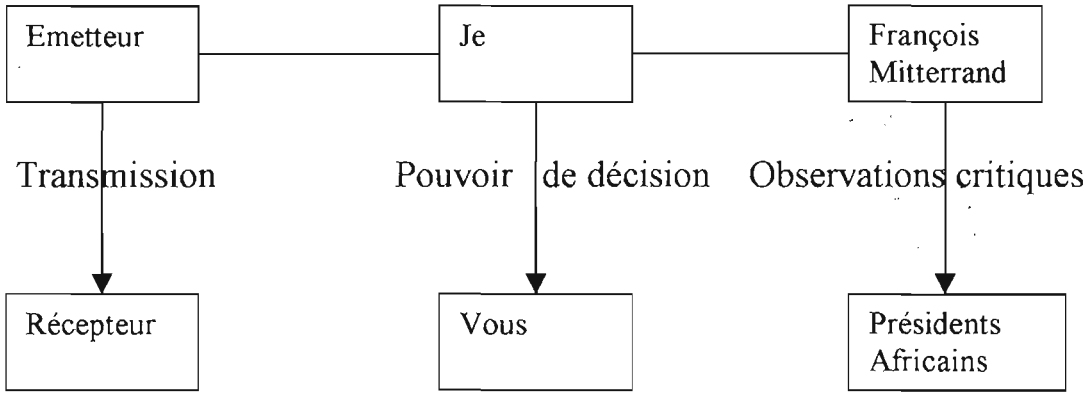
[6] MITTERRAND (F.), op. cit., 625 a.
[7] Ibidem.
[8] Ibidem.
[9] Ibidem.

D'une manière atténuée, Mitterrand insiste sur la mauvaise gestion de la chose publique en proposant cette logique de concertation avec ses « paires » (au cas où la souveraineté des Etats serait respectée). Mais ceux-ci doivent se montrer plus coopératifs pour dire adhésifs afin d'avoir un minimum de confiance envers les pays riches qui octroient des aides ou des assistances de diverses natures.

Selon Moussa Daff :

« le discours à la première personne (je, me, mon, notre, nous, chez nous, etc) symbolise le pouvoir de décision et en même temps que la paternité »[10].

On constaterait déjà que depuis l'introduction, Mitterrand dit son discours avec les pronoms « je » pour se particulariser et « vous » pour désigner ceux à qui il s'adresse. Ce pouvoir de décision peut se matérialiser par un schéma suivant :



L'analyse de ce schéma qui caractérise le pouvoir de décision nous conduit à une étape de qualification et de définition des voies de sortie.
Les Présidents africains sont qualifiés d'incapables à concevoir et le Président français offrirait ses services :

> *« Nous la France, je m'efforce de dessiner le schéma politique à suivre (...) si ce ne sont pas les Etats (Africains) qui peuvent le faire ».*[11]

Comment en matière de coopération on pourrait dialoguer quand l'un des partenaires se voit plus raisonnable que l'autre ? C'est que, et le discours de Mitterrand le montre, il y a une logique que les termes d'efficacité impliquent la grandeur de l'orateur.

[10] MOUSSA (D.), de se« Réglage ns du concept "démocratie » au Sénégal », in Politique africaine, n°64, op cit, p.35.

[11] MITTERRAND (F.), op. cit., 625 a.

Si effectivement Mitterrand détient le pouvoir d'influence dans cette réunion, le rythme de son discours avance vers le durcissement du ton voire même la dictature comme il précise :

> *« La France n'a pas à dicter d'après quelle loi (...), il dépend de nous ».*[12]

A ce niveau, Mitterrand nourrit l'antagonisme en jouant sur les allocutions « ne pas dicter/dépendre de » et « légiférer » . Implicitement, ces expressions « dicter » et « dépendre de » stipulent que les occidentaux ont un pouvoir d'imposer quel système politique. Sur l'autre face, les africains ne restent qu'avec la chance de se soumettre pour gagner la confiance car celle-ci est accordée par les occidentaux. Cette dépendance doit s'opérer suivant la procédure que Mitterrand précise dans cette allocution :

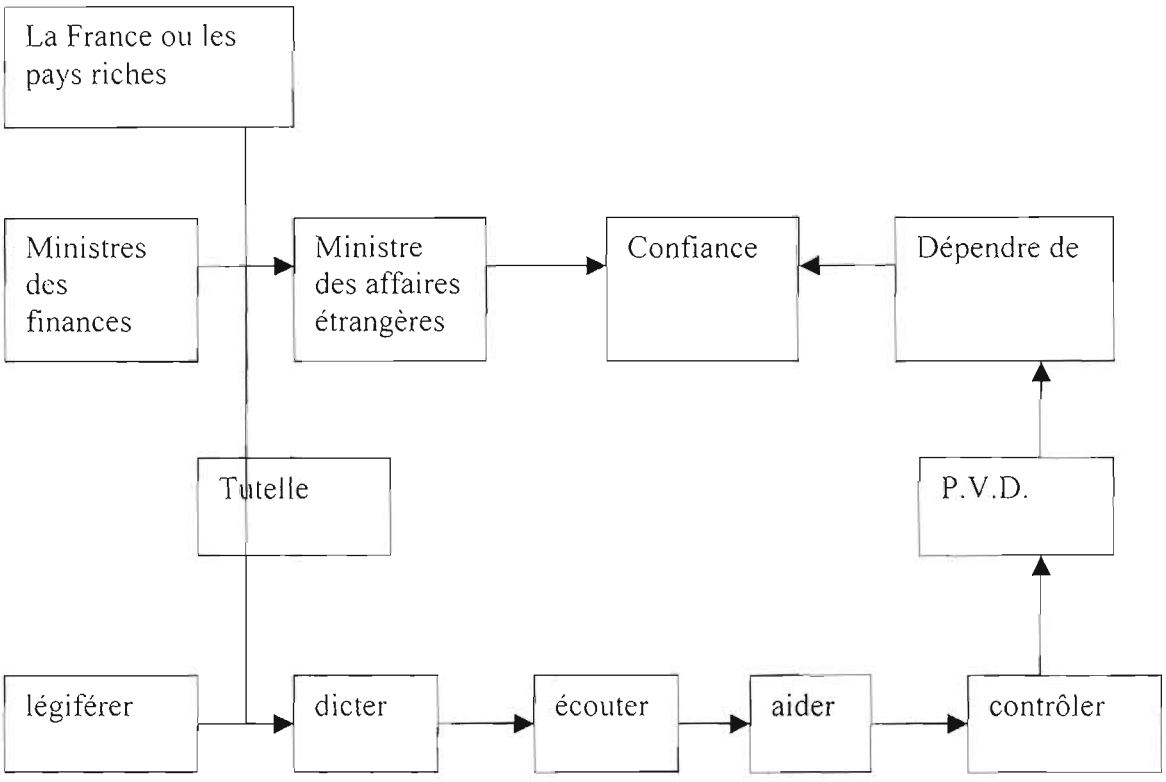
> *« (...) Cela se fait sous une double tutelle : celle du ministère des affaires étrangères et celle du Ministre des finances qui n'est jamais tendre (...). De tant plus qu'il y a une expertise bancaire, conseils de surveillance. Et à tout cela Madame, Monsieur, vos Etats participent (...) ».*[13]

On peut déjà sentir que dans la définition des orientations des politiques africaines (la démocratie du jour) les ressortissants participent mais n'agissent pas. Cette minimisation sera beaucoup plus nette à la suite du discours :

> *« Il faut entendre leurs voix, les ministres des affaires étrangères et des finances, et connaître leurs objections. Ils acceptent parfaitement tout ce qui permettra à eux-mêmes de mener leurs actions sous leur contrôle ».*[14]

On peut tenter de schématiser cette intention dans le tableau suivant :

[12] MITTERRAND (F.), op. cit., 625 a.
[13] Ibidem.
[14] Ibidem.



Il est vrai que la tutelle se conçoit dans la logique d'un soutien à un mineur ou à un incapable. Malgré cette tendance de bienfaisance, cette tutelle ne résidera pas dans la simple générosité de secours ni de don, mais plutôt, ça sera une continuité calculée tout en exprimant une face tronquée de cohabitation amicale comme Mitterrand l'explique ici :

> *« Nous continuerons d'être présent en Afrique et d'assister nos amis africains qui sont des compagnons d'histoire. Mais rien ne se fait au hasard ».*[15]

Dès lors que le circuit de l'assistance technique ou financière s'applique à un système d'amitié il ne devrait pas poser des conditions d'octroi pour la simple raison que la démocratie n'est pas totalement triomphante alors qu'elle est un modèle politique en permanente construction.

Le terme « Assistance » implique une logique camouflée menant à l'ambiguïté du dire, tour à tour régulateur et perturbateur, puis consolateur et accusateur. Ceci conduit à un processus éducatif qui tend justement à pondérer puis à temporiser et à retenir enfin. Grosso modo le résultat sera apprendre à savoir se taire, comme Ngalasso poursuit :

[15] MITTERRAND (F.), op. cit., 625 a.

« Les mots n'ont que des sens que leur octroie celui qui les emploie (...) en fonction des enjeux du pouvoir ou du locuteur ».[16]

Autrement dit, les termes touchant les nerfs sensibles sont beaucoup plus visés et utilisés. En poussant plus loin l'analyse du contenu, on peut dégager six phases de ce discours de Mitterrand à savoir :

1° Intonation hostile aux pouvoirs Africains en place
2° La définition de l'orateur et de la coopération en vigueur
3° La phase d'accusation et de régulation
4° La phase de consolation et d'initiative
5° La phase de schématisation d'un Etat modèle
6° La définition du but : la réparation.

2.1. L'intonation hostile aux pouvoirs africains en place

Dans la description de la situation socio-politique de l'Afrique, le premier réflexe de Mitterrand au cours de son allocution à La Baule, fait valoir l'ampleur des ressentiments contre les pouvoirs africains en place.
En effet, le foisonnement des idées pour construire des entités plus conformes à l'idée qu'il se fait d'un Etat de droit retient l'attention de l'orateur. De ce fait, la présentation d'une situation par un style de substitution[17] ou d'équivalence produit un effet de métaphorisation, lequel sera diversement spécifié selon le sémantisme des substitués et substituants ou autrement dit le sémantisme matérialisant et déshumanisant comme le répète cette phase du discours :

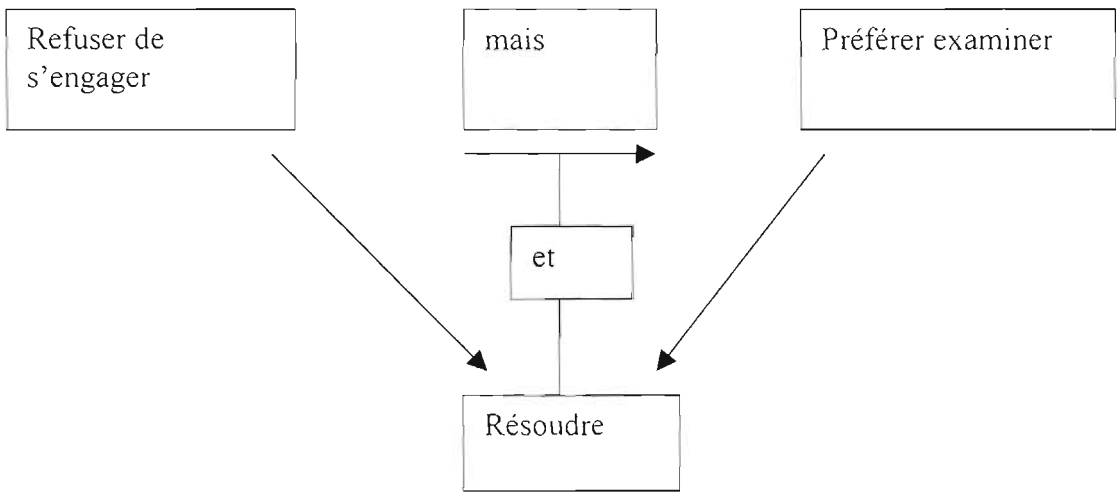
« (...) La crise comparable à l'enfer, une population qui croit résister au sous-développement cruel (...) ».[18]

A considérer cette caricature de la société africaine, personne ne pourrait croire qu'en Afrique la vie est saine. Pour le locuteur, le rétablissement de la confiance est d'un prix inestimable. L'essentiel pour cette allocution est que l'orateur s'empresse à décrire une situation qui est au bout du gouffre dans la logique d'avoir la raison de proposer une voie de sortie. Spontanément pour l'analyste, les intentions affichées, c'est d'aller au secours à ceux qui veulent, comme il l'explique :

« Je refuse de m'engager dans ce procès que je préfère examiner avec vous, et à résoudre dans l'immédiat ».[19]

[16] NGALASSO (M.M.), op. cit., p. 18.
[17] NTAHOMVUKIYE (H.), Espoirs et déboires de la science littéraire, Syllabus, Université du Burundi, F.L.S.H., 1998, p. 45.
[18] MITTERRAND (F.), op. cit., 625 a.
[19] Ibidem.

L'urgence impose l'intervention à court terme. Ceci suggère la responsabilité implicitement dégagée dans l'article personnel « vous », mais également, l'hyperbolisme du style rappelle l'aggravation de la situation tout en gardant le couple de mots contradictoires suivant le schéma ci-après



Cette contradiction qui apparaît, contient une expression de grandeur et de faiblesse. Ceci nécessite une aide comme le figure la suite du discours, mais considérez déjà que c'est un moment de soulagement :

> *« On tente de planifier sur deux, trois ou cinq ans et même à l'espace d'une semaine, si ce n'est pas une simple séance ou dans une seule après-midi ».*[20]

On se rappellera qu'un peu plus haut, le facteur « temps » devait intervenir beaucoup pour témoigner de l'urgence de l'intervention et pour cause, on achemine vers une étape ou l'orateur doit légitimer sa valeur et sa place dans cette conférence.

2.2. Définition de l'orateur et du cadre diplomatique

Dans chaque conférence, le droit à la parole importe plus que sa production. Ceci dit qu'il ne suffit pas d'être producteur d'un discours mais plutôt de considérer la valeur morale du détenteur ou de l'orateur. Ainsi, Roger Mucchielli dit à ce propos :

[20] MITTERRAND (F.), op. cit., 625 a.

« Pour faire passer un message parlé à une foule il faut se faire accepter soi-même avant de faire accepter le message : se faire connaître, se situer et situer son action sans choquer les besoins et surtout les attentes de la foule ».[21]

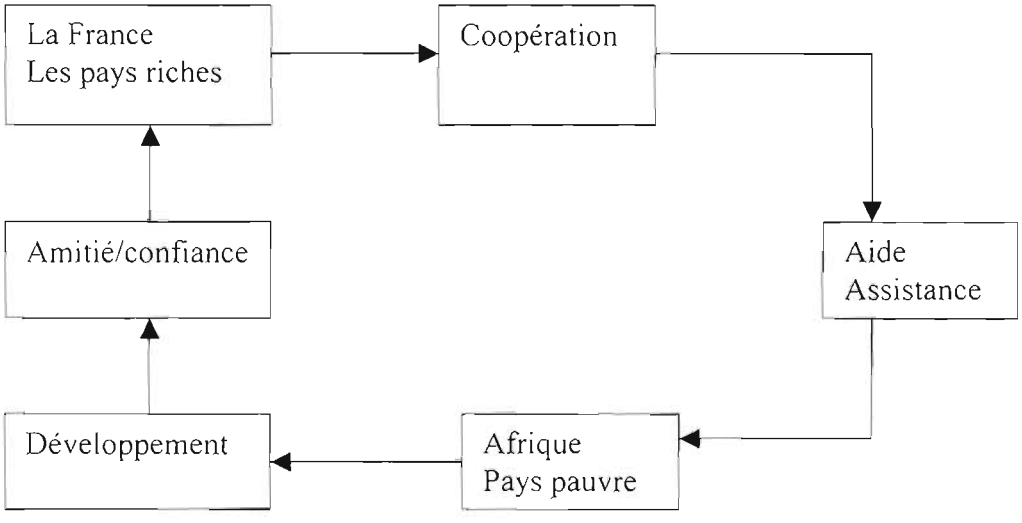
A La Baule Mitterrand mettra en jeu les termes de voilement par lesquels chaque élément aura son contraire à partir de lui-même comme il le précise :

« Cette politique rassemble les Africains et la France. (...) Nous qui représentons les pays riches (...). C'est de poursuivre l'œuvre d'aide et d'assistance (...) dans la logique d'amitié et de développement ».[22]

Le sentiment de responsabilité personnelle dans le fonctionnement et dans l'efficacité du groupe accentue, chez le conducteur de la réunion, une crainte plus profonde, devant un groupe comme tel. Le conducteur de la réunion sent à la fois que le groupe attend quelque chose de lui et que ce groupe va juger et choisir. Il se sent à découvert. C'est dans cette optique que Mitterrand, sans toutefois dire sur quoi, il veut aboutir, articule sur des allocutions parfois opposées par nature :

- Les pays riches ≠ Les pays pauvres
- Le développement ≠ Le sous-développement
- La coopération-Amitié ≠ Assistance et aide

Schématiquement on peut synthétiser ces couples de mots.



[21] MUCCHIELLI (R), La conduite des réunions, Paris, les éditions E.S.F., 1975, p. 27.
[22] MITTERRAND, op. cit., 625 a.

Pour le conducteur de la réunion l'essentiel c'est de raccrocher à son propre statut social et sa méthode qui consiste à transposer dans la situation de réunion un style de commandement et des relations humaines. Donc à partir des concepts « riche et pauvre » le sommet de la Baule doit pour ouvrir à tous les participants un schéma nouveau de coopération où il y a un riche avec Mitterrand comme porte-parole et les pauvres avec les présidents Africains acquéreurs d'assistance. Par là il y a un, a priori consistant à transférer dans la réunion de groupe les valeurs d'organisation pyramidale (et spécialement la crainte de spontanéité personnelle) et cela active les mécanismes de défense, les rapports hiérarchiques extérieurs, tous les facteurs d'inhibation de la participation libre et animée.

A cet instant, chaque participant sait se situer dans la réunion et sa capacité d'influence est claire car le jeu diplomatique qui s'engage s'intéresse plus aux rapports hiérarchiques qui définissent le cadre dans lequel le sommet se déroule. On sous-entendra par l'effet d'assistance par la notion d'incapacité ce qui s'exprime par l'effet de tutelle comme on verra plus tard.

2.3. La phase d'accusation et régulation

La troisième phase de l'analyse du discours de Mitterrand à La Baule contient des éléments accusateurs et des éléments régulateurs. Cette phase s'inscrit dans un circuit hautement contradictoire où deux systèmes socio-économiques s'érigent en bloc l'un contre l'autre et par là l'un construit la négation de l'autre. Il s'agit du bloc capitaliste hégémoniste et le bloc communiste en décadence. Avec la destruction du mur de Berlin, les pays de l'Europe de l'Est qui précédemment bénéficiaient exclusivement de l'assistance technique et financière de l'U.R.S.S. assistaient à la décadence de leur ancien protecteur et même au besoin qui souhaiterait une aide. Ceci réconfortait le bloc capitaliste en ascension galopante. Donc les pays naguère satellites de l'Ours Blanc doivent recourir au monde capitaliste de l'Occident.

De ce fait, l'existence d'un nouveau canal d'écoulement de l'assistance, qui autrefois était allouée aux pays africains constitue une menace pour les pays Africains car il y a risque d'évaporation de sa part vers l'Europe de l'Est. Il est à noter que ceci n'est pas à l'insu du bailleur qu'est l'occident qui l'utilise comme moyen d'injonction comme Mitterrand le précise :

« Je n'ignore pas les interrogations que suscite chez vous, les événements qui bouleverseront l'Europe de l'Est. Vous craignez bien que des capitaux se détournent de l'Afrique. C'est une inquiétude qu'on peut comprendre, car les moyens des pays riches qui sont vos amis ne sont pas illimités ».[23]

L'intention délibérément dégagée dans cette allocution réside dans la logique d'avertissement d'un sort qui pourrait être probable paradoxalement à ce qu'il souhaitait avant : la continuité de l'aide. Egalement il n'hésitera pas à être beaucoup plus explicite :

« Par où donc serait passée cette évaporation dont on parle sans arrêt dans ce procès de type cartiriste. Comme une sorte d'invitation sourdine de voir la France arrêter, cesser de pratiquer la politique qui nous rassemble aujourd'hui qui fait de nous des pays amis et solidaires ».[24]

Une contradiction est nettement perçue. D'une part, parler de l'évaporation de l'aide et puis d'arrêter ou cesser de pratiquer la politique en vigueur et d'autre rester solidaires et amis.

Pour le conducteur de réunion dit Mucchielli,

« l'étape de l'autorégulation du fonctionnement du groupe permet de mesurer sa progression et de régler lui-même ses tensions éventuelles ».[25]

Du même coup, Mitterrand tempère le ton en rétablissant l'image de confiance :

« (...) Nous continuerons d'être présent en Afrique et d'assister nos amis (...) ».[26]

Le fait alors d'opposer les termes « continuer d'être présent au terme « évaporation » pousse l'analyste à imaginer la raison première qui a motivé la raison d'être en Afrique puis les motifs d'évaporation.

Nous nous rappelons d'abord que les occidentaux sont venus en Afrique en tant que colonisateurs. Après les mouvements d'indépendance des années 60, trois types de coopération se succèdent :

[23] MITTERRAND, op. cit., 625 a.
[24] Ibidem.
[25] MUCCHIELLI, op. cit., p. 17.
[26] MITTERRAND, op. cit., 625 a.

1° Premièrement : la coopération de substitution
2° Deuxièmement : la coopération engagée
3° Troisièmement la coopération tempérée.

Tous ces types de coopération étaient régulés par les anciennes métropoles pour un simple but de maintenir la main haute sur les économies africaines. Ainsi le fait de menacer par le départ tout en restant ami implique selon Mucchielli *« l'homogénéisation des comportements qui aboutit à l'imitation contagieuse »*[27]. Ceci permet donc de rentabiliser les circonstances de rassemblement, élément important dans la détérmination des attentes. C'est également le moment propice de se démarquer dans le rôle et la place dans la réunion. Voilà ce que Mitterrand dit à ce moment :

> *« Eh bien, il dépend de nous. Si l'on veut redonner confiance dans les chances de l'Afrique (...) certainement bien de dispositifs soit anciens soit nouveaux qu'il convient de déterminer au cours du travail qui nous attend ».*[28]

A exploiter la réapparition dans le discours de l'individualisation des acteurs, c'est-à-dire « nous », pour signifier l'occident ou la France dans la logique d'insinuer le degré de grandeur et l'Afrique prise par unité caractérise la marge de liberté et de responsabilité par rapport aux structures extérieures et aux contraintes de la situation. Cela fait parti des méthodes de stabilisation de l'idée décrite antérieurement mais méritant la faveur d'être retenue. Cette étape d'auto-régulation où le discours est sec et perçant constitue l'ensemble des techniques oratoires pour faire passer le message comme l'explique Mucchielli :

> *« Pour faire passer un message parlé à une foule, il faut se faire accepter soi-même (...) », « avant de faire accepter le message, se faire connaître, se situer et situer son action sans choquer les besoins et surtout les attentes de la foule. Donc frustrer le groupe, surtout ne pas répondre aux attentes, ne pas s'insinuer dans les foules a priori de ses croyances ou de ses mythes (même si l'on veut et surtout lui apporter quelque chose de différent) ou au contraire assaillir le groupe verbalement, l'attaquer, se moquer de lui, (...) c'est déclencher des réactions brutales que la contagion affective et l'imitation multiplieront bientôt en effervescence incontrôlable ».*[29]

On pourrait déjà remarquer qu'à chaque fois le ton du discours se durcit, il y a une nuance qui vient faire adéquation. Tempérer alors le

[27] MUCCHIELLI (R.), op. cit., p. 25.
[28] MITTERRAND (R.), op. cit., 625 a.
[29] MUCCHIELLI (R.), op. cit., p. 23.

discours démontre une volonté engagée vers la résolution qui réunit les participants. Donc chaque individu aspire à un avantage particulier comme Mucchielli poursuit :

> *« En venant à la réunion, en acceptant d'y assister ou en répondant à l'invitation, les auditeurs sont porteurs d'attentes concernant la forme et le contenu comme susceptibles de leur apporter certaines satisfactions qu'ils recherchent sans l'idée précise. Le responsable dispose d'une marge de liberté assez considérable mais qui n'est pas infinie. Il ne peut pas parler dans quel langage ni avec n'importe quel ton (...) la frustration des attentes du groupe ici et maintenant est un facteur d'échec personnel pour le conducteur de la réunion ».*[30]

Cette tendance ramène Mitterrand à ne pas trop s'écarter du groupe en s'identifiant à l'auditoire. C'est une manière d'essayer de vivre les mêmes attentes avec un espoir de soulagement dans la réunion, ceci conduit l'orateur à amorcer l'étape de définition de l'objectif par la détermination des conséquences néfastes en cas de désistement. Mitterrand dit :

> *« On dit que vous êtes hostiles. Moi aussi. Je crains que cela ne puisse aboutir à alourdir des charges de vos dettes et à renchérir vos importations ».*[31]

On se rappellera que dès l'introduction, le rythme du discours est tour à tour perturbateur et régulateur. A ce moment, le caractère d'une société invivable retient l'attention du conducteur de réunion. Quand l'étape d'exhibition des raisons qui seraient à l'origine de la situation décrite précédemment approche, l'intérêt du discours c'est d'amorcer le virage discursif vers la définition du but. Ceci s'accompagne d'une volonté claire de l'orateur à la résolution du problème tout en suggérant l'incapacité probable de l'auditoire. Autrement dit, les présidents Africains sont à l'école comme le précise Mitterrand :

> *« Il faut vous aider dans l'apprentissage de libertés ».*[32]

Dans ce contexte, comment pourrait-on avoir un pouvoir de décision quand déjà on ne dispose pas d'outils scientifiques pour diriger. Cette phrase est trop significative dans l'atteinte à la souveraineté des Etats africains. C'est une reprise de la description de la situation précaire sur

[30] MUCCHIELLI, op. cit., 25.
[31] MITTERRAND, op. cit., 625 b.
[32] Ibidem.

terrain avec la responsabilité des Chefs d'Etat. Au fait d'insistance répétitive du prénom personnel « vous » par l'orateur exprime une situation d'attroupement. Ceci désigne l'agglutination d'une foule où tous les mouvements et toute l'attention de l'auditoire sont orientés par une intention collective, d'où une polarisation commune. Pour toutes ces circonstances, l'analyste peut tenter de dégager quelques phénomènes qui apparaissent chez les auditeurs.

2.3.1. La création des attentes

Une tension collective se produit par rapport à tout ce qui sera vécu pendant ce moment de réunion prendra un sens particulier.

2.3.2. L'égalisation des personnes ou effet de décharge

Par suite du renvoi et de l'oubli des différences individuelles et des distances sociales que l'on peut appeler l'effet de décharge, c'est-à-dire le rejet des fardeaux privés.

2.3.3. Le rapprochement des individus

Le rapprochement des individus les uns des autres dans la mesure où ils participent aux mêmes attentes et s'égalisent dans l'anéantissement momentané des différences sociales. A la limite et d'une façon courante les individus cherchent instinctivement à se mettre à distance de l'autrui pour protéger leur individualité. La masse, elle, se caractérise par sa densité compacte. Et Mitterrand le sait car il désigne tous les participants comme une seule unité. Ceci est important dans la conduite des réunions surtout au niveau du comportement des auditeurs face au discours. On peut en tirer quelques observations conséquentes à cette unicité du groupe.

1° Diminution de la réflexion et développement de l'existence affectivo-collective. D'où la suggestibilité des masses comme le dit Mucchielli :

> *« La peur du groupe est associée à la peur du jugement chacun : l'impression d'être sous le regard de très nombreux yeux et redoute d'attirer sur lui l'attention convergente des autres. Dès que quelqu'un est en groupe, il se fait une idée de l'idée des autres à son égard (suis-je accepté ?, je risque de paraître stupide si je donne spontanément mes idées). On se met plus ou moins sur la défensive (qu'un autre s'engage, en tout cas pas moi) ».*[33]

[33] MUCCHIELLI (R.), op. cit., p. 23.

2° La contagion affective : les émotions collectives se propagent rapidement par la suite de la disparition de la distance.

3° Homogénéisation des comportements et aboutissement à l'imitation contagieuse.

2.4. La phase de consolation et d'initiative

Aussi après l'homogénéisation des attentes de l'auditoire, l'orateur a l'intérêt de réaffirmer sa capacité d'intervention. Il sera plus la détermination d'un dispositif de reconnaissance que de connaissance d'une part et un dispositif de pouvoir que de savoir.
A ce stade du discours, en jouant sur l'impact des dettes et du sous-développement, l'orateur implique le droit à l'aide qui s'encastre dans le contexte de rentabilité :

« (...) Les crédits sont alloués à des réalisations (...) ».[34]

La confiance dont il parlait plus haut, faisait sous-entendre ou rappeler à l'effort que les occidentaux auraient fait à l'Afrique mais qu'avec la médiocrité des leaders politiques il faut encore un impératif de rééducation. Dans cette même logique, la volonté « d'aider à l'apprentissage » évoquée plus haut constitue la qualité de l'auditeur. Si le contraire n'est pas prouvé, il sera plus favorable à mesurer la maturité du participant selon Mucchielli (R.) :

« Le degré de maturité des auditeurs (du groupe) fait partie de la dynamique du groupe dans la mesure où la participation est étroitement relative au degré de maturité ».[35]

Ainsi plus l'auditeur est d'un statut social inférieur par rapport à l'orateur, plus il a des difficultés à participer. Ceci a pour résultat la diminution du volume de la participation par méconnaissance du rôle même du participant.

Voyant cette attitude, le conducteur de réunion se tient alors comme un animateur au sens plein du terme. Autrement dit il donne vie aux participants et leur fait passer de l'unanimité (passivité, apathie) à l'animé sans tomber dans le chaos. Le détenteur de l'information expose le bilan, les hauts et les bas de la situation. Ce passage à de preuves et à la mise à l'enclos initiatique impose l'orateur un pouvoir-dire. Conséquemment l'état actuel de la réunion place les auditeurs en situation sociale d'écoute, en

[34] MITTERRAND (F.), op. cit., 625 a.
[35] MUCCHIELLI (R.), op. cit., p. 24.

U. B.

somme de participation. On notera au cours de cette phase généralement la tentative de résolution immédiate et ensuite de l'émission de l'objectif de l'orateur. C'est pourquoi Mitterrand propose cette phase. C'est du moins dans ce sens qu'il faut comprendre la phrase suivante :

> *« Nous allons réduire les taux d'intérêt de vos dettes pour les pays intermédiaires et pour le reste, la dette sera considérée comme des dons (...) ».*[36]

Malgré cette volonté qui se conçoit concrètement, l'élément perturbateur doit toujours réapparaître afin d'insister sur la conditionnalité de l'acte à poser :

> *« Mais cette initiative sera appliquée dans des pays où la démocratie sera intégrée dans leurs systèmes politiques ».*[37]

Progressivement, l'auditoire se voit imposé un modèle à suivre : la Démocratie ?

Tel analyste pourrait se demander pourquoi l'assistance et l'aide occidentales sont conditionnées par le passage à la démocratie, que chaque pays Africain se réclame avoir planté dans son pays. F. Mitterrand précise même quel type de démocratie :

> *« On aura raisonné comme les Nations organisées notamment la France, l'Angleterre, l'Allemagne depuis mille ans ».*[38]

Il s'agit donc d'un système politique qui caractérise l'organisation politique européenne depuis plusieurs siècles. Or nous savons que ces pays adoptent le multipartisme avec un Président ou un Chef du gouvernement et un parlement élu soit au suffrage universel direct ou indirect tandis que l'Afrique en toute sa totalité évoluait dans un système de parti unique avec la conviction que le changement n'est possible qu'à partir d'un coup d'Etat militaire.

Ce système est à ce moment mal vu chez les occidentaux. Il est considéré par Mitterrand ou par ses partenaires comme la cause de la situation cruelle décrite un peu plus haut. Sans toutefois mettre en cause tout le système, le rappel des valeurs acceptables soulage l'auditoire afin de rendre plus assimilable la proposition édictée qui pourrait occasionner des dissensions :

[36] MITTERRAND, op. cit., 625 a.
[37] MITTERRAND, op. cit., 625 a.
[38] Ibidem.

« Et les mœurs, et les traditions, aussi respectables que les nôtres, et la nature de ces peuples et l'histoire et leur culture propre et leur façon de penser (...) tout cela pour essayer de réduire, plutôt de réhabiliter la confiance (...) ».[39]

Malgré cette énumération de qualificatifs, rien de plus bon vient modifier la thèse lancée au départ c'est-à-dire la démocratie. Le raisonnement de comparaison est un essai d'assouplissement qui conduit au rapprochement entre les bonnes structures politiques à celles déplorables (image de l'Afrique monopartiste). On peut donc déjà croire à une tendance de conscientisation sur l'effet que pourra produire l'engagement des Africains dans cette nouvelle orientation. Le fait alors que l'auteur se rabat sur la comparaison des qualités en insistant sur le « propre », la logique est claire c'est une étape d'invitation autrement, c'est une étape de schématisation du vrai mode à suivre sans choquer l'intéressé.

2.5. La phase de schématisation d'un Etat Modèle

Le souci de faire progresser le groupe vers les objectifs propres de la réunion est une condition nécessaire de la participation active. Ceci implique de la part du responsable-conducteur de la réunion une attention à ses objectifs, à sa progression effective du groupe, aux étapes éventuellement spécifiques. Notons par là que l'aptitude à changer de rôle aux moments où il faut prêter confusion de rôles, est un puissant facteur de stérilisation de l'auditoire. Généralement, par le rappel du libre choix de chaque participant à la réunion (pris individuellement) alors que chaque élément constitue une délégation, les motivations dans la prise de position dépend de l'intérêt collectif. Ceci nous ramène chez Mucchielli qui décrit les facteurs de succès relatifs à l'auditoire :

« La connaissance des caractéristiques de l'auditoire : la connaissance du niveau d'information préalable ou général est un facteur d'ajustement du discours. A ceci s'ajoute la connaissance des motivations constantes, c'est-à-dire les formes chroniques de ses intérêts, de ses réactions, de ses besoins ».[40]

Il sera beaucoup plus facile de jouer sur les attentes du groupe. C'est également le moment de se retirer en laissant agir devant les faits l'auditoire comme on le retrouve dans la progression de Mitterrand à La Baule.

[39] MITTERRAND(F), op. cit 625a.
[40] MUCCHIELLI, op. cit., p. 28.

« A vous de déterminer vous peuples libres, vous, Etats souverains, que je respecte en tant que tel, c'est à vous de choisir votre voie ou plutôt d'en déterminer les étapes et à quelle allure pour avancer sur le chemin du développement. Prenant la route de la démocratie vous serez engagés sur le chemin de la liberté ».[41]

Une contradiction à laquelle on fait face doit mettre à l'embarras l'auditoire. Comment pouvait-on être libre (vous peuples libres) quand on n'est pas encore engagé dans le chemin de la liberté. C'est un jeu de mot pour ne pas révolter le public en l'invitant plutôt à être plus conséquent. La démocratie prise dans la conception de Mitterrand nécessite une volonté d'engagement par l'Africain, et à défaut le pont va être rompu.

« La France continuera à être votre ami, et, si vous le souhaitez (...) ».[42]

Autrement dit, s'il y a un désistement, la France rompra l'amitié. Si l'amitié concernerait la France, on pourrait en créer d'autre mais là aussi c'est impossible.

« La France continuera (...) votre soutien sur le plan international et sur le plan intérieur ».[43]

Concrètement, Mitterrand interpelle les Africains à l'adhésion au système de la démocratie. Ceci doit se construire suivant un plan élaboré. Voilà le bon chemin :

« J'ai à définir les voies choisies par mon pays. On pourrait procéder pour que sur le plan politique, un certain nombre de formes, d'institutions et de façon d'être permet de restaurer la confiance entre un peuple et ses dirigeants ; le plus souvent entre un Etat et les autres pays, en tout cas la confiance entre l'Afrique et les pays développés. Il faut parler de démocratie. C'est sûr. C'est un principe universel. J'ai naturellement le schéma tout pris que nos pères à travers plusieurs siècles ont rêvé avant de le construire depuis mille ans ».[44]

Progressant avec des hésitations, Mitterrand préfère d'abord rappeler son pouvoir de décision tout en sachant que le public a déjà fait l'image de ce qui va être annoncé :

[41] MITTERRAND, op. cit., 625 a.
[42] MITTERRAND (F.), discours à la conférence de la Baule, R.T.N.B., polythèque, 625 b.
[43] Ibidem.
[44] Ibidem.

« Si je me sentais plus facilement avec ceux d'entre vous qui définissent le statut politique proche à celui qu'ils sont habitués (...) je comprenais les raisons de ceux-là qui estimaient que leurs peuples ne sont pas prêts. Alors qui tranchera ».[45]

Qui tranchera ? Quid ?

Le retour aux principes d'intimidations pour les récalcitrants témoigne de la fermeté qui engage l'orateur. C'est très bien d'avoir donné l'image d'un bon chemin de liberté c'est-à-dire celui des occidentaux, mais la question de responsabilité est beaucoup plus prépondérante pour deux raisons :

- D'abord il y a l'idée de possession du pouvoir de décision c'est-à-dire quoi qu'on fasse, la parole reste dans les mains de l'occident.

- Ensuite il y a l'idée de détérioration de la situation politico-économique d'où la misère criante chez les Africains. Or la proposition du sommet de La Baule, c'est de sortir par un canal bien conçu et examiné par l'occident.

Pour ces deux raisons, tous les participants sont mis dans une situation d'écoute. La seule chance pour eux, c'est d'adhérer au système politique moderne viable. A côté de cela, l'Etat actuel de l'Afrique n'est pas encore défini dans le contexte de Mitterrand comme Etat souverain. Ce paramètre intervient alors dans le contexte d'exhortation. On dirait que l'orateur a pitié de l'auditeur qui l'invite à lui approcher s'il juge l'opportunité favorable :

« Parlons entre Etats souverains égaux en dignité même si ce n'est pas encore toujours (...) ».[46]

Depuis le début du discours on n'avait pas encore su que Mitterrand traitait ses homologues comme des subalternes, voilà alors qu'il le précise avec plus d'explicitation en désignant clairement ce qui est préconisé en cas de besoin :

« (...) Nous sommes prêt à vous aider pour mettre en œuvre ce mouvement que je crois indispensable, si l'on veut, pour disposer de l'instrument politique, économique et géographique qui nous

[45] MITTERRAND (F), op. cit 625a.
[46] Ibidem.

permettra d'avancer dans la lutte contre la crise (...) C'est vous qui décidez ».[47]

On pourrait juger le système d'étranger qu'il sera impensable de la mettre en application. Mais là aussi, s'il est prématurément défini comme universel, personne ne pourra s'en dérober sous peine d'en être victime lui seul car les adhérents avanceront avec le temps, comme ce paragraphe du discours de Mitterrand le précise :

« C'est une importation pour le monde entier toujours et pour toujours. C'est un titre de l'ouvrage qui sonne pour soi et pour l'autre ; un peuple d'Afrique laissé en perdition sur le bord du chemin de l'histoire ».[48]

Le rappel à tout instant d'un peuple sans histoire, en perdition, autrement dit incapable d'agir etc, stigmatise dans les sentiments de l'auditoire, la formule qu'il hésite de donner tout en cherchant à exposer la délicatesse qui peut surgir, donc l'affrontement des idées et des sentiments comme le dit Mucchielli :

« lorsque le climat de coopération est authentique, est une tension positive et la positivité des interactions. Ceci dans un climat de participation égalitaire de tous et de co-responsabilité »[49].

C'est pourquoi la question de souveraineté peut intervenir vers la fin pour ne pas cautionner les échecs éventuels. C'est tout à fait naturel que tout terrain nouveau est glissant, comme Mitterrand le précise :

« La démocratie s'est installée en France. Etait-ce ce modèle que vous avez à bâtir dans vos Etats ? Un modèle qu'il nous a fallu plus de deux siècles à tenter de mettre en ordre tout d'abord dans notre pensée, ensuite dans les faits avec des rechutes successives (...) ».[50]

Successivement Mitterrand avoue que même ce modèle a été pensé par les autres, ceci pour dire qu'il n'y aurait probablement pas de défi au cas où son exportation échouait, il dit :

« C'est le schéma que nos pères ont rêvé avant de le construire : système représentatif, élection libre, liberté de la presse, indépendance de la magistrature pas de censure. Voilà ce dont nous disposons. C'est la direction qu'il faut suivre. C'est sur le chemin de

[47] MITTERRAND (F), op. cit., 625 a
[48] Ibidem.
[49] MUCCHIELLI, op. cit., p. 32.
[50] MITTERRAND, op. cit., 625 b.

la liberté qui avancera selon lequel vous avancerez en même temps sur le chemin du développement ».[51]

Parler de démocratie, c'est vague car elle peut exister sous plusieurs formes. Parler de schémas cela présente un caractère flou car il n'y a pas de définition de repère. A ce niveau, il faut préciser dans quel domaine ou quel cadre cette démocratie ou ce schéma mène sur le chemin de développement. En tout cas, la phase finale est connue : le Multipartisme.

2.6. La définition du but : le multipartisme

Dans toute réunion le responsable doit pouvoir passer, selon les opportunités, d'un rôle à un autre et surtout à la détermination claire du but visé. Ainsi la progression systématique du discours de Mitterrand à La Baule, bien qu'à la fois perturbateur et régulateur dans la logique d'intégrer les facteurs de démoralisation, l'essentiel de la démocratie apparaît enfin :

« Quand je dis le mot démocratie au moment où la vérité apparaît et la nécessité de plus grande liberté, d'élection libre, de multipartisme. Je sais combien certains ont scrupulé à défendre leurs peuples qui cherchent le progrès, y compris les institutions dans le seul cours de Parti unique (...) ».[52]

Le système du parti unique est mis en cause en même temps que les institutions qui y sont rattachées. On estime que ce système peut être un élément de ralentissement du projet, mais, une mise en garde est trop dure.

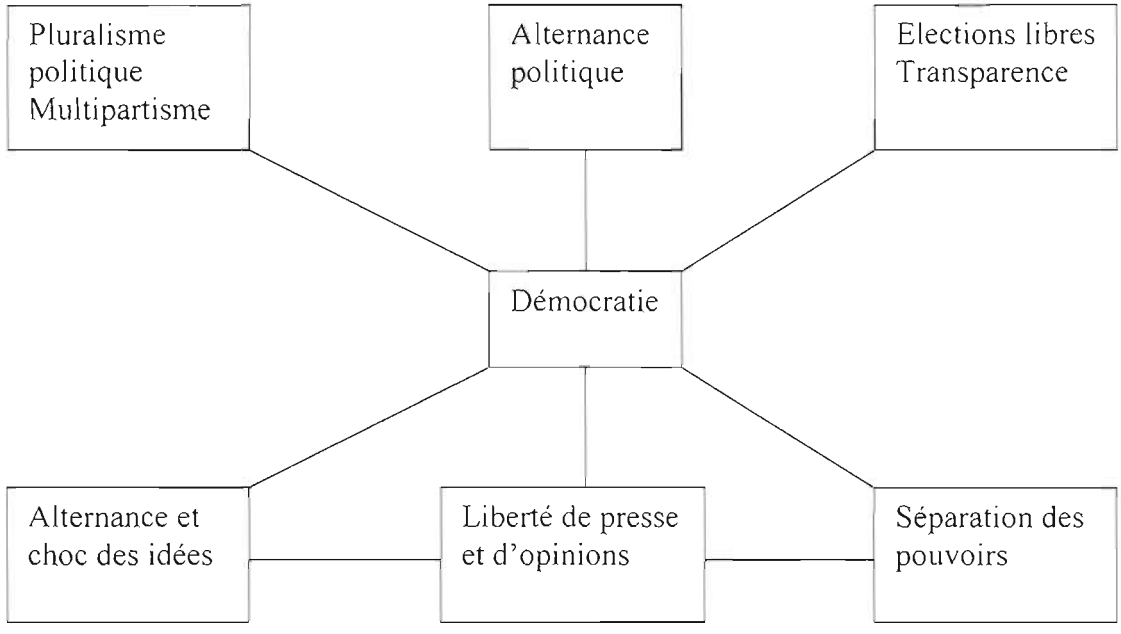
« (...) Certains de nos peuples s'y refusent ou bien connaîtront tout aussitôt les effets de l'éter ».[53]

Nous remarquons à quel point le discours de Mitterrand n'avait pas un caractère de concertation mais plutôt un caractère d'imposition avec toutes les barrières d'expression contradictoire. Comme le multipartisme avait déjà connu des écueils à l'époque des indépendances, cet élément ne doit pas freiner l'essentiel de l'objectif :

« (...) D'autres disaient : « Nous, nous l'avons fait déjà et nous en connaissons les inconvénients ». Mais les inconvénients sont quand même moins importants que des avantages de se sentir dans une société civiquement organisée ».

[51] MITTERRAND (F), op. cit., 625 a
[52] Ibidem.
[53] Ibidem.

C'est tout à fait compréhensible d'écouter un tel discours où une société désorganisée mérite un soutien moral et matériel impérativement. L'auditeur n'a plus de force de résister aux demandes en présence. A partir de tout le discours de Mitterrand à La Baule on pourrait tenter de schématiser le projet de Mitterrand comme suit :



Aussitôt clôturé le sommet de La Baule, il sera plus intéressant pour l'analyste de voir les réactions des participants à la dite conférence. C'est ce qui nous conduit au second point qui s'intitule : le tournant du discours dans la définition de la démocratie par rapport aux époques antérieures.

II. Le tournant du discours politique dans la définition de la démocratie africaine

La démocratie telle qu'elle était chantée, perçue ou imaginée en Afrique en général et au Burundi en particulier, faisait valoir la glorification des partis uniques au pouvoir et les mouvements intégrés à ces partis. Trop tôt à la sortie du sommet de La Baule, le public intéressé et observateur était impatient d'assister aux réactions des chefs des délégations notamment les chefs d'Etats Africains face au discours de Mitterrand décrit plus haut.

Bien qu'il y ait plusieurs allocutions à travers le discours de Mitterrand, tout tournait autour d'un point : la démocratie, laquelle est définie dans le multipartisme. Avant la conférence, les chefs d'Etats Africains croyaient qu'ils étaient appelés à une consultation au cours de laquelle un compromis pouvait être dégagé entre la démocratie africaine et

la démocratie occidentale. Par exemple le Président de la République du Burundi, le Major BUYOYA déclare à la veille de la conférence :

> *« Je pense que les africains que nous sommes, nous allons faire entendre nos voix. Nous allons dire à nos partenaires du nord que nous optons pour la démocratie. Mais que le Nord ne nous impose pas d'instaurer à la hâte des systèmes qui ont fait peut-être leurs preuves ».*[54]

L'espoir que certains leaders africains se retrouveraient controversés car le dialogue Nord-Sud se heurtait à une demande de l'Europe de l'Est. Comme cette intervention de BUYOYA et d'ailleurs comme celles des autres chefs africains avait comme intention d'éclairer, ces africains se retrouvent devant une situation d'écoute où ils sont appelés à être éclairés sur le mode de démocratie à adopter. Pour les occidentaux, les réalités africaines sont transposables à celles de l'Europe de l'Est comme l'estime BUYOYA (P.) alors que pas.

> *« En Europe, ils ont tendance à réduire qu'en Afrique c'est comme en Europe de l'Est sans pouvoir dire que le remède est la démocratie basée au multipartisme (...). Cette analyse ne semble pas être correcte à mon sens ».*[55]

Anticipativement, le Président (P.) BUYOYA craignait déjà l'homogénéisation des comportements, aboutissant à l'imitation contagieuse, ce qui livrerait les Africains aux mêmes attentes que les Européens de l'Est, d'où alors la canalisation de l'angle sous lequel l'action politique doit être menée pour la démocratie selon le plan de Mitterrand à La Baule :

> *« A la démocratie, il faut le développement. Comment voulez-vous attendrir la démocratie : un système de représentation nationale, participation de nombreux partis et le choc des idées (...) tandis que les deux tiers d'un peuple vivraient dans les misères ».*[56]

Naturellement vrai car la logique est claire : un bon système politique doit assurer à ses acteurs un bien être économique et social. Or la conditionnalité de l'aide au développement pèse sur la prise de décision des Africains du fait que Mitterrand, on l'a vu, menace de rupture de la coopération :

[54] BUYOYA (P.), Conférence de La Baule, R.T.N.B., Polythèque, 625 b juin 1990.
[55] Ibidem.
[56] Mitterrand (F.), op. cit., 625 a.

« La France n'entend pas abandonner quelques pays d'Afrique, dès lors que ce pays aura accepté de s'engager sur la voie que je m'efforce de dessiner ».[57], dit le Président français.

Dans ce contexte, la condition entre les attentes de l'auditoire et celles de l'orateur détermine celui à qui le pouvoir de décision appartient. Il reviendra plus inhibant pour l'orateur au moment des réalisations concrètes. Ceci touche directement le degré de tension collective qui est liée à la vie affective collective. Pour Mitterrand, la question d'endettement est primordiale. Autrement dit si on tentait d'y attirer l'attention, l'adhésion serait totale comme on le verra plus tard. Mais dans l'entre-temps le gâteau à se régaler est sur la table :

« Nous allons réduire à cinquante pour cent (50%) le taux de remboursement des prêts publics pour les pays intermédiaires (le Gabon, le Congo Brazzaville, le Cameroun et la Côte d'Ivoire). Enfin nous allons opérer des transformations de certains prêts en dons pour les pays les moins avancés ».[58]

Face à cette offre, malgré les conditions dures les participants doivent donner leur appréciation après la conférence. Deux tendances apparaissent à ce niveau : il apparaît d'abord les impressions actives et puis les impressions passives à cette démocratie proposée à La Baule.

II.1.. Les impressions actives

Après le retentissement du discours de Mitterrand à la Baule, les médias publics et privés manipulaient à tort et à travers les attitudes des délégations plus importantes de ce débat dont la démocratisation en Afrique. Certains présidents ont directement loué la proposition de Mitterrand par exemple le Président de la République Togolaise, le Général G. Eyadema réagit en ces termes :

« Je pense que le Président Mitterrand a été l'avocat des pays du Tiers Monde ».[59]

Nous nous rappelons l'endroit où Mitterrand prend le devant par rapport aux autres partenaires riches quand il dit que la France c'est la parole des pays riches. Il s'en suivra des réactions à propos du gâteau présenté au plateau : toujours par Eyadema :

[57] MITTERRAND (F.), op. cit., 625 a.
[58] Ibidem
[59] GNASSINGBE(E.), Conférence de la Baule, R.T.N.B., Polythèque, 625 b, juin 1990.

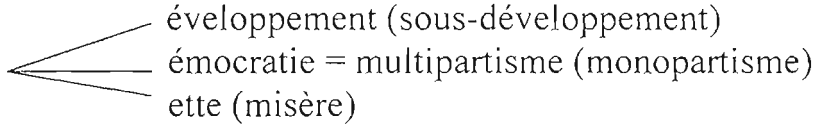
« Pour ces pays intermédiaires (...) le Président Mitterrand (F.) a bien fait ».[60]

Cette expression de reconnaissance montre à quel point l'infléchissement des leaders Africains s'est ratifié sans beaucoup de peines pour plusieurs considérations :

- D'abord, le Président Mitterrand tourne le discours suivant les valeurs propres aux participants :

Il sait à quoi l'auditoire tient,
Il sait à quoi l'auditoire croit,
Il sait à quoi l'auditoire espère,
Il sait à quoi l'auditoire redoute.

C'est pourquoi le paramètre de notre fonction démocratie se détermine par résolution de plusieurs autres indéterminations qu'on retrouve sur cette représentation.



Présentement, la démocratie sans développement et le développement avec surendettement seraient vide de sens. Donc la faiblesse de l'action économique des Africains constitue le pilier des arguments qu'on pourrait émettre à leur endroit. De la sorte, la menace de volatilisation de l'assistance habituelle donne une main forte à l'activité politique à engager en Afrique. Sans toutefois ignorer le danger qui guettait à la porte de l'économie Africaine, on comprendrait la faiblesse des délégations Africaines devant une telle situation décisive de surendettement. Le Burundi à lui seul détenait une dette extérieure s'élevant à 139289,2 millions de Francs Bu, selon le rapport annuel de la B.R.B., publié en mars 1990.

II.2. Les impressions passives

Malgré les déclarations du communiqué final de la conférence de La Baule, dont la satisfaction est unanime du côté des participants africains s'agissant des décisions prises par le Président français, certains de ceux-là s'expriment avec une grande réserve face à ce courant historique. En guise d'exemple, on notera l'interview du Président burundais à la veille de ladite

[60] GNASSINGBE(E), op.cit. 625b

conférence, qui demandait une certaine concertation. Mais Buyoya va se retrouver devant un fait bien accompli. L'opinion des médias pèse sur la responsabilité individuelle et pour lui, la décision ne lui appartient pas seul, le peuple en détient la compétence :

> *« En ce qui concerne la création d'un système du multipartisme, nous pensons qu'il n'appartient pas au Président de la République ou à une autre autorité de décréter le multipartisme chez nous.*
> *Il appartient au peuple burundais de choisir s'il veut évoluer dans un système du multipartisme ou de continuer dans un système du monopartisme ».*[61]

[61] BUYOYA, Conférence de presse à Bruxelles, Bujumbura, R.T.N.B., Polythèque, 625 b, juin 1990.

CHAPITRE II : LE DISCOURS BURUNDAIS SUR LA DEMOCRATISATION : DE LA MEFIANCE A L'APPROPRIATION INSTRUMENTALE

II.1. La stratégie de pénétration du discours

La situation politique exige que le Président prenne le devant dans ce mouvement de démocratisation, parce que c'est pour son honneur dans le concert des Nations. Pour les réticences observées chez les Barundi, peu lui importe car il est optimiste. Déjà neuf mois plus tard après le sommet de La Baule, il déclare le 21 mars 1991 :

> *« le Burundi a une longueur d'avance sur quelques autres dans la démocratie ».*[62]

Voilà que le Président commence lui aussi à faire sentir que la démocratie n'est pas encore installée au Burundi mais plutôt qu'elle est en cours d'introduction. Pour le moment le discours politique quitte spontanément le terrain de la glorification du Parti unique vers un processus d'entraînement où certaines autorités sont tenus à expliquer aux masses la nécessité du mouvement en cours. Dans le lancement des travaux de réflexion sur la constitution de 1992, il y avait deux groupes, l'un constitué par les locuteurs et l'autre par l'auditoire. A cet effet, le locuteur ne doit pas vaquer dans l'abstrait selon Natalie Pacout :

> *« L'auditoire sera d'autant plus attentif que le locuteur s'adressera à lui en le prenant à parti. L'utilisation de vous et tu, il se sent interpellé, donc plus attentif. L'énoncé du programme à exécuter méritera ce soutien ».*[63]

A l'instar du discours de Mitterrand (F.) à la Baule sera exploité par le président Buyoya au moment du lancement des travaux à la commission constitutionnelle :

> *« Mesdames, Messieurs, membres de la commission constitutionnelle, votre mission est d'élucider le régime souhaitable, tel le pluralisme au Burundi le régime des partis, etc ».*[64]

[62] BUYOYA, Discours de lancement des travaux de la commission constitutionnelle, Bujumbura, 21 mars 1991.
[63] PACOUT (N.), Parler en Public, Ailleur, Nouvelles Editions Marabout, 1988, p. 31.
[64] BUYOYA, Discours du lancement de la commission constitutionnelle, Bujumbura, le 21 mars 1991.

Mais ensuite, le cahier des charges est précisé, ce qui limite la marge de manœuvre des membres de la commission. A ce propos, le Chef de l'Etat burundais estime que dès lors que la commission chargée d'élaborer le projet de constitution a terminé la première phase de la mission allouée, c'est-à-dire : *« analyser toute la problématique de la démocratisation et produire un rapport à transmettre au président de la République »*[65], elle devait s'atteler à la seconde étape qui est de :

> *« Organiser le débat national sur la démocratisation des institutions et de la vie politique ».*[66]

C'est une étape qui va déterminer la place et le rôle de l'administration sinon de mandataires politiques dans un processus d'entraînement de la population burundaise vers un nouveau système dit démocratique ; lequel, dans le contexte de La Baule, exprime un avenir merveilleux. Pour ce débat le contenu essentiel est d'intégrer le peuple burundais dans une homogénéisation d'attentes et surtout une vision commune de cet avenir.

D'après Burdeau (G.) :

« si le politique est du social devenu conscient, il suppose une société suffisamment homogène pour que s'en dégage une conscience collective. C'est précisément à ce processus d'unification spirituelle que traverse l'obstacle à la société du nouvel âge. La vie politique encourage l'unification au niveau des appétits, des désirs, des revendications en les polarisant vers ce qu'elle peut fournir ».[67]

Au niveau de l'organisation de ce débat, deux opérations étaient envisagées. Quand une partie de la population est dans la salle pour débattre sur le contenu du rapport de la constitution, une autre partie est mobilisée par les délégations du pouvoir. Il s'agit d'une explication lors des cérémonies occasionnellement motivée par les hautes autorités du pays à travers les discours afin de stimuler la population de la nécessité de la démocratie pluraliste. Ceci s'interprète facilement chez Burdeau (G.) dans sa théorie sur la dynamique sociale selon laquelle:

> *« La vie politique a toujours été partagée entre l'action sous les feux du plateau et l'agitation des coulisses ».*[68]

[65] BUYOYA (P.), Discours du président de la République lors du lancement des travaux de la commission constitutionnelle, Bujumbura, le 22 mars 1991.

[66] Ibidem.

[67] BURDEAU (G.), Traité de science politique, T. X, La rébellion du social, IIème édition, Paris, L.G.D.J., 1977, p. 21.

[68] Ibidem.

Cette phase pour le pouvoir constitue une démonstration de la vitalité de la démocratie à engager. Donc, comme Burdeau (G.) poursuit :

> *« Face à la lumière et les zones d'ombres, c'est un spectacle dans l'unité et la cohérence du mouvement. Les gouvernés l'applaudissent le sifflent parce qu'ils voient la préfiguration de leur destin ».*[69]

Au regard des acteurs politiques, c'est le moment de produire des discours énonciatifs des événements futurs. Ceci rejoint Moussa Daff qui dit :

> *« Les leaders politiques, en fonction de leur position énonciatif, parle de la démocratie en mettant l'accent sur les avancées réalisées soit en faisant porter les regards sur les insuffisances du système ».*[70]

Le pouvoir s'emploie à mener une campagne d'affermissement et de sociabilité aux yeux du citoyen qui se voit participant dans la gestion des affaires publiques. Donc, cette communication, dit Burdeau (G.)[71] assure en effet une sorte de confirmation quotidienne de la légitimité du pouvoir. Pour que celui-ci puisse être considéré comme démocratique, il ne suffit pas que par son origine lointaine, il procède du peuple ; il faut encore que dans son action quotidienne, il trouve son inspiration dans la volonté populaire. C'est dans cette logique que le débat sur la démocratisation des institutions a été conçue. A côté de ces structures officielles de mobilisation en faveur de la démocratie, la conception du pouvoir, une autre organisation clandestine est en activité. Il agit et lutte pour la démocratie. Pour elle, c'est bien évidemment de mobiliser la population burundaise à jeter le tort au pouvoir politique.

Alors pouvons-nous trouver deux sens du mot démocratie, un concept dont rêvent tous les peuples épris de justice, de liberté, d'égalité (..), comme l'explique Moussa Daff[72]. Tout simplement, poursuit-il, l'appropriation de la revendication de l'idéal démocratique permet aux partis politiques de se positionner comme porte-parole du peuple instaurant ainsi une dichotomie bien ancrée dans les mœurs politiques, c'est-à-dire la démarcation dans le lexique de dénomination du parti et dans le discours politique entre l'opposition et le pouvoir.[73]

Le fait de préciser tel ou tel objectif, le locuteur applique l'insistance sur l'objet. On peut dire que politiquement, les gouvernants sont établis pour faire prévaloir la volonté de ceux qui détiennent dans l'Etat la plus grande force politique c'est-à-dire le Président de la République.

[69] BURDEAU(G), op.cit.,p21.
[70] MOUSSA (D), op. cit., p. 35.
[71] MOUSSA(D,)op. cit., p. 35.
[72] MOUSSA (D), op. cit., p. 31.
[73] MOUSSA(D .)op. cit., p. 33.

Représentant cette force politique prépondérante, les individus (membres de la commission) forment individuellement ou collectivement le Président. De cela Burdeau dit :

> *« Comme centre d'impulsion de toute activité étatique, par leur attitude qui à la fois modèle l'opinion et l'inspire d'elle, les mandataires introduisent dans l'ordonnancement juridique positif l'idée de droit que le souverain ne cesse jamais de compléter et de parfaire (...) car leur intervention a pour effet d'investir les volontés du souverain de la force propre aux décisions étatiques ».*[74]

Donc à observer l'intention qui anime le souverain, son objectif principal est de choisir des citoyens qui lui sont attachés politiquement pour éviter qu'il y ait des éléments perturbateurs à son projet. D'une manière raisonnable, le souverain agit par décret pour investir l'équipe. Autrement dit l'objectif est d'élaborer un texte qui permettrait au souverain de perdurer au pouvoir. C'est ce G. Burdeau explique en ces termes :

> *« Quel que soit le mode d'élaboration d'une constitution, elle ne pourra entrer effectivement en vigueur qu'avec l'assentiment exprès ou tacite du souverain ; c'est dire que le statut des gouvernants qui comprend les règles relatives à leur choix dépend de la volonté du souverain »*[75].

En somme, pour le cas du Burundi, nous approchons une phase où les autorités politiques veulent engager ou veulent s'approprier la carte jouée à la Baule par Mitterrand. Plusieurs signes apparaissent pour définir un nouveau mode de régime. Parmi ceux-là, il y a d'abord un discours politique qui au départ définissait le Parti UPRONA comme une démocratie populaire. D'autre part, les textes qui instituaient le parti unique sont tenus à l'adaptation dans l'environnement international : la démocratisation multipartiste.

[74] BURDEAU (G.), Traité de Science Politique. T. II, L'Etat, Paris, L.G.D.J., p. 282.
[75] **Ibidem.**

II.2. Les enjeux dialectiques d'entraînement objectif du débat populaire

II.2.1. Le décor de la conscientisation pour la démocratie

Depuis l'accession du Burundi à l'indépendance en 1962 jusqu'en 1990, tous les régimes qui se sont succédés au pouvoir ont été marqués par un discours relatant un régime démocratique ou régime de partage : « Intwaro rusangi ». Depuis La Baule, Le discours change sans que les élites politiques aient changé ni dans leurs pratiques ni dans leur culture politique. Désormais, le Burundi doit aller vers le pluralisme politique, c'est-à-dire la « vraie démocratie ». Un projet de société est soumis à la réflexion populaire pour sortir une définition consensuelle du concept « démocratie ».

A cet effet, un débat populaire est organisé depuis les hautes instances de la société burundaise jusqu'au niveau de la collectivité locale. Nous entrons alors dans un processus dialectique où le peuple est sensé s'exprimer. Cette dialectique signifie selon le dictionnaire Petit Larousse, « une suite de raisonnement rigoureux destiné à emporter l'adhésion de l'interlocuteur ». Elle procédera par l'analyse de la réalité en mettant en évidence les contradictions de celle-ci et à chercher à les dépasser. C'est également un examen d'un problème entraînant une discussion animée, parfois dirigée entre les personnes d'avis différents. On se rappelle déjà que la troisième mission de la commission constitutionnelle était d'élaborer enfin le projet de la Constitution de la République du Burundi et d'en assumer l'explication avant son adoption.

II.2.2. Le jeu des acteurs dans le réglage de la démocratie

L'élément majeur qui retient l'attention de l'analyste, c'est le jeu que des acteurs développent autour du concept de la démocratie, un concept proposé, selon Moussa Daff[76], par tous les leaders politiques avec des réglages de sens très subtil au point qu'on peut se demander si ce terme, tant galvaudé et si courant dans le discours politique, n'est pas devenu abstrait pour beaucoup de citoyens (...). Quel(s) signifié(s) cache ce signifiant qui est l'instrument privilégié garant du respect de la personnalité du citoyen dans un Etat de droit. Ce jeu des acteurs, implique tour à tour le locuteur et l'interlocuteur, puis régule les interventions suivant la hiérarchie sociétale définissant l'enjeu relationnel et décisionnel. Dans ce long trajet qui mènera au référendum, les acteurs principaux sont le pouvoir étatique qui conçoit le terme démocratie, comme un changement dans la continuité

[76] MOUSSA D, op. cit., p. 31.

et l'opposition qui définit la démocratie par le changement du pouvoir en place.

Ainsi, l'Etat, agit en ses lieux et places via ses structures administratives en vertu de la mission prédéfinie et accréditée aux fonctionnaires délégués à la cause de l'Etat. C'est une réalité qui garantit la rénovation du régime en place. Et pour arriver à l'objectif, explique Charles Debbash,

> *« Il faut un chef placé au-dessus, un chef de l'Etat qui a la charge d'accorder l'intérêt général quant au choix des hommes avec l'orientation qui se dégage (...) à lui l'attribution de se servir d'arbitre au dessus des contingences politiques surtout dans les moments de graves confusions en invitant le pays à faire connaître sa décision souveraine ».*[77]

A cet instant, le choix des membres de la commission chargée d'élaborer le projet de constitution relève du pouvoir discrétionnaire du Président de la République. Au cas concret, le décret présidentiel n° 1/004 du 20 mars 1991 porte la nomination des membres de ladite commission et définit sa mission. Pour le Président de la République, la démocratie qu'il souhaite appliquer aux Burundais n'est pas une importation mais plutôt son initiative propre :

> *« en créant la commission constitutionnelle, nous honorons un engagement pris et renouvelé depuis 1989. En effet, le 13 mai 1989, lors de la présentation du rapport sur la question de l'unité nationale, nous avons réaffirmé la nécessité d'instaurer, à terme des institutions démocratiques. Une année plus tard, le 16 mai 1990, lors de la publication du projet de Charte de l'Unité Nationale nous avons confirmé explicitement notre intention de mettre sur pied une commission constitutionnelle. Et plus récemment encore, le 9 février 1991, au lendemain de l'adoption de la Charte de l'Unité Nationale, nous avons annoncé la concrétisation imminente de cet engagement constant. Depuis l'avènement de la troisième République, la démocratie est devenue un choix et une pratique ».*[78]

L'appropriation du concept « démocratie » par les autorités burundaises s'inscrit dans le ***cadre d'autoglorification*** du pouvoir et la ***justification*** du bon exemple. Par exemple, Buyoya dit :

[77] DEBBASCH (C.), Droit constitutionnel et institutions politiques, Paris, Economica, 1990, p. 557.
[78] BUYOYA (P.), Discours à l'occasion de l'installation de la commission constitutionnelle, Bujumbura, 22 mars 1991.

« Nous-même, le gouvernement et les administrations, tous les pouvoirs publics se sont inspirés de cette ligne (...) résolument démocratique : se concerter, dialoguer, débattre, appeler à la contribution. Les peuples veulent participer et devenir les maîtres des décisions au lieu d'en être les objets ».[79]

Malgré ces intentions de l'autorité l'image du souverain est toujours prépondérante surtout dans la détermination des textes légaux, comme l'explique Yves Guichet :

« La constitution en tant que loi fondamentale de l'Etat, elle doit être assurée par le souverain ».[80]

Ceci n'exclut pas le rôle prépondérant de l'avis populaire exprimé par référendum comme l'explique Yves Guichet :

« Même si la constitution est soumise au référendum pour qu'elle devienne une règle de droit, le texte est élaboré par une commission nommée par le souverain ».[81]

Ceci répond à une nécessité de trouver des gens forts en qui la confiance est imminente, capable de convaincre l'opinion publique par les raisons qui stimulent cette démocratie. Il revient au souverain de se servir d'arbitre au dessus des contingences politiques dans les moments de graves confusions en invitant le pays à faire connaître sa décision souveraine. L'inquiétude soulevée à propos de l'acceptation ou du rejet du multipartisme est pleine de multiples interprétations. D'abord, elle met en relief la valeur décisionnelle de la commission devant le Chef de l'Etat. Ensuite, elle remet en cause l'injonction de la démocratie, c'est-à-dire le risque de voir le Burundi écarté par les Bailleurs mais, plutôt la souveraineté du peuple dans les décisions qui l'engagent vers son destin.

Face à cet enjeu, la commission constitutionnelle était dubitative, si l'on en croit son vice-Président Térence Sinunguruza :

« En cas de refus populaire du multipartisme, il est trop difficile au présidium de répondre à cette question (...), peut-être que le Président de la République trouvera d'autres choix. Il reviendra à lui de prendre ses dispositions ».[82]

[79] BUYOYA(P), Discours de lancement de la commission constitutionnelle, Bujumbura, 22 Mars1991.
[80] GUICHET (Y), Elément de droit constitutionnel, Paris, Albatros, 1981, p. 88.
[81] Ibidem.
[82] SINUNGURUZA (T.), Conférence de presse du Vice-Président de la commission constitutionnelle, Bujumbura, EM.S. 280, 17 décembre 1992.

Comme on le voit à travers cette déclaration, la démocratie n'est ni un sujet à objet de discussion, ni un choix du peuple, mais elle reste un instrument pour le pouvoir de garder sa domination en utilisant ce peuple qu'il réclame la protection. Implicitement, toutes ces manœuvres de commission ou de consultations populaires sont de techniques présentement démocratiques au profit de ceux qui exercent le pouvoir. Autrement dit, à cette étape, la commission n'a pas la mission de recueillir les objections chez les interlocuteurs, elle a pour mission d'expliquer seulement le projet et enfin de pouvoir conscientiser les participants sur des points portant confusion sur la démocratie, c'est-à-dire les gens, « timorés et distraits ».[83]

II.2.3. La stimulation des appétits pour la démocratie à travers le débat populaire

La stimulation des appétits pour la démocratie à travers le débat populaire rentre dans un processus d'entraînement de l'élite burundaise à appuyer le gouvernement pour aboutir à la démocratisation des institutions.

En effet, l'organisation du débat populaire sur la démocratisation des institutions a occupé une place prépondérante dans la conscientisation pour le multipartisme :

> *« Pourquoi s'effrayer, (...) sur la voie de la démocratie authentique, le Burundi a une longueur d'avance sur quelques autres ».*[84]

Constatant qu'une opinion de Burundais influents politiquement était hostile au multipartisme, le Président Buyoya s'employa à rassurer les Burundais que l'heure « a sonné pour eux d'entrer dans la démocratie ». Depuis la conférence de La Baule jusqu'au 30 septembre 1991, les autorités politiques avaient la mission d'insister dans les divers discours la nécessité de la démocratie.
Bien que timide, la campagne de « sensibilisation » et de « conscientisation » commence le 30 septembre 1991, le jour où est lancé le débat national sur le rapport de la commission constitutionnelle à travers tout le pays par le Premier Ministre, Adrien SIBOMANA. L'amorce de ce débat avait été déclenchée le 10 septembre par le Président de la République à l'occasion de la présentation du dit rapport du projet de constitution. La première étape du débat sur la démocratie s'est déroulée simultanément dans la Mairie de Bujumbura et dans les cinq provinces :

[83] BUYOYA(P.), Discours lors du lancement de la commission constitutionnelle, Bujumbura, 22 mars 1991.

[84] Ibidem.

Cibitoke, Gitega, Kirundo, Makamba et Ruyigi. Ces sessions réunissaient les hauts cadres autour du point :

> *« Se prononcer sur l'organisation, le travail des partis et sur les élections. Les participants devaient se prononcer sur l'ensemble des thèmes que les membres de la commission constitutionnelle avaient eu à développer ».*[85]

Donc il s'agit entre autres questions de s'atteler aux énigmes de la démocratie opérant dans le système du multipartisme comme le précise le Président P. Buyoya lors de la présentation du rapport par le Président de la commission constitutionnelle.

> *« Kubera ibintu vyinshi babonyeko (Abagize umugwi ushinzwe gutegura ibwirizwa shingiro rya Republika y'Uburundi mu 1991) imigambi myinshi yokungura Uburundi ».*[86]

Ce qui signifie :

> *« Pour des raisons multiples, les membres de la commission constitutionnelle ont estimé que beaucoup de partis avantageraient plus le Burundi ».*

Egalement les participants au débat devaient se pencher sur les questions relatives aux institutions de l'Etat, à la démocratisation à la base ainsi qu'au facteur humain dans le fonctionnement des institutions démocratiques à mettre en place.[87]

En lançant solennellement ce débat national, le Premier Ministre Sibomana tient à vanter les performances de la théorie démocratique depuis ses origines grecques :

> *« Premièrement, parmi les critères fondamentaux de la démocratie, les principes de la souveraineté et de la participation populaire occupent une place de choix. Autrement dit, dans la mesure où la souveraineté populaire, c'est-à-dire le pouvoir de commander et de contraindre appartient au peuple tout entier. Aucune partie de la*

[85] WAKANA (F.), Débat sur le rapport de la commission constitutionnelle, in Renouveau du Burundi n° 3601, Bujumbura, 01 octobre 1991.

[86] BUYOYA (P.), Discours lors de la présentation du rapport de la commission constitutionnelle, R.T.N.B., BUP 840.

[87] WAKANA (F.), Débat sur le rapport de la commission constitutionnelle, in Renouveau du Burundi n° 3601, Bujumbura, 01 octobre 1991.

population, aucun individu ne peut se substituer à lui pour l'exercer ».[88]

C'est pour cette raison que le débat doit être mené sur tout le territoire. Toutefois, la consistance des objections qui se dégageront du débat devrait influer sur la perfection comme le répète le Premier Ministre :

« L'organisation d'un débat national d'une telle ampleur doit consacrer la volonté des pouvoirs publics de pérenniser une démarche démocratique si effectivement l'expression populaire agirait sur les textes en traitement ».[89]

Ce travail de persuasion s'opère suivant certaines dispositions :

- la préparation suffisante du locuteur (conférencier)
- les critères de choix, à l'invitation des participants
- le timing alloué aux séances du débat
- la procédure aménagée dans le déroulement du débat
- la publication des conclusions sur les ondes nationales.

II.2.4. Préparation suffisante du locuteur

La démocratie est un concept qui nécessite de bons enseignements et de bons enseignants fortement imprégnés et outillés ; des enseignants capables de produire chez les élèves ou adeptes une garantie d'un avenir merveilleux. Comme le dit G. Burdeau (G.) :

« Gouverner, c'est encore prévoir. La prévision s'effectue dans le sens d'une projection dans l'avenir des forces qui commandent déjà le présent. Par conséquent, pour que le futur s'accomplisse dans les meilleures conditions, il apparaît qu'une politique opportune consiste à amener les gouvernés à le considérer comme souhaitable ».[90]

Pour en arriver là, le gouvernement conçoit d'abord l'idée de plonger l'élite dans cette volonté vers le futur démocratique. Dès lors que le débat est lancé, il s'accompagne d'une orchestration psychologique destinée à en exclure tout aspect autoritaire et à établir que les conséquences vont dans le sens de la nature des choses. Partout, le point de la démocratie est à l'ordre du jour. Donc pour un voyageur ou un revenant qui viendrait au Burundi en

[88] SIBOMANA (A.), Discours de lancement du débat national sur le rapport de la commission constitutionnelle, Bujumbura, le 30 septembre 1991.
[89] SIBOMANA (A), op.cit., p.1.
[90] BURDEAU (G.), Traité de science politique, T. VIII, La démocratie et les contraintes du nouvel âge, Paris, L.D.G.L., 1969, p. 436.

cette période de septembre 1991, Charles Itangishaka dit qu'il y a un changement qui se prépare :

> *« Aujourd'hui, il observerait des mutations qui y sont en cours. La première idée qu'il se ferrait à l'esprit est celle d'une situation où tous les espoirs semblent possibles à portée de l'imagination créatrice ».*[91]

A cette époque où le gouvernement burundais entreprenait la démocratie, il devait s'assurer de la qualité de l'équipe à pouvoir conscientiser les destinataires. Donc la définition de la démocratie par l'équipe, doit sa pertinence en la capacité de créer une séduction pour cette démocratie.
Le rôle essentiel de la commission constitutionnelle en cette phase du débat populaire est de mobiliser le peuple derrière le gouvernement qui ne cesse de crier haut sur les ondes que le Burundi entre dans la nouvelle ère : celle de la démocratie.

Dans ce cas,

« *il est indispensable que le groupe soit imprégné et entraîné dans sa totalité par les forces à la fois novatrices et généreuse que suscite la vision de cette démocratie* », comme l'explique Burdeau[92].

Et, poursuit Burdeau, *« c'est dans cette séduction de cet avenir (la démocratie) que le pouvoir étatique puise sa force. Mais pour que cette démocratie (avenir) se tienne, il faut qu'il soit tenu capable de se réaliser. Et cette capacité elle-même dépend d'une part de l'aptitude des représentants de l'Etat à se concevoir solidaires devant le futur, d'autre part de l'habilité avec laquelle, lui l'Etat, saura faire rétroagir sur le présent, l'image de l'avenir pour tirer de sa puissance unificative (l'unité nationale) la force de le créer. Donc la formation d'une conscience collective unitaire ne peut donc raisonnablement être entendu que d'un processus intellectuel au terme duquel une vision du futur accepté par tous réagira sur le présent pour y effacer les divisions résultant de la structure actuelle de la société ».*[93]

Donc avant la généralisation du débat sur la démocratie, les membres de la commission se sont lancés à la campagne d'explication du contenu du rapport aux cadres politiques et administratifs. Tous ces cadres ont évolué au sein du Parti unique. Et non seulement, ils sont tirés des mouvements intégrés de l'UPRONA qui est structuré depuis les hautes sphères de l'Etat jusqu'aux collectivités locales. Le processus de démocratisation fait figure du principe de regroupement de la collectivité, à considérer que l'avenir est conçu comme un avenir pour tous. Cette idée qui peut être chimérique,

[91] ITANGISHAKA (C.), Tribune, in Renouveau du Burundi n° 3641, Bujumbura, 9 novembre 1991, p. 8.
[92] BURDEAU (G.), Ibid., p. 352.
[93] Ibidem.

aussi longtemps que les milieux de vie, les conditions sociales, les chances de promotion, les possibilités d'accès à la culture furent tenues pour un donné offrant peu de prise aux volontés humaines, devient une hypothèse plausible à partir du moment où l'on prend conscience que le monde de demain sera un monde non plus imposé, mais créé. Pour le Premier Ministre,

> *« Ce débat offrira à tout citoyen qui le souhaite l'occasion de se prononcer sur le contenu de la constitution du Burundi, sur l'organisation et le travail des partis et sur les élections. C'est la première fois qu'un tel débat est mené au Burundi ».*[94]

Avec moins d'injonctions, le gouvernement engage les cadres à s'occuper de leur avenir conçu par la commission. Cette dernière, rappelle le Premier Ministre, est tenue d'organiser et d'animer ce débat.

1. Critère de choix à l'invitation des participants

Selon Georges Burdeau,

> *« le pouvoir instituant le dialogue et multipliant les contacts, il est à l'œuvre de beaucoup avant de devenir l'affaire de tous ».*[95]

L'invitation a été donnée aux hauts cadres de l'Etat et aux corps constitués de la Capitale, puis aux hauts cadres politiques et administratifs provinciaux et communaux.

Si l'on analyse cette organisation il apparaît d'une part un plan qui confirme l'ordre existant, d'autre part, il tend à faire de l'Etat gestionnaire une nécessité qui ayant une conscience claire et unitaire de ses objectifs discipline son dynamisme pour les atteindre. A ce propos, G. Burdeau a raison d'écrire que :

> *« c'est dans la pensée des gouvernants que réside la chance pour l'Etat d'obtenir du groupe le consensus qui fera de lui, le garant d'une certaine conception de l'ordre désirable de tous en dépit de la diversité des aspirations particulières ».*[96]

L'organisation du débat à partir du haut répond à une dynamique inspirée par la centralisation du pouvoir. Ces cadres de l'Etat qui vont débattre sur

[94] SIBOMANA (A.), Discours lors du lancement de débat national sur le rapport de la commission constitutionnelle, Bujumbura, le 30 septembre 1991.

[95] BURDEAU (G.), Traité de science politique Tome VIII, la démocratie et les contraintes du nouvel âge, Paris, L.D.G.L. 1969, p. 177.

[96] Ibidem.

la démocratie sont gagnés à la cause du pouvoir central, ce qui répond au rôle du centre dans la régulation du mouvement comme Burdeau l'explique :

> *« La fonction du centre signifie que le centre remplit une des fonctions essentielles du pouvoir dans une société politiquement organisée et qui est d'assurer l'assimilation par le corps sociale des nouveautés de structures et de finalités qu'il peut absorber sans traumatisme dangereux pour son équilibre ».*[97]

Pour un observateur non averti, il y a moins de pied des autorités politiques car ce sont des citoyens qui vont définir leur destiné. Toutefois, avec le système monopartiste, le parti incarne l'administration et vice-versa et cela s'explique chez Max Weber.

> *« Le rayonnement du chef est d'autant plus grand qu'il se place en dehors du groupement politique qu'il méprise l'autorité en place et arrache les hommes à la routine et à l'ennui de la vie quotidienne en exaltant les aspects irrationnels de la vie. Ce qui importe dans ce cas, ce n'est pas la stabilité mais le mouvement et même le bouleversement à l'image du chef qui est l'incarnation d'un idéal et non d'un droit ou d'un règlement ».*[98]

La progression descendante reflète une désintoxication dans l'élargissement du groupe à gagner la confiance. Les gens à inviter ne sont pas moins concernés par le problème que leur chef les propose : la démocratie. Nous nous rappelons qu'en décembre 1990, un congrès extraordinaire du Parti UPRONA avait porté à la présidence Buyoya Pierre. Actuellement, ces invités dans ces débats sont des membres des comités nationaux, provinciaux, communaux, etc, du Parti. En témoigne la tenue qui était portée par les participants. Presque tous les participants portaient les couleurs du Parti UPRONA. Autrement dit, quel que soit le virement du Parti, jusqu'à ce jour, tous les fonctionnaires publics tiraient profit au Parti unique. Donc pour l'entrepreneur, l'Etat, il fallait arracher ces grands profiteurs afin qu'ils se démarquent de bon exemple dans la généralisation du débat. En somme la mobilisation de la classe des intellectuels décharge le travail des membres de la dite commission, ce qui va agrandir le nombre de locuteurs dans les tranches qui suivraient. En conséquence, le processus de démocratisation sera vite accéléré vu le nombre croissant des locuteurs qui partageront les rôles et les lieux sur l'ensemble du territoire.

[97] BURDEAU (G), op.cit.,p.177.
[98] FREUND (J.), Sociologie de Max Weber, Paris, PUF, 1968, p. 204.

2. La généralisation du débat

Après la première phase du débat sur la démocratie au niveau des intellectuels et des cadres de l'Etat, le débat sera porté à l'échelle nationale depuis le 30 septembre jusqu'au 25 octobre 1991 pour des communautés inférieures.

Qui sont les conférenciers ?

En jetant un clin d'œil sur les participants, on constate d'abord que dans un premier temps, ce ne sont plus les membres de la dite commission qui animent le débat mais plutôt, ces cadres qui participaient aux débats organisés au niveau provincial. A l'école de la démocratie, plusieurs lauréats ont eu des diplômes et se sont mis à l'œuvre d'enseigner la démocratie aux autres. Dans deux jours seulement, le temps imparti au débat, tous les participants sont complètement outillés et sont capables d'expliquer la nécessité de la démocratie qu'eux-mêmes avaient refusé. Dans cette seconde étape ces nouveaux locuteurs (cadres politiques et administratifs de l'Etat) vont se répartir sur tout le territoire à l'explication de la nécessité de la démocratie multipartiste. Même dans cette phase, les invitations sont adressées suivant les canaux du parti unique. Il est invité les membres influents du parti depuis le niveau communal jusqu'à la cellule. Ces derniers vont directement expliquer la démocratie à leur tour à la population de leur ressort ce qui accélère la généralisation du débat sur la démocratisation des institutions au Burundi. Mais alors on pourrait se poser la question de savoir pourquoi, à la sortie du débat, la matière dispensée est complètement comprise à considérer les conclusions qui sont publiées après chaque session. Donc il s'avère impérieux d'analyser la procédure suivie au cours du débat.

3. L'analyse du déroulement des sessions

Quand une réunion se tient à propos d'un sujet précis, plusieurs manières peuvent caractériser le genre de la réunion. Elle peut être une réunion d'information, elle peut être également une réunion de débat où ressortira un compromis ou encore une réunion descendante, c'est-à-dire une réunion où le conférencier a le rôle de convaincre l'auditoire qui est tenu à une position d'écoute.

En effet, le débat sur le rapport de la commission constitutionnelle, qu'il soit au niveau des hauts cadres de l'Etat et des corps constitués, soit au niveau provincial, communal ou même local, la procédure utilisée était :

- D'abord de distribuer à chaque participant une copie de quarante pages contenant le rapport de la commission à parcourir dans deux jours.
- Ensuite, le conférencier lisait à haute voix le résumé du rapport.
- Et puis l'auditoire demandait des éclaircissements sur des points qui prêtaient à confusion où le locuteur donnait sa réponse, c'est-à-dire son point de vue.
- Enfin, le secrétariat publiait les conclusions qui ressemblaient aux réponses données par le locuteur.

En jetant le coup d'œil à l'organisation de ce débat, le conférencier utilisait son dynamisme latent, qui pour lui, devrait susciter la participation des interlocuteurs. A ce moment, explique Mucchielli :

> *« si confondait les genres, le conducteur du débat prend seul la parole et use de son statut d'autorité pour suggérer des idées, surtout les siennes, au groupe, il n'obtient qu'une participation sporadique limitée à des interventions individuelles plus ou moins stéréotypés mais jamais d'interraction ».*[99]

La démocratie, si elle est comprise au sens premier du terme, devrait susciter un enthousiasme. Ce fut le contraire. A lire les journaux et à écouter les informations de la radio, la grande part des participants avaient exprimé des inquiétudes à propos de la démocratie induite par le multipartisme. Certains parmi eux l'ont vécue, d'autre l'ont entendue. On craignait la recrudescence de la violence ethnique qui avait caractérisé le Burundi sous le régime du multipartisme au Burundi c'est-à-dire de l'indépendance jusqu'en 1966.

Dans la perspective de ce débat, il est très intéressant d'insister sur le décor des cérémonies d'ouverture des sessions.

D'abord l'accueil, la présentation et la qualification des participants constituaient une phase préliminaire. Minutieusement préparée, celle-ci était faite sans image de hâte de façon à laisser le temps aux participants de s'installer dans leur situation de bon travail. Par une brève allocution, l'animateur faisait dire à chaque participant quelle est son expérience du sujet et pourquoi il s'y intéresse. Ceci permettait de meubler substantiellement le délai nécessaire. Par exemple le Premier Ministre dit :

> *« je disais plus haut que nous estimons une ère nouvelle avec de nouvelles exigences. C'est pourquoi la responsabilité des intellectuels burundais et des cadres de l'Etat est à la fois sollicitée et mise à l'épreuve. Voilà l'objet de mon message en ce jour où les premiers groupes des cadres de l'Etat, du secteur privé, de l'année,*

[99] MUCCHIELLI (R.), op. cit., p. 64.

et des confessions religieuses de toutes les sensibilités se réunissant pour débattre sur l'avenir politique du Burundi ».[100]

Après avoir institué la capacité des interlocuteurs, l'animateur définit ce qu'on attend d'eux dans la réunion :

« Après avoir connu une période peu glorieuse à bien des égards, le Burundi vit actuellement une ère nouvelle. Un tournant historique qui n'est permis à personne de rater ou de compromettre, les cadres, tous, que tout autre doivent comprendre que la réussite du processus démocratique que nous avons déjà amorcé et dont nous recherchons le renforcement par la mise en place des institutions démocratiques définitives dépendra en grande partie du comportement responsable qu'adoptera le corps des cadres de l'Etat en particulier et de l'intelligentia burundais. Issus des milieux socio-professionnels différents, vous allez confronter des formules parfois diamétralement opposées dans leur contenu. Il est donc un préalable que vous ayez constamment à l'esprit que le débat national qui s'ouvre aujourd'hui n'est nullement le lien pour ceux dont les opinions divergent,... d'échanger des propos désobligeants ».[101]

Donc, il est moins l'occasion pour certains d'imposer leurs vues. Au contraire, les différentes sensibilités qui vont s'exprimer devront être guidées par les règles définies par l'orateur. Nous pouvons dégager quelques unes :

- La tolérance : car la question de l'unité nationale constitue un enjeu dans ce processus de politisation (voir plus loin).
- La courtoisie : C'est une logique pour rendre agréable le débat. Il faut apprendre à miser sur les contradictions sans heurts ;
- La patience : Pour ceux qui voudraient l'anticipation sur les textes, les ambitions doivent être modulées.
- La logique du moment : Pour ceux incertains, le Burundi ne doit pas rater le rendez-vous de l'histoire. Le multipartisme est plus meilleur. « Que l'obscurantisme du monopartisme ne nous agace par mépris du réel perçu dans le monde du multipartisme » (...).

[100] SIBOMANA (A.), Discours du lancement du débat sur le rapport de la commission constitutionnelle, Bujumbura, le 30/9/1991.

[101] Ibidem.

L'animateur définissait clairement sa place face à celle des participants où il se confond à l'auditoire par les pronoms de désignations :

> *« La responsabilité des intellectuels burundais et des cadres de l'Etat est à la fois sollicitée et mise à l'épreuve. Votre responsabilité est engagée. Personne n'a le droit de se dérober. C'est nous tous ensemble, mais c'est aussi chacun de nous. Parce que nous sommes les maillons d'une même chaîne, le mot d'ordre est sans équivoque. L'ensemble des participants se prononcera sur les thèmes tels le système des partis politiques (...) de réintroduire au Burundi le multipartisme ».*[102]

Cette démarche dialectique a pour effet de création des attentes de l'auditoire. L'animateur a pour intérêt de montrer sur quel point insister et pour quel intérêt il faut mener l'action dialectique. Enfin, l'animateur présentait anticipativement ce qu'il souhaite que soit le résultat de la réunion : aboutir à la démocratie multipartiste.

4. Le contenu du débat :de la méfiance à la démocratie

Aussitôt que le débat était officiellement lancé par le Premier Ministre, le travail qui restait était d'ordre technique. Il incombait à la fois les procédures prévues par le jeu des acteurs et ensuite les techniques de l'animateur en faveur de la démocratie pluraliste souhaitée par le Président Mitterrand d'abord, puis par le Président Buyoya et enfin par le Premier Ministre Burundais, Sibomana lors du lancement du débat sur la démocratisation des institutions au Burundi. En dépouillant les éléments de la presse écrite qui avait suivi de près le déroulement des débats, le décors était présenté de la manière suivante :

> *« La première étape consistait à lire vite la synthèse du rapport ».*[103]

Ou encore, le Bureau présente le rapport[104].

L'utilisation de ce style rentrait dans la catégorie des réunions d'informations descendante parce qu'aussitôt que le résumé fut présenté, le locuteur recevait des questions à répondre mais non pas des suggestions à considérer. Dans ces conditions le locuteur veut s'assurer d'avoir été entendu et compris. L'exposé lui-même doit obéir aux lois de la parole en public et suivi d'une phase d'échange (le feed-back) pour rectifier les erreurs, répondre aux questions et préciser certains aspects. Ceci revenait à

[102] SIBOMANA (A), op.cit. p.3.

[103] KINUNDA (E.), Le débat sur le rapport de la commission constitutionnelle, in Renouveau du Burundi n° 3617, Bujumbura, du 11 octobre 1991.

[104] NTAKIBIRORA (B.), Le débat sur le rapport de la commission constitutionnelle, in Renouveau du Burundi n° 3619, Bujumbura, du 13-14 octobre 1991.

faire valoir la responsabilité du locuteur notamment celui de savoir quel genre de débat il doit conduire. Elle permet de définir le rôle correspondant et donc le pouvoir à jouer, du moins d'en avoir une représentation exacte qui se définit selon Max Weber comme

> *« une situation de fait déjà examinée, qui veut que l'action de certains membres du groupement (représentations) soit importée aux autres ou bien qu'elle doive être considérée par ces derniers comme légitime et que, les liant, elle le devienne en fait ».*[105]

Dans ce cas précis, le but ultime du débat n'était pas de recueillir des propositions mais plutôt c'était de sensibiliser les participants et à les motiver pour que l'assimilation de l'information ultérieure soit meilleure. Donc l' « animateur » était un « régulateur ». Il s'agissait donc d'un débat tenu absolument à des décisions ou des conclusions conformes à l'ordre de mission émis par le locuteur. A cet effet l'exposé de décision ressemblait à l'information simple mais qui impliquait davantage les auditeurs.

II.2.5. La charge régulatrice du locuteur (animateur)

Ces réunions du genre feed-back portent l'importance sur la responsabilité régulatrice de l'animateur dans l'esprit de produire de meilleurs fruits. Dans ce cas l'animateur a la charge :
- de la production du groupe dans le temps imparti
- de la facilitation de la participation de chacun et des interractions
- de la régulation de la progression générale.

A partir du moment de la discussion, tout semblait venir des participants. De cela, la régulation des interventions dans le but d'orienter les comportements vers le but prédéfini s'articulait sur quatre phases :

5.1°. Première phase

La première phase concernait l'échauffement et la confrontation des opinions. Plusieurs propositions et objections étaient avancées par les participants. Le rôle de l'animateur consistait à obtenir l'opinion de chaque participant et à rechercher leur confrontation sans avoir peur des divergences qu'il fallait souligner au contraire.

WEBER (M .) Economie et société, T. I, Paris, Plon, 1971, p. 300.

5.2°. Deuxième phase

La deuxième phase consistait en édiction d'un plan commun de travail. L'animateur devait obtenir un plan recueillant l'accord général et pour cela faire la synthèse des propositions.

5.3°. Troisième phase

La troisième phase incarnait la discussion réglée par les points successifs du plan. Chaque point devait faire objet d'une synthèse partielle. Ceci correspondait aux réponses données à chaque question des participants.

5.4°. Quatrième phase

La quatrième phase était la synthèse finale. Elle était dictée du présidium et elle devait contenir l'accord des participants. Le communiqué global était lu à haute voix. Son contenu exprimait le but ultime de l'animateur compte tenu des manœuvres qu'il avait exécutées antérieurement lors des conclusions partielles.

En cette phase de clôture de la session, tout participant lésé ou content sentait que la conclusion finale avait résulté d'une confrontation des opinions et les plus prépondérantes avaient trouvé satisfaction. Grosso modo, en premier temps, l'essentiel était la reformulation des opinions individuelles. Autrement dit, c'était la facilitation de l'expression. L'animateur obligeait les autres à écouter les idées émises et stimulait les interactions. Après cela, l'animateur reformulait la synthèse d'une intervention un peu longue puis il faisait la synthèse entre deux ou plusieurs opinions, ensuite la synthèse par phase ou par point du plan et enfin une synthèse finale qui devait répondre aux attentes voulues de l'entrepreneur de cette démocratie.

II.3. Les mobiles dialectiques de campagne de « sensibilisation »

Etant admis que l'imagination politique réside dans la représentation d'un type de société en fonction de la place qu'y occupe le pouvoir et le rôle qu'il y joue, dit G. Burdeau[106], quels stimulants rencontre-t-elle dans le groupe ? Quels obstacles la paralysent-elle ? Partons déjà du constat de David Easton qui estime que :

[106] BURDEAU (G.), Traité de science politique, T. III, La dynamique Politique V. II, Paris, L.G.D.J., 1981, p. 95.

> *« En fait, il est tout à fait évident que ni les inputs ni les membres d'une société ne sortent littéralement de l'économie ou de la culture pour entrer dans le système politique puis en sortir comme s'il passait d'une pièce à l'autre dans le château de la société ».*[107]

Ceci est le fait que, nous l'avons déjà signalé plus haut,

« une société n'est pas un organisme homogène. Toutes les parties ne vivent pas à la même heure, ne meurent pas au même rythme. La pesanteur qui affecte les groupes humains semble les condamner à n'être jamais prêt lorsque sonne, pour eux, l'heure d'un pas en avant. Et c'est le rôle essentiel du pouvoir étatique : il est indispensable que le groupe soit imprégné et entraîné dans sa totalité par les forces à la fois novatrices et généreuses que suscite la vision de l'avenir ».[108], estime Burdeau.

Dans ce contexte, avant d'être porté au vote référendaire, le projet de constitution a fait objet d'une large campagne de sensibilisation par les pouvoirs publics. D'aucuns pourraient se demander pourquoi l'administration a choisi de faire une campagne pour la constitution. En effet, dans les esprits de beaucoup de Burundais, le multipartisme évoquait les effets fort pervers du multipartisme de l'époque de l'indépendance (responsable des assassinats et des divisions ethniques qui avaient abouti aux événements de 1965, première date très grave de l'éclatement du conflit Hutu-Tutsi au Burundi). Malgré cela, les efforts du gouvernement dans ce projet politique lui soumettent un calendrier surchargé menant au jeu de conditionnement pour en venir au bout. L'objectif, comme le signale Burdeau, est que :

> *« le pouvoir étatique en se fondant d'une part sur une évaluation des données constitutives de la société existante, d'autre part, sur la prévision rationnelle de ce que pourrait être sans dommages pour l'unité du groupe, une société meilleure, il lui faut solliciter et soutenir les tendances ou le mouvement où se révèle la volonté de la collectivité de prendre en charge son avenir ».*[109]

L'éclatement de l'unité du groupe provoquait plus d'inquiétude aux Burundais mais comme la logique de l'entreprise politique devrait primer sur les sollicitations internationales, pour lui, l'Etat, le futur s'inscrit toujours dans le présent par les chargements qu'il lui apporte, mais on ne serait y lire le dessin d'une cité nouvelle dont il marquerait l'avènement d'une façon inéluctable.

[107] EASTON (D), op. cit., p. 52.
[108] BURDEAU (G.), Traité de science politique III, Dynamique sociale, V. II, Paris, L.D.G.L., 1980,p351

[109] BURDEAU (G.), op. cit., p. 352.

« C'est parce que précisément le futur n'abolit pas l'incertitude qu'il peut rallier des croyances diverses et séduire des attentes contradictoires »[110], précise Burdeau. Donc le discours prospectif que tient la société du nouvel âge n'a d'autre objet que de lui assurer la maîtrise du chantier. En conséquence dit Burdeau :

> *« Pas plus que le pouvoir étatique en doit tolérer qu'il y ait des traînards. Il ne peut accepter qu'il y ait des sacrifiés. Il est l'instrument de réalisation d'un avenir par lequel la collectivité tout entière est concernée ».*[111]

Pour y arriver, depuis que le terme « démocratie » suscite des incertitudes chez certains et un ravissement chez d'autres, l'Etat d'alors monte et descend les diverses montagnes dans une campagne de mobilisation pour le multipartisme. Cela va se traduire par de multiples missions effectuées à l'intérieur du pays motivées certainement par le pouvoir afin de créer chez les plus réticents un sentiment d'engouement pour le Burundi nouveau, (...). Dans ce cas la régulation du terme démocratie donne une implication dialectique dans la composition du discours politique. Donc comme le dit G. Burdeau, *« la régulation du mouvement est une fonction du pouvoir étatique qui se traduit par la multiplicité d'actions ponctuelles dont le nombre et la variété de nature défient l'énumération »*[112]. Plusieurs raisons expliquent cette multiplicité d'actions gouvernementales, continue l'auteur :

> *« D'abord l'Etat est toujours présent et ponctuel. La bureaucratie couvre tous les secteurs de la vie nationale. En effet, si le nouvel âge reste attaché aux ambitions étatiques, c'est à travers son égocentrisme qui inspire son souci de laisser à la spontanéité ».*[113]

Ainsi dès lors qu'on est sur les rails de mobilisation populaire, trois grands thèmes occupaient une place de choix, dans le débat sur le rapport de la commission et dans des campagnes de mobilisation pour la démocratie. Il s'agissait :

- de la question sur l'unité nationale
- du multipartisme
- du développement.

[110] BURDEAU (G.), Traité de science politique, T. VIII, La démocratie et les contraintes du Nouvel âge, Paris, L.G.D.J., 1965, p. 82.
[111] BURDEAU (G.), Traité de science politiqueTIII, Dynamique Politique, Paris, L.G.D.J., 1968, p. 352.
[112] Ibidem.
[113] Ibidem.

3.1. La mise en relation « unité nationale »-« démocratisation »

La question de l'unité nationale au Burundi est depuis longtemps restée un casse-tête pour les gouvernants, principalement après la mort du Prince Louis Rwagasore. En témoignent diverses hécatombes enregistrées depuis 1965 jusqu'à nos jours. Depuis l'indépendance jusqu'à la période de mobilisation pour la démocratisation de 1992, on a enregistré quatre événements sanglants de nature ethnopolitique qui menaçaient l'unité nationale. Il s'agit des événements de 1965 à Busangana, de 1972 principalement au Sud du Burundi, de 1988 à Ntega-Marangara et de 1991 à Cibitoke et Bubanza. Tous ces événements étaient exclusivement marqués par des exterminations ethniques d'où la menace de l'éclatement de l'unité nationale. En jetant un coup d'œil sur la période des années 1960, le peuple burundais de 1991 avait peur d'un cataclisme ethnique assimilable à celui du Rwanda de 1959 et qui risqua de faire des retombées sur le Burundi en 1961.

Alors qu'au Rwanda en 1959, sous le titre de la « Révolution sociale » sous le régime de Kayibanda, le Parti PARMEHUTU exécuta le génocide non encore identifié des Tutsi, le Burundi de cette époque risqua d'avoir les partis à caractère ethnique. Déjà l'UPROHUTU (Union pour la promotion hutu) est créé à l'image du PARMEHUTU, dit J. Gahama.[114]

> A cet effet, dit Kamudege (A.), *« on est pertinemment convaincu que le multipartisme des années 1960 a été entaché d'ethnisme et de division (...). Le caractère ethnique s'était bien prononcé quand les populations de cette époque ont vu apparaître un parti qui s'était identifié à une ethnie : c'est l'UPROHUTU (...) ; en conclusion, le multipartisme des années 1960 a laissé des traces indélébiles dans la mémoire de la population ».*[115]
>
> *« Ce parti*, poursuit A. Kamudege, *agréé en décembre 1960, avec son Leader Didace NTIBASESEKARE, se propose de prendre la défense des intérêts des Hutu, seul point de son programme. Les tendances de ce parti sont donc évidentes ».*[116]

Dans ces conditions où l'image du passé pousse l'analyste à miser sur les entreprises du futur, il est plus appréciable de faire une analyse de fait afin de juguler sa représentation sur les ambitions en attente. D'après Burdeau (G.),

[114] GAHAMA (J.), Histoire du Burundi, cours dispensé en deuxième candidature d'histoire, U.B., Année académique 1992-1993, p. 89.
[115] KAMUDEGE (A.), op. cit., p. 148.
[116] Idem, p. 25.

« Autour d'un fait se noue une situation politique. Ce qui est donné, ce sont des situations réelles. La logique de simplification d'une situation de fait intervient pour interpréter le passé, analyser le présent et en déduire l'avenir. Ces situations réelles sont complexes et leur politisation vise à réduire leur virtualité à une faction simple et à un futur unique ».[117]

Alors de peur que l'image des partis politiques des années 1960 puisse se répercuter sur la recrudescence ethnique dans le courant dit démocratique en cours, autrement dit que l'unité nationale pouvait se heurter à des écueils, cette question soulevait des inquiétudes à la fois au cours du débat et au sein de la population.

3.2. Chantage sur la menace de l'unité nationale

On a toujours tenté de miser sur l'inquiétude observée dans le déroulement du débat sur la constitution et pour le moment, il est opportun de cibler concrètement les différents avis émis à propos du multipartisme dans ces débats. Comme presque tous les reportages convergent sur les mêmes expressions, on va se contenter de la différenciation provinciale pour enfin généraliser l'étude.
Est-il possible pour les participants de lire de la même façon en deux jours un document de 145 pages aux problématiques assez délicates ? Est-il aisé d'établir un consensus sur certains aspects : surtout le multipartisme ?. Ainsi à Bujumbura on sentait déjà une assemblée des intellectuels qualifiés et de formation universitaire : *« les réactions exprimées ont porté sur l'intérêt que le paysan a à adhérer au multipartisme. Le dilemme possible si le peuple refusait d'y adhérer et l'inquiétude des uns et des autres face au multipartisme ».*[118]

Cette question cruciale a fait preuve d'une importance capitale comme le répète le rapporteur : « *Les cadres du secteur public et privé se sont particulièrement penchés sur la démocratisation des institutions, le multipartisme et le monopartisme* ». Quelles sont les impressions de l'observateur ? les impressions générales à retenir de ce débat relatent que :

« les participants ont estimé que la population doit être d'abord préparée jusqu'à la colline. Si elle est rassurée que l'unité nationale et la paix sont préservées, elle ne manquera pas d'y adhérer ».[119]

[117] BURDEAU (G.), Traité de science politiqueTIII, Dynamique politique, Paris, L.D.G.J., 1969, p. 156.
[118] ITANGISHAKA (C.), Débat sur le rapport de la commission constitutionnelle, in Renouveau n° 3619 Bujumbura, 12.10.91.
[119] WAKANA (F.), Les intellectuels à l'école de la démocratie ,in Renouveau du Burundi n° 3610, Bujumbura, 3.10.1991, p. 1.

Dans les zones de la Mairie de Bujumbura, le débat sur le rapport de la commission constitutionnelle a eu lieu. Qu'est-ce que les organisateurs ont ressenti à la clôture ?
Un des membres de la Commission, M. Térence Sinunguruza, estime que « *la deuxième partie qui comporte le multipartisme a retenu le plus longuement les participants* ».[120]

Il faut ici retenir partiellement l'insistance sur les temps sociaux

> Térence Sinunguruza rapportant à la presse les avis des participants à propos du consensus sur le régime politique : « *oui au multipartisme mais à condition (...).La conditionnalité soulevée par l'un des membres dirigeants voudrait dire que les hauts cadres alors réunis en session ont recommandé d'abord le multipartisme progressivement en consultant et en éduquant surtout le peuple* ».[121]

La résistance est aussi ressentie par ceux chargés d'expliquer et d'engager les désirs du souverain. Trop pessimiste, l'observateur a une impression :

> « *Les participants trop timides se basent sur le fait que le multipartisme est un droit qui rentre dans les libertés des associations politiques. En réalité, les cadres de Bujumbura semblent plus indifférents qu'opposés à un système multipartiste* ».[122]

Dans ce cas, quelles seraient les raisons avancées contre le multipartisme ; Wakana rapporte :

> « *Les invités aux sessions de Bujumbura craignaient que la classe politique utiliserait les partis politiques pour démolir l'unité nationale jusqu'alors fragile* ».[123]

La démolition de l'unité du groupe implique des incertitudes quant au projet politique dans le pluralisme. Selon P. Wakana, les participants n'ont pas hésité à mettre en garde contre le danger qui guette la société dès lorsque :

> « *Au cas où les partis politiques et les citoyens Burundais ne s'abstiendraient pas aux méthodes telles que la violence physique ou verbale qui sont le chemin le plus sûr de compromettre la démocratie* ».[124]

[120] SINUNGURUZA (T.), Conférence de presse, Bujumbura, R.T.N.B., E.M.S. 280, 17 décembre 1992.
[121] SINUNGURUZA (T.), op. cit., E.M.S. 280, 17 décembre 1992.
[122] Ibidem.
[123] Ibidem.
[124] Ibidem.

Ceci nous amène à penser en quoi ces cadres se représentent par « multipartisme ». Ils appellent certains et d'autres l'ont entendu. Selon A. Lalande, cité par Ndayishimiye (J.B.),

> *« la représentation est une opération qui permet à un objet de penser d'être présent à l'esprit, en particulier la reproduction d'une perception antérieure ».*[125]

L'image du moment du multipartisme constitue le point essentiel dans les débats surtout en se penchant sur les raisons d'échec de l'expérience démocratique. Il s'est dégagé des constats suivants :

- Les divisions

La gestion de l'Etat et l'expérience démocratique du Burundi, rapporte Wakana (F.), *« ont souffert des divisions qui sont apparues au départ et principalement au sein de la classe politique vers les années 1961 des organes de direction. Ce n'est que plus tard qu'on a essayé de les implanter au sein du peuple qui, dans la plupart des cas, les a rejetées.*[126]

- Des ambitions personnelles

C'est au nom de ces ambitions que les politiciens ont eu recours aux divisions. On s'est moins préoccupé de l'intérêt général dans la gestion de l'Etat au profit de l'intérêt personnel et de groupe.

- Le poids du passé idéologique

Dans le cadre de la guerre froide, on a constaté que les propagandistes de cette guerre froide ont parfois attiré les rivalités entre les personnes au pouvoir en utilisant l'argument tantôt idéologique, tantôt ethniste.

- La culture

Les participants ont soulevé une tendance irrésistible de la concentration des pouvoirs. Ceci en trois matières.

1. La culture des Burundais est caractérisée par l'esprit courtisan.
2. L'absence des contre-pouvoirs : même ceux qui existaient n'ont manifestement pas fonctionné comme il fallait.

[125] NDAYISHIMIYE (J.B.), L'image de l'autre qui me fait peur, Mémoire, Bujumbura, U.B., 1997, p. 9.
[126] WAKANA (F.), Les intellectuels à l'école de la démocratie, in Renouveau du Burundi n° 3610, Bujumbura, 3.10.1991, p. 1.

3. Indifférence des Burundais vis-à-vis de la chose publique et de la vie politique. L'attentisme ou la passivité même au niveau des intellectuels les ont souvent poussé à se retrancher dans un confort personnel ou de groupe.[127]

Cette conception développée par les participants peut faire penser à la représentation de Michel Hiteau cité par Ndayishimiye qui est une structure mentale relative à un objet. C'est un ensemble organisé d'informations, de connaissances, d'idées, d'attribut concernant un objet. On inclut également dans la représentation les sentiments qui accompagnent la prise de conscience des propriétés de l'objet, qu'il s'agisse du sentiment global vis-à-vis de certains de ses éléments ou de certaines de ces propriétés.[128]

A Gitega, écrit Caritas Butoyi, « *cent cinquante cadres provenant des différents secteurs socio-professionnels ont mené un débat riche et nourri des divers avis et suggestions pour enrichir le rapport de la commission constitutionnelle. Sur le multipartisme, les participants ont émis des inquiétudes compte tenu de l'expérience et surtout de l'état de santé de l'unité nationale, à considérer les événements récents de Ntega et Marangara, mais aussi des différentes bavures citées ici et là à travers le pays* ».[129]

Un souhait peut-être, l'expression des gens de Gitega retient notre attention. Selon le même correspondant :

> *« L'adhésion au multipartisme peut être conditionnelle de la maturité du peuple Burundais et cela est la conséquence d'une réglementation rassurante pour la population burundaise qui n'est pas encore habituée à cette démarche de multipartisme. Pour pouvoir gagner le tournant décisif, les participants ont recommandé une vaste campagne d'explication et d'éducation des Burundais qui ne maîtrisent pas encore le bien fondé du multipartisme au Burundi ».*[130]

A Makamba, environ 150 cadres étaient réunis pour débattre sur le rapport de la commission constitutionnelle, rapporte Grégoire Ndayizeye de l'ABP Makamba. Les participants ont révélé que pour le multipartisme, l'handicap est que les partis politiques peuvent être à l'origine des dissensions ethniques. Egalement ils ont dit que le mono ou le

[127] WAKANA (F.), op. cit., p. 9.
[128] NDAYISHIMIYE, op. cit., p. 9.
[129] BUTOYI (C.) Débat sur le rapport de la commission constitutionnelle in Renouveau du Burundi n° 3609, Bujumbura, 2 octobre 1991, p. 5.
[130] Ibidem.

multipartisme sont de simples outils de la démocratie, mais ils ne constituent nullement pas la démocratie.
Le rapporteur poursuit en disant que les participants auraient souhaité que la démocratie multipartiste fut d'abord soumise au référendum, peut-être croient-ils que cette suggestion ne conduise la paix sommaire à la dérive.

A Kirundo, Déo Ndayisenga de l'ABP rapporte que les participants ont recommandé au gouvernement, s'il ne voit pas d'autres voies politiques, de mener le multipartisme à bon escient. *« Notre inquiétude, on risque d'assister aux écueils connus en 1988 à Ntega et Marangara ».*[131]
Le débat sur la démocratisation des institutions devrait connaître une forte influence des organisateurs à voir les réserves posée face à la venue du multipartisme. L'insistance des participants dans la session de Kirundo reposait surtout sur la nécessité d'éduquer et de sensibiliser la population sur les valeurs et le fondement de la démocratie.

A Muramvya, rapporte Wakana (F.), après de longs échanges les cadres ont émis des inquiétudes que le multipartisme peut générer. Ils disaient :

> *« le multipartisme va-t-il réussir alors que notre population n'est pas encore rodée, bien éduquée à la démocratie ».*[132]

Gérard Niyungeko, Président de la commission et le conférencier à Muramvya, dit que le sentiment général à la fin des échanges a été qu'il fallait faire apprentissage de la démocratie. Certains, même beaucoup ont affirmé qu'il est trop tôt de parler de multipartisme au Burundi. Cependant, le Président de la Commission déclare qu'il serait désolé si le résultat final du débat était de maintenir le monopartisme.

Tout en se bornant sur ces reportages qui sont la photographie des opinions qui ont été exprimées partout au Burundi, on remarquera que même après plusieurs campagnes d'explication, le multipartisme reste toujours refusé. Par exemple en novembre 1991, à Kayokwe, Fulgence Wakana suivait le déroulement du débat et rapporte en ces termes :

> *« Les travaux ont été clôturés mais, aux dires des participants, le gros de la population restait réticent. L'enjeu est de taille : l'unité nationale peut être à l'épreuve face au multipartisme ».*[133]

A Ruyigi, Angélique Ndaheze rapporte que le 30 septembre 1992, environ 110 participants venus des 7 communes de la province ont discuté

[131] NDAYISENGA (D.) « ABP Kirundo », in Renouveau n° 3610, Bujumbura, 4.10.1991, p. 4.
[132] WAKANA (F.), idem.
[133] WAKANA (F.), « Le débat populaire » in Renouveau n° 3610, Bujumbura, 9.11.1991, p. 2.

sur le rapport de la commission constitutionnelle. Le système des partis a été l'une des principales préoccupations de l'Assemblée. A ce sujet, il y a eu des discussions nourries à travers lesquelles les participants ont exprimé de sérieuses appréhensions sur le désordre et les dérapages ethniques possibles conséquentes à l'adoption du multipartisme au Burundi. Certaines interventions, beaucoup même, tendaient à dire que les garde-fous proposés par le rapport risquent de ne pas être respectés. Il y en a même qui proposent un référendum préliminaire sur le multipartisme.[134]

II.3.3. Décantation substantielle du souhait populaire face au multipartisme

Il est d'abord crucial de préciser l'intérêt qu'anime notre choix en ciblant telle ou telle autre province comme référence. C'est dans la logique de diversification régionale mais aussi de couvrir tout le pays afin de sonder les avis émis au cours des différents débats. L'autre élément essentiel, c'est le jeu d'influence des médias en diffusant des conclusions issues des débats d'un coin à l'autre. L'influence des reportages réside dans un circuit de contagion, qui en publiant ce qui a été conclu chez les autres produit des effets chez ceux qui n'ont pas encore siégé du fait que les sessions n'étaient pas programmées au même moment. Donc si le communiqué, surtout conçu en faveur de la démocratie a été diffusé la veille, il produirait des effets sur les communiqués publiés le lendemain.

Nous avons préféré prendre quelques reportages par zone. Au Nord, on a pris le reportage de Kirundo, au Centre le reportage de Gitega, à l'Est le reportage de Ruyigi, à l'Ouest le reportage de Bujumbura, dans le Centre-Ouest le reportage de Kayokwe et de Muramvya et au Sud le reportage de Makamba.

Pour tous ces reportages, il était signalé que pour le multipartisme, les participants avaient longuement discuté de la venue du multipartisme. A propos, les participants soulevaient qu'il était encore tôt de parler de multipartisme au Burundi et qu'il faudrait d'abord mener une campagne d'éducation en matière de multipartisme parce que l'unité nationale risquerait de courir à des écueils.

Si c'est ainsi, le multipartisme est refusé. Mais comme le secrétariat avait pour mission de considérer seulement les réponses du présidium, il ressortait au niveau de la diffusion à la radio-télévision une formule suivante :

> *« Après avoir fait le contour sur le multipartisme, les participants ont tous opté pour le multipartisme ».*

[134] NDAHEZE (A), Débat sur le rapport de la commission constitutionnelle, in Renouveau du Burundi n° 3612, Bujumbura, 3 octobre 1991, p. 3.

Cette formule sera toujours diffusée depuis le commencement du débat jusqu'au moment du référendum. Comme, à cette époque, il n'y avait qu'une seule radio-télévision et surtout gouvernementale avec un seul journal, le Renouveau du Burundi, les débats qui se sont organisés au niveau communal n'avaient d'autres choix que de se résigner aux édictions des conférenciers. C'est ce qu'on peut retrouver dans la théorie de dynamique politique, selon G. Burdeau,

> *« une société programmée, encore faut-il que le programme soit établi et qu'un régulateur intervienne pour garantir son exécution ».*[135]

Etant donné la puissance des récalcitrants éventuels, une telle mission engagerait l'Etat dans une épreuve de force. Mais, il lui faut également prévenir ou réparer les traumatismes psychologiques qui entraînent la rapidité du changement qui affecte l'environnement humain, apaiser l'angoisse qui naît de l'insécurité inhérente à un monde en constante mutation, assurer la concordance entre les rêves individuels et l'avenir que prépare le progrès, bref faire en sorte que s'établisse un climat social serein où les tensions ne dépassent pas un degré d'intensité au delà duquel celui-ci serait compromis. A coup sûr, le pluralisme était devenu à ce stade incontournable comme ne cesse de le répéter le Chef de l'Etat, dit Rajabu Kabano. Pourquoi avoir peur du multipartisme ? Pourquoi cette peur peut-elle aujourd'hui constituer un danger ou un atout ?[136]
Ce genre d'intervention est le constituant de toutes les synthèses dégagées par les conférenciers à la clôture de chaque séance du débat sur le rapport.

En conséquence, on aboutit à une ***fuite du groupe*** comme le définit Mucchielli :

> *« Lorsque des points délicats sont rencontrés par le groupe, on perçoit des fuites, c'est-à-dire des conduites d'évitement de peur de se mouiller, peur d'être jugé, peur des conclusions auxquelles on pourrait arriver. Au niveau de la dynamique du groupe, poursuit Mucchielli, l'animateur perçoit le gène. Au niveau du contenu, il constate les différentes manières de s'évader aux risques et de glisser discrètement. Au bout de quelques tentatives de démonstrations qui rassurent le groupe, l'animateur procède à l'affichage des risques puis passe au processus de soulagement du groupe au fur et à mesure qu'il reformule les essais de définition de*

[135] BURDEAU (G.), Traité de science politique,TomeIII , la dynamique politique, Paris, L.G.D.J., 1968, p. 157.
[136] KABANO (I.R .) , Editorial, in Renouveau du Burundi n° 3612, Bujumbura, 1 octobre 1991, p. 3.

la provenance des risques ; ne pas craindre d'accumuler ainsi les risques, éviter d'en sous-estimer certains ».[137]

Après cette tactique, si l'animateur doit conduire l'interview jusqu'au bout et expliciter aussi l'essentiel de chaque risque, que le problème a perdu son caractère du danger. Cette transformation s'explique par l'action même de la classification, processus psychologique analogue à la prise de conscience des significations vécues non contrôlées au niveau affectif individuel.

Nous arrivons à un stade de déceler la portée significative de ces discours autour du mot démocratie ce qui constitue le fondement de notre analyse.

[137] MUCCHIELLI (R.), op. cit., p. 92.

CHAPITRE III : LA PORTEE SIGNIFICATIVE DU DISCOURS SUR LA DEMOCRATIE

INTRODUCTION

En l'absence d'injonctions administratives, la participation des Burundais à la revitalisation de la démocratie a été recommandée avec suffisamment de force par des élites pour décider un nombre important de citoyens indifférents à faire leur devoir civique. De ce point de vue, la démocratie qui entraîne les Burundais vers le référendum (sur la constitution de 1992) assurait bien à travers ces électeurs singuliers la prééminence de la majorité silencieuse sur les minorités actives à défaut de l'expression d'une volonté générale inexistante. Malgré les réticences de la majorité des Burundais face à la démocratie proposée à la Baule (voir le premier chapitre), il y a lieu de remarquer que ce peuple timide se libère spontanément de l'obscurantisme pour vivre les meilleurs moments du discours sur la démocratie en votant à plus de 90%, la constitution qui porte en son sein le pluralisme comme mode de démocratie. Bien sûr, plus les indifférences se politisent intensément et durablement, plus la vie politique devient tendre. Ceci rentre dans l'explication de Burdeau (G.) qui dit que *« la formation d'une conscience collective unitaire ne peut donc raisonnablement être attendue d'un processus intellectuel au terme duquel une vision du futur, acceptée par tous, réagira sur le présent pour y effacer les divisions résultant de la structure actuelle de la société ».*[138]
A ce stade, le cérémonial est jonché de plusieurs qualificatifs :

- de nouvelles formules pour définir la démocratie
- des décors nouveaux pour illustrer la démocratie
- de nouvelles images pour symboliser la démocratie
- enfin de nouvelles attitudes en vivant la démocratie.

Au terme de la production de ces représentations, les manœuvres d'invocation de la démocratie sont matérialisées par les mots ***d'exaltation***, ***d'acclamation*** ou ***d'autoglorification*** pour chaque acteur engagé dans la lutte pour ladite démocratie. Dans cette logique, la diversité qui apparaît au sens attribué à la démocratie est à l'origine des intentions qui animent le locuteur compte tenu des intérêts à conquérir demain, sur base de l'état des enjeux sociaux existants.

Donc *« la rivalité des idées de droit*, explique Burdeau, *dans une collectivité donnée résulte de ce que les représentations de l'avenir autour*

[138] BURDEAU (G.), Traité de science politique,T III, Dynamique politique, Dialectique, Paris, L.G.D.J., 1968, p. 350.

desquelles elles s'agencent, procèdent de l'état présent de la structure sociale »[139].

Ainsi, en disant la démocratie à La Baule, le locuteur a ses visées qui sont à chercher dans le contexte multisociétal à travers les relations politico-économiques dans l'interdépendance des Etats.

Pour cet instant, la démocratie devient un enjeu stratégique pour intégrer dans le jeu diplomatique et politique une politique monétaire mondiale selon le schéma du Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale, afin de répondre à la crise du pétrodollar qui menaçait le monde occidental.

Consécutivement à la stratification du plan économique mondial, l'analyse se penche sur le jeu d'hypocrisie des acteurs politiques, particulièrement Burundais qui s'étaient appropriés la démocratie comme leur valeur gouvernementale d'antan mais malheureusement, qui se qualifient de démocrates de « façade ». Pour terminer l'analyse, il sera plus question de déceler le décalage entre les appréhensions de la population et le discours sur la démocratie.

Parlant tous pour la démocratie à chaque niveau, chaque acteur trouve une bonne signification de la démocratie, merveilleusement contradictoire à son rival et s'attèle à fausser la version de ce dernier.

Comme le dit Burdeau (G.),

« les forces politisantes sont parvenues à rassembler ses aspirations individuelles en une revendication collective ». Donc, *« il n'est plus claire encore que les demandes ne se bornent plus à solliciter leur intégration à l'ordre mais qu'elles contestent les principes ou les valeurs au nom desquels elles sont refoulées ».*[140]

Toutefois, dit Ngalasso, « *toutes les considérations de la démocratie n'en sont pas moins démocratiques car à l'absence de l'une ou de l'autre, il n'y aura pas de démocratie. Seulement la représentation que chaque leader politique se fait de la démocratie ne retient que son acception camouflée mais « la plus positive »*[141]. Il l'intègre à un réseau de compréhension synomique et associative extrêmement ouverte.

[139]. BURDEAU (G), Traité de Science politique, Tome III, Dynamique politique Dialectique, Paris, L.G.D.J, 1968, p.350.

[140] BURDEAU (G.), Traité de science politique, T. X, La révolte des colonisés, Paris, Economica, 1969, p. 167.

[141] NGALASSO (M.M), La démocratie, le pouvoir des mots, in Revue politique Africaine, n° 64, Paris, Corlet, 1996, p. 7.

I. Les enjeux de l'économie mondiale sur la démocratisation au Burundi

I.1. La crise de l'économie mondiale et son incidence sur les organisations étatiques africaines : les P.A.S.

Quelques années après la période des indépendances l'Etat africain devait garantir l'ordre public, la souveraineté nationale et territoriale, mais aussi le développement socio-économique. L'Etat est en tout état de cause le centre de rayonnement de la civilisation, de la consommation de masse à l'occidentale, du bien-être et de la réussite. Mais avec la crise financière des années 1980, tout paraît être remis en cause. L'Etat perd progressivement sa pertinence pour plusieurs raisons. Il s'agit entre autre de l'effondrement des cours mondiaux des matières premières soit du fait de l'arrivée sur les marchés des productions asiatiques à meilleurs coûts, soit par la diffusion en occident des produits pétroliers ; la montée de la dette engendrée par les grands équipements financés par le recyclage des pétrodollars, la soumission par le FMI et la Banque Mondiale du maintien de leur financement à un dégonflement drastique de l'appareil administratif et de ses interventions. Cette difficulté financière bouscule en fait l'équilibre traditionnel de la logique de la rationalité économique et celle de la raison politique. C'est ce que Mitterrand qualifie à La Baule de situation de misère à rétablir.

Avec l'effondrement du bloc communiste, nous l'avons vu, plus haut, la situation économique s'empira davantage pour les pays du Tiers-Monde. En guise de rappel, l'Europe de l'Est devenait tout d'un coup un nouveau canal d'écoulement du financement occidental. Pour toutes ces raisons, la démocratie définie à la Baule incarnait l'objectif de contrôler la gestion des économies du Tiers-Monde (phase 6) afin d'éviter une crise économique qui mettrait en ruine leur système économique. Dans cette logique, la rationalité économique selon Mitterrand se fonde sur les lois mondiales de l'économie politique. Celle-ci privilégie une gestion rigoureuse et une croissance soutenue (par les institutions financières mondiales) et contrôlée. Autrement dit, avant la conférence de La Baule, l'occident avait stratifié un modèle d'injonction sur les Etats Africains en les intégrant dans un circuit monétaire internationalisé, ce qui provoqua en conséquence un surendettement de ces Etats. Le nouveau régime économique qui s'appliquait aux systèmes africains s'inscrivait dans l'ordre des programmes d'ajustement structurel, (P.A.S.).

En effet, avec la montée du tarif sur les produits pétroliers des années 1970, les occidentaux ont subi un fort déficit de leur économie qui malheureusement ne trouvait de voie de sortie qu'en faisant rentrer les devises par le remboursement des dettes détenues par les pays du Tiers-Monde, curieusement incapables. Pourquoi ?

Selon Gilles Duruflé :

« Loin d'avoir été mis à profit, pour faire émerger de nouveaux dynamismes, ces prêts octroyés ont servi à financer des projets techniquement ou économiquement inappropriés ou inefficaces, parfois largement surfacturés ».[142]

Malgré cette incapacité des pays en développement de rembourser, *« les banques occidentales, pour recycler les pétrodollars, soutenir par les exportations la croissance chancelante des pays industriels et rétablir leurs balances commerciales déséquilibrées par la facture pétrolière, n'ont pas cessé d'octroyer de nouveaux prêts aux pays en développement, pour ainsi dire à n'importe quelles conditions. Ce laxisme financier est intervenu à un moment où la forte flambée des cours des matières premières donnait aux pays Africains l'illusion d'une nouvelle et durable richesse et surtout à un moment où les Etats Africains n'avaient que trop besoin de cette manne financière pour gérer par la fuite en avant les tensions engendrées par les nouveaux déséquilibres qui se faisaient jour ».*[143]

C'est dans ce contexte qu'à La Baule, Mitterrand justifie les raisons du PAS comme « *une fuite de capitaux et de banqueroute économique a prestation des bénéficiaires de la dette diminue du fait même de leur incapacité d'honorer leurs engagements* »[144]. A cet effet, il est nécessaire de faire un plan mondial économique qui rassure. Cela doit provenir de la programmation faite par les institutions monétaires internationales dont le FMI et la BIRD qui s'affinent jusqu'à édicter des recommandations de plus en plus précises réduisant les marges d'autonomie, d'initiatives et de négociation des gouvernements locaux. Dans ce contexte, il était indispensable pour les responsables africains de ne pas perdre de vue des impératifs ou des contraintes qui se trouvaient au centre de la dialectique de la prise de décision car tout gouvernement a besoin des fonds pour réaliser son projet collectif.

B. Badié explique quelques éléments d'illustration en disant :

« l'Afrique de la fin des années 1980 se caractérise par un désengagement quasi total de l'Etat qui laisse libre cours aux espaces sociaux. Ce désengagement correspond aux pressions venues du système international notamment du FMI. Il correspond ensuite à des stratégies internes aux systèmes politiques inhérentes à

[142] DURUFLE (G), L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar), Paris, Karthala, 1988, p. 121.

[143] Ibidem.

[144] MITTERRAND, op. cit., 625 b

l'échec des économies des modes interventionnistes et de la transposition pure et simple des idéologies occidentales »[145].

Pour l'instant, il serait primordial d'analyser le contenu des programmes d'ajustement structurel et leur point de liaison avec la démocratie des années 1980.

I.2. La portée du plan économique mondial des années 1980 sur la démocratie des années 1990

L'augmentation des prix du pétrole et des importations, accompagné d'une chute des prix des matières premières et d'une hausse spectaculaire des taux d'intérêt, a créé des déséquilibres insoutenables des balances des paiements induisant une envolée de la dette pour financer les déficits. Ainsi pour tenter de juguler cette crise, les occidentaux, en utilisant les institutions financières internationales (FMI et BIRD) préconisent de mettre en valeur un plan d'action économique permettant de contrôler sur plan mondial les politiques économiques des Etats, du moins les Etats qui dépendent financièrement de l'Occident. Dans ce cas quels seraient les causes et le contenu de ce plan économique mondial ?

I.2.1. Les causes du plan mondial économique

Comme l'explique Duruflé[146], pour le FMI, la BIRD et les autres bailleurs étrangers, les causes de la crise financière des années 1970 sont de trois ordres :

1° Un faible potentiel de croissance notamment en agriculture et autre ressources primaires.

2° Des politiques de prix et d'incitation inadaptées et inefficaces qui ont engendré de fortes distorsions de prix (rigidité des salaires, la fixation des prix aux producteurs, les politiques de tarification publique, les subventions aux produits de consommation, etc).

3° Un secteur public hypertrophié et inefficace. Cette inefficacité du secteur public et les politiques inadaptées ont pour conséquences :

a) Une mauvaise allocation des ressources et en particulier un biais en défaveur de l'agriculture et des exportations non traditionnelles.

[145] BADIÉ (B.) in Ndayishimiye (P.), op. cit. p.14
[146] DURUFLÉ (G.), op. cit., p. 40.

b) Une surprotection de la production intérieure dans de nombreux secteurs qui rend celle-ci non compétitive à l'exportation.
c) Un déficit public croissant.
d) Une épargne tant publique que privée insuffisante.

I.2.2 Le contenu du plan économique mondial

A partir de la précédente analyse, la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International et les autres bailleurs ont préconisé les remèdes suivants :

1° Le soutien de la croissance

Les mesures concernent le développement de l'investissement productif et plus particulièrement des pôles grâce à un meilleur système d'incitations. Il est aussi objet d'améliorer la gestion du secteur parapublic grâce à des audits et à la passation des contrats-plans. De même, la privatisation de certaines activités au secteur privé est exigée. Et surtout, dans le domaine agricole, il faut confier certaines activités à des coopératives de paysans plutôt qu'aux sociétés d'encadrement qui doivent être réformées et passées à des contrats-plans. Pour ce point, c'est-à-dire du côté de l'offre, ces mesures concernent principalement les taux de change, les taux d'intérêts, les politiques des prix, les politiques d'investissement et l'efficacité de gestion des entreprises.

2° La réduction des déséquilibres macro-économiques à court terme

Les mesures financières tendent à améliorer l'affectation des dépenses publiques, à limiter les hausses de salaires, à accroître le contrôle des dépenses gouvernementales, à élargir les recettes et améliorer l'élasticité du système fiscal. Autrement dit, le plan préconise la restriction de la demande et la réduction des déficits publics. Donc les mesures visent essentiellement à limiter le recours du budget au financement de la banque centrale et à accroître la part du secteur non gouvernemental dans les crédits distribués par le système bancaire.

Après avoir reconnu que les objectifs du PAS de 1980 étaient sans doute trop ambitieux, ces institutions financières ont restructuré leurs plans sous titre *« d'un scénario d'ajustement dirigé »*.[147]

[147] DURUFLÉ (G.), op. cit., p. 42.

I.3. De l'Ajustement dirigé à la Démocratie dirigée

Avec la politique d'ajustement structurel de la FMI et la BIRD, les Etats Africains revenaient au stade de dirigisme extérieur économiquement et politiquement. Donc la crise financière et économique sur le plan mondial des années 80, a conduit à la crise de légitimité du pouvoir en Afrique. Par ce fait, explique Ndayishimiye (P.) *« elle a exposé les régimes qui en étaient affectées aux crises et aux perturbations socio-politiques ».*[148]
Cette idée est corroborée par Julien Nimubona quand il écrit :

> *« Face aux restrictions financières édictées par le FMI et la Banque Mondiale, il était particulièrement difficile pour le gouvernement Burundais de faire fi à la démocratie quelque soit sa provenance ».*[149]

Pourtant les injonctions qui découlent de l'harmonisation des orientations générales des bailleurs de fonds et qui passent par ce qui est dès lors nommé « conditionnalité politique » ne saurait être considérées comme un accroissement absolu des pressions externes. Par ailleurs, l'extraversion des différentes variétés de régimes autoritaires sur le continent africain était tout autant le résultat des pressions externes qui non seulement se gardaient d'exercer des sanctions, mais à l'occasion, apportaient un soutien décisif en matière financière, militaire ou policière à ces régimes. Ces crédits généralement colossaux n'aboutissaient qu'au surendettement car ils n'étaient pas affectés au secteur de production. Parallèlement à cette stratégie, les pressions externes ont consisté à réduire l'appui apporté aux détenteurs autoritaires face aux fractions sans pour autant transférer au bénéfice de leurs opposants des ressources équivalentes. Par exemple,

> *« les pressions des conseils de la France n'ont consisté qu'à rendre possible l'ouverture à la démocratie en laissant seul en 1990 Mathieu Kérékou à la contestation ; il est vite abandonné par une partie de ses soutiens ».*[150]

De même,

> *« en 1993, la France a retiré les moyens de communication au Président centrafricain André Kolingba assurés par des coopérants militaires français en particulier son pilote d'hélicoptère présidentiel ».*[151]

[148] NDAYISHIMIYE (P.), op. cit., p. 153.
[149] NIMUBONA (J.), op. cit., p. 153.
[150] NDAYISHIMIYE (P.), op. cit., p. 12.
[151] Ibidem.

Comme ailleurs, au Burundi, les réformes économiques et financières imposées par l'occident par le truchement de programmes d'ajustement structurel (PAS) et des institutions internationales par leur caractère extraverti et universaliste voudraient que les mêmes principes produisent toujours les mêmes effets partout et pour tout temps que ceux-ci, soient appliqués dans des sociétés aux cultures différentes de celles d'Occident qui les a produites. Alors de peur qu'il y ait volatilisation de l'assistance financière occidentale, les Etats africains ont répondu présent à ce programme, en croyant qu'ils vont se débarrasser de leurs dettes. Mais au contraire, ils n'ont abouti qu'à leur enfoncement.
Pour illustrer les faits, au Burundi, la première phase d'ajustement a pris la période de *« juillet 1986 à août 1988 »*[152]. La deuxième a couvert la période de *« 1988-1991 »*[153] et la troisième a débuté en *« 1991 »*.[154]

Malgré cette applicabilité des PAS et ses antécédents, l'endettement s'est fortement renforcé. Son accroissement a été le suivant :

« En 1970, l'endettement est de –3,5% ».
« En 1976, l'endettement est de +9,3% ».
« En 1985, l'endettement est de + 59,9% ».
« En 1988, l'endettement est de +88% ».[155]

Devant cette situation économique qui est la copie dans tous pays africains, l'injonction occidentale inventait un autre créneau pour encore édicter d'autres stratégies : **la démocratie**. Ainsi à La Baule, Mitterrand disait clairement qu'il y a un lien entre l'endettement, la démocratie et la conditionnalité. En 1990, le label « démocratie » permit de gérer collectivement à travers des mobilisations multisectorielles, la crise de sortie d'un autoritarisme dirigiste. Il apparaît très rapidement que les velléités d'incitation au changement politique sont doublées par d'autres tendances plus prudentes visant à favoriser le maintien en place d'hommes forts du pouvoir. La conférence de la Baule constituait un dévoilement de certains vices et des tentatives de gestion des conflits politiques. Les organisations politiques de l'opposition s'exhibent au grand jour pour revendiquer la démocratie.

Particulièrement pour le Burundi, on assista à une intensification des esprits rebelles dénonçant ouvertement le pouvoir en place qui à son tour

[152] HARINDAVYI (A), Les effets de la modification des taux et régimes de change sur la dette extérieure dans le contexte de l'ajustement structurel au Burundi, Mémoire, Bujumbura, U.B., F.S.E.A., 1993, p. 60.
[153] Ibidem.
[154] Ibidem.
[155] Ibidem.

manifesta une souplesse dans la « répression » pour éviter l'escalade. Avec La Baule, les mouvements contestataires ont trouvé bon moment pour afficher clairement leurs intentions de revendications politiques et le pouvoir du début des années 1990, a été accusé par les « conservateurs » de céder à certaines sollicitations notamment en constituant le gouvernement d'unité nationale ou dans l'engagement du processus d'équilibrage ethnique et régional au niveau des postes dits « juteux ». Le 19 octobre 1988, peu avant La Baule, un gouvernement de l'unité est mis en place. Parmi les vingt-quatre ministres et un secrétaire d'Etat que comptait ce cabinet, 13 étaient Tutsi et onze Hutu. Dans le gouvernement Sibomana du 2 Avril 1992,

« des vingt cinq ministres et secrétaires d'Etat, douze étaient Tutsi et treize Hutu. Ainsi depuis le gouvernement d'unité nationale en passant par les hauts cadres de l'Etat, des sociétés publiques et parapubliques jusqu'aux petits cadres de l'Etat, l'insertion de l'élite Hutu était manifeste ».[156]

En somme, avec la déclaration de la démocratie par Mitterrand, le pouvoir en place, l'opposition manifeste mais clandestine ainsi que les citoyens se voyaient déjà engagés dans une dynamique plus ou moins ouverte où les élites se voyaient interpellées à concourir pour la gestion du pouvoir étatique. Cette fois-ci, la politique cesse d'être l'apanage de groupes restreints pour mobiliser des secteurs plus larges de la société Burundaise. Finalement le principal clivage des différentes interprétations de la démocratie s'installait entre les conceptions objectivantes qui cherchaient dans le nouveau cas de démocratie expérimentée en Occident un cadre d'arriver au pouvoir. Ceci rentre dans la vérification d'un modèle universel observé ailleurs et les visions subjectives des élites qui participent à la construction de la démocratie non seulement en tant que membres actifs de la crise de l'Etat mais également dans la réalité de la vie quotidienne de la collectivité élargie à des spectateurs locaux peu ou pas engagés.

II. Le jeu d'hypocrisie des acteurs politiques : les élites

Dans ce contexte de légitimation d'un ordre politique que le pouvoir politique souhaite valoriser ou que les contre-pouvoir réclament, la production du discours reste le travail des acteurs politiques que nous appelons ici, les élites. Elles agissent par leurs multiples stratégies pour influencer le public qui les écoute, en stimulant les attentes et en dénonçant le camp opposé sur base des références historiques jugés plus démystifiantes.

[156] BUTOYI, op. cit., p. 47.

En effet, quand la démocratie devenait en Afrique « mot d'ordre » pour le rétablissement d'un Etat de droit, les intellectuels burundais se sont engagés à réguler le sens de la démocratie selon les intentions et les intérêts qui engagent le producteur. Pour aborder cette analyse, il est plus impérieux de se pencher sur la théorie des élites afin d'élucider l'hypocrisie des élites burundaises au regard des enjeux qui caractérisent la politique burundaise.

II.1. Définitions et concepts de l'élite

Selon Grawitz Madeleine et Jean Leca, *« les élites sont ceux qui ont plus de pouvoir que d'autres ; le pouvoir étant de son côté la puissance d'influencer réellement la politique et l'activité de l'Etat ».*[157]
Cette définition rentre dans la logique de différenciation de deux groupes d'individus comme l'explique Grawitz (M.).

> *« L'usage des mots « élites » et « leaders » désigne l'existence d'une différence, voire d'une coupure entre ceux qui sont sensés en être et ceux qui n'appartiennent pas au monde du pouvoir. Dès lors les élites règnent sur la masse plus ou moins indifférenciée et plus ou moins manipulée ».*[158]

Ceci répond à une dynamique d'interaction qui distingue les gens du pouvoir et les gens de l'opposition à la grande masse populaire au nom de laquelle les élites se battent pour organiser en manœuvre leurs tactiques affectivo-attractives. Dans ce cas les élites du pouvoir (ou gouvernementales) suivent en fait la logique des profits qu'elles tirent du pouvoir étatique.

Donc par élite du pouvoir, selon Schwartzenberg (G.) *« ce sont ces cercles politiques, économiques et militaires qui, dans un ensemble complexe de catégories entrecroisées, partagent les décisions d'importance au moins nationales ».*[159]

Au total, cette élite possède une forte cohérence, fondée à la fois sur la communauté d'intérêts et sur la solidarité personnelle (formation, origine social ou ethnique, rapports interpersonnels, les affinités psychologiques, etc). En réalité comme l'explique R.-G. Schwartzenberg, *« c'est bien la même élite, unique et polyvalente qui tend à monopoliser le pouvoir dans les secteurs politiques, administratifs et économiques ».*[160]

[157] GRAWITZ (M.) et LECA (J.), Traité de science politique, Tome III, L'action politique, Paris, P.U.F., 1985, p. 604.
[158] Ibidem.
[159] SCHWARTZENBERG (G.), Sociologie polittique, Paris, Montchréstien, 1988, p. 564.
[160] Ibid., p. 566.

Comme on le verra plus loin pour le cas de l'élite Burundaise, les éléments de cette carte dirigeante progressent en suivant généralement un plan de carrière bien déterminée dont les étapes s'enchaînent méthodiquement depuis la case départ de ce jeu de l'oie du pouvoir. Ainsi, ces élites, issues des mêmes milieux, écoles (Astridiens, séminaristes, collégiens, lycéens, etc.) font carrière en zigzag : hier Administrateur, professeur ou grand commis, aujourd'hui Ministre, Ambassadeur, demain Président Directeur Général (du secteur public ou privé) ou l'inverse. Autrement dit, l'élite burundaise sur qui l'analyse porte, résulte d'une même moule et a vécu une même expérience historique, ce qui pour l'intérêt de notre recherche, tout le monde connaît tout le monde et chacun sait à quoi il faut insister dans son discours sur la démocratie. D'où l'intérêt de faire un point rapide sur la socialisation politique de cette élite.

II.2. La scolarisation et la production d'une élite burundaise ethnisée

La production d'un discours est la résultante d'un ensemble d'éléments psycho-sociologiques qui entrent dans le processus d'éducation et d'environnement où est placé chaque être humain. Il serait superflu de mener une analyse du discours politique sur la démocratisation au Burundi, sans avoir jeté un coup d'œil sur la qualité de celui qui l'a produit, c'est-à-dire sur sa socialisation politique.

En effet, au Burundi, les explorateurs, les premiers missionnaires et les premiers colonisateurs ont trouvé une société bien organisée avec un pouvoir central fort et des relais jusque sur chaque colline. Jusque-là, les antagonismes en termes de Hutu-Tutsi ne sont pas encore agrégés. Ce n'est qu'à partir de l'époque coloniale que l'idéologie ethnique fut mise à jour comme l'explique E. Mbokolo :

« L'existence du régime colonial a produit une série de pratiques culturelle, administrative, etc, qui ont généré des déséquilibres sociaux et qui ont sécrété à leur tour l'idéologie raciste ».[161]

Ainsi avec la colonisation, le « Tutsi est riche et seigneur » ; le « Hutu est pauvre et serf ». Ceci apparaît absurde comme l'explique F. Rutembesa :

> *« Absurde car dans l'organisation du pouvoir pré-colonial, la monarchie avait essayé d'intégrer de façon harmonieuse toutes les catégories socio-lignagères du pays. Les Bahutu aussi bien que les Batutsi étaient intégrés dans le système politique burundais. Ils*

[161] KIGEME (P.), L'élite Burundaise et la crise d'octobre 1965, Mémoire U.B., F.L.S.H., Bujumbura, 1999, p. 27.

exerçaient des rôles de conseillers et de guerriers du roi. Les pratiques clientélistes étaient perçues comme des échanges de type économique et de protection sociale et non comme des pratiques d'exploitation ».

II.2.1. Les écoles et l'ethnisation des élèves

Avant les années 1940, trois écoles secondaires étaient déjà fonctionnelles pour la formation de l'élite Burundaise.

- Le groupe scolaire d'Astrida
- Le séminaire catholique de Mugera
- L'école normale de Gitega.

Ainsi le Groupe scolaire d'Astrida, il était réservé aux seuls Ganwa, mais peu après les Tutsi eurent l'accès avec le prétexte qu'ils sont intelligents. A cette école, il y avait la section administrative et conséquemment, les Astridiens jouissaient d'une qualification professionnelle et avaient de bons salaires qui leur permettaient de mener une vie décente. Même les moniteurs de l'école normale de Gitega, et les séminaristes de Mugera occupaient des postes qui leur permettaient de se distinguer du commun de la société. Avec la réforme administrative terminée en 1932 par la destitution des chefs Hutu, certains, dit Kigeme, *« ne retinrent que la destitution des Hutu que P. Ryckmans qualifiait d'inaptes au gouvernement ».*[162]
Dans la même logique, poursuit Kigeme,

> *« Ce sont ces élites, imbues d'idéologie raciale et féodale qui remplacèrent leurs pères analphabètes à partir des années 1940 (...). Bref, c'est cette élite qui chercha la souveraineté du pays. Une partie ne s'empêcha pas de fonder des partis à caractère ethnique ».*[163]

Grossomodo, l'école coloniale a constitué un élément essentiel dans la remise en cause de l'unité nationale en produisant des élites ethnisées et opposées sur divers points. Cette élite prit la relève des coloniaux et conduisit le pays vers l'indépendance qui très vite n'a pas pu rétablir au Burundi ses régulateurs traditionnels. Le Burundi se retrouvait désormais entre les mains d'une élite divisée, une élite sans suffisamment de compétence pour la gestion d'un pays qui venait de subir de profonds changements. Selon Mariro, cité par Kigeme(A) *« entre 1956 et 1960, colons et missionnaires rejoints plus tard par l'administration coloniale, ont déployé des efforts*

[162] MARIRO, cité par KIGEME(A), op. cit. p 28
[163] Ibid., p. 29.

considérables pour opérer des groupements des élites hutu autour du projet colonial de collation en les opposant aux élites tutsi ».[164]

De plus, les événements rwandais (coup d'Etat de Gitarama, réalisé par les Partis PARMEHUTU et APROSOMA) ont exercé une influence sur l'attitude des partis au Burundi. A cette époque, les partis dits du « petit peuple » qui se regroupèrent en une union des partis populaires (U.P.P.) faisaient penser aux Partis hutu du Rwanda. Comme le dit H.P. Cart,

> *« l'action de l'U.P.P. se situa à l'intérieur du cadre social existant qu'elle désirait démocratiser par des réformes et non par une révolution reconnaissant ainsi le dynamisme potentiel que dégage la souplesse relative traditionnelle du Burundi (...) au moment opportun, ils pouvaient mettre en action leur idéologie raciste ».*[165]

Après l'indépendance en 1962, les tensions ethniques paralysèrent l'élite burundaise jusqu'à des violences criminelles. Déjà en 1965, des bandes armées de machettes déferlèrent sur la population Tutsi de Busangana.

En 1969, des étudiants Hutu fuient le campus de Bujumbura[166], et, explique Nimubona (J.), gagnent la Tanzanie pour organiser une résistance armée contre le « régime Simbananiye-Micombero ». Ils contestent « l'ordre politique tutsi » et veulent exterminer les Tutsi au nom de la « vengeance du peuple majoritaire sur la clique des seigneurs sanguinaires ».

En 1972, après l'échec du Parti Populaire Burundais (P.P.B.) et du Front Populaire de Libération (F.P.L.) dans leur entreprise d'instaurer une République exclusivement hutu après avoir exterminé au préalable les Tutsi, explique Ndayishimiye Pie, *« des milieux de hutu ou supposés comme tel, par simple soupçon ou par présomption d'avoir collaboré avec les rebelles furent tués sans jugement pendant que d'autres étaient contraints à l'exil dans les pays étrangers. Une grande partie de l'élite Hutu avait été exterminée tandis qu'une autre se radicalisait davantage en exil ».*[167]

Parmi ceux-ci figuraient les fondateurs du Parti FRODEBU notamment Ndadaye Melchior, Sylvestre Ntibantunganya. Depuis lors, la radicalisation de l'extremisme ne cessait de monter comme en témoigne les événements de NTEGA-MARANGARA de 1988 et ceux de 1991 dans les provinces de Cibitoke et Makamba. En se basant sur cet aperçu historique de la menace de l'unité des Barundi, en terme d'éclatement, il nous est utile

[164] KIGEME (A), op. cit. p 40
[165] Ibid., p. 39.
[166] NIMUBONA (J.), op. cit., p. 59.
[167] NDAYISHIMIYE (P), op. cit., p. 99.

de souligner l'expérience politique de l'élite gestionnaire des pouvoirs publics et de l'élite dite « abamenja »[168] pour dégager la portée de la rancune des uns et des autres en abordant le thème de la démocratie des années 1990.

II.2.2. De la peur à la mainmise de l'élite Tutsi sur le pouvoir

Comme le soulignait R. Lemarchand en 1970, *« en donnant de la fausse définition à la situation, les politiciens hutu provoquèrent un nouveau comportement aussi bien chez les Tutsi »*[169]. Concrètement, avec l'idéologie ethnoraciale d'extermination mise en oeuvre au Rwanda depuis la prise du pouvoir par le PARMEHUTU de Kayibanda en 1959, les élites politiques tutsi développèrent une hantise d'un revirement de la situation politique en faveur de l'intégrisme hutu. Avec les événemetns d'Avril 1972, la peur s'installe chez les Tutsi qui découvrent que le « modèle rwandais » peut opérer au Burundi. « *L'exclusion des hutu commence* »[170]. Ainsi le clientélisme ethnique fondé sur la peur, la méfiance mutuelle, le souci de survie ainsi que l'intérêt des minorités cyniques rend plausible toutes les rumeurs et toutes les manœuvres. Pour cette montée de l'extrémisme, la répression qui surgit après Avril 1972 fut sans pitié contre les assaillants et ceux que l'autorité considérait comme leurs complices de l'intérieur. A ce stade dut s'y mêler sans doute le règlement de comptes personnels qui accentue l'ampleur des massacres. Désormais, explique F. REYNTJENS, cité par Ndayongeje (N.),

> *« la sous représentation des hutu à tous les niveaux de la vie politique restera une constante sous le régime Bagaza. La cooptation de quelques hutu notamment au Gouvernement a servi de camoufler le caractère ethnique du régime ».*[171]

Ce caractère des régimes renforça la radicalisation des blocs. Certains mouvements de l'opposition Hutu comme le Mouvement pour la paix et la démocratie (MDD) disaient :

> *« ce sont des cliques de tutsi qui ont remplacé les colonisateurs belges avec la différence que le Tutsi utilise le fusil et la baïonnette alors que les Belges usaient de la chicote ».*[172]

[168] NDAYISHIMIYE(P) op. cit. p. 57
[169] NDAYONGEJE Essai d'analyse du phénomène de contagion dans les crises politiques rwandaises et burundaises 1957-1997, Mémoire, Bujumbura, U.B., F.L.S.H., 2000, p. 116.
[170] Idem, p. 119.
[171] Idem, p. 120.
[172] NIMUBONA (J.), op. cit., p. 63.

Cette situation de tension ethnique resta gravée dans la mémoire des acteurs politiques jusqu'à l'avènement du courant de la démocratie de 1990 que, malgré les quelques tentatives de réconciliation nationale entreprises par le régime Buyoya I par le fameux débat national sur la question de l'unité nationale avec la Charte soumise au référendum populaire voté à 85% le 5 février 1991. Dans ces conditions, nous pouvons nous demander sur quel point de responsabilité cette élite fortement ethnisée, va témoigner devant le peuple Burundais, sa maturité.

II.2.3. L'hypocrisie de l'élite à travers le discours sur la démocratie

Dès lors, la démocratie pluraliste devenait de plus en plus incontournable, les élites burundaises, devant un témoignage populaire contestataire, n'ont pas tardé à jouer la carte en exploitant les antagonismes sociaux existants. Dès lors, la vitalité du discours politique consiste à l'abandon de certains nombres d'allocutions intonatives et leur remplacement par d'autres comportant un vecteur plus révélateur du renouveau des idées. Très vite, l'élite se divise en deux blocs hostiles : l'un « tutsisant » et l'autre « hutisant ». Un autre bloc d'élite non prépondérant se réclamant monarchiste se révèle moins compétitive face à l'ethnisation des enjeux en présence.

Dans la culture burundaise, tout discours est introduit puis rythmé par une allocution d'interpellation qui réveille l'attention du locuteur. Ainsi, avec ce courant d'activation du terme démocratie, les élites de la mouvance présidentielle et ses acolytes (bloc tutsisant) introduit leur discours par l'allocution suivante :

- Tugire amahoro n'ubumwe bw'abarundi :
 Ayons la paix avec l'unité nationale.
- Ni busasagare : (Que cette paix) se répande.

De l'autre côté, les élites de l'opposition intonnaient :

« Tugire amahoro » et automatiquement, le public répondait « tuyaharanire » c'est-à-dire « combattons pour la paix » et pour clôturer l'allocution, le public par acclamation disait « (Tugire amahoro) n'agateka kuri bose » c'est-à-dire « Ayons la paix avec la dignité pour tout le monde ».

En analysant cette dernière paraphrase « la dignité pour tout le monde » la première idée qui se fait sentir, c'est la dénonciation de l'état d'exclusion qui aurait miné la vie antérieure de la société burundaise. Ceci rappelle en fait l'image de l'ethnisme qui avait caractérisé la vie politique antérieure et par conséquent, elle devient un principe sur lequel l'activation

de l'idée d'être libéré ou de libérer s'encastre chez les auditeurs. C'est ce que Philippe Braud explique en disant que,

> *« Dans le discours de légitimation, les premières démonstrations tirent leur force de leur conformité rigoureuse aux conventions canoniques, c'est-à-dire qu'elles renseignent sur ce qui a été archivé, mesuré sur des données empiriques disponibles. Cela étant, ces conventions se sont construites sous l'impérieuse nécessité de légitimer un savoir porté à l'ignorance ou à des ambitions rivales ».*[173]

Dans un cas d'illustration, dans son discours, le camp dit « de changement démocratique », justifie la misère (observable chez les Burundais des années 1990) qu'elle est due à une exploitation cautionnée par le camp adverse, c'est-à-dire tutsi, d'où le mot marqueur « Twaranizwe » c'est-à-dire les bahutu ont été « exclus, marginalisés, égorgés ». Pour toutes fins utiles, le FRODEBU et ses acolytes invitent le peuple à se réveiller en insistant sur cette allocution « Kanura burakeye » c'est-à-dire c'est l'aube, réveillez-vous.

Tout compte fait, le réveil doit impliquer le bouc-émissaire en qui la référence sur des faits de domination détermine la mémoire vigilante, d'où la stimulation à réagir. Elle se traduit par l'allocution « Nta mwana n'ikinono, agateka kuri bose ». C'est-à-dire « tous les enfants (chez le parent) s'équivalent, pas de chérie et de jetable et en conséquence, la dignité c'est pour tous (les Bahutu et les Batutsi).

Dans cette même logique d'interprétation, chez Braud (P.) *« les secondes démonstrations justifie et donnent à voir davantage. Sans toujours prouver mais rigoureusement parlant, elles engendrent des interprétations efficaces qui ouvrent les portes. Elles donnent sens à des comportements prétendus illogiques ou irrationnels. Elles anticipent des événements improbables ».*[174]

Par cette conception le camp FRODEBU dit :

> *« Susuruka, igihe ca ndiyo bwana caraheze, nayo akari mu menyo y'imbwa gakuzwayo ubuhiri ».*[175]

C'est-à-dire, « Echauffez-vous, le temps de non réplique est révolu. Ce qui se trouve dans la guele du chien ne s'arrache qu'à force de la massue ».

[173] BRAUD (P.), Le jardin des délices démocratiques, Paris, Presses de la Fondation Nationale des sciences politiques, 1991, p. 18.

[174] Ibidem.

[175] Allocution cité à chaque fois le meeting du camp FRODEBU a eu lieu et publié dans le journal Akari mu mbari n° 003, de Mai 1999.

Parallèlement, le camp UPRONA et ses acolytes, se réclamant défenseurs de la paix et l'unité nationale tombe dans le piège en activant son discours par des publications exhibant la haine ethnique. Par exemple, sur le bulletin de vote, il est écrit « Tora ubumwe n'amahoro » c'est-à-dire « choisissez la paix et l'unité nationale ». Implicitement, cette allocution révèle chez l'observateur, que chosir l'autre camp sous-entend « adhérer dans le camp des Tueurs, c'est-à-dire chez les ennemis de l'unité nationale. L'UPRONA n'a pas hésité à accuser le FRODEBU qu'il est ethniste :

> *« Ikidutandukanya n'abo duhiganwa, nuko bobo bigisha amacakubiri, ubwicanyi ivyo mwarabibonye ngaha iwanyu mu Cibitoke ».*

C'est-à-dire : *« ce qui nous différencie de ceux qui nous compétons, ils n'enseignent que la haine ethnique. Vous l'avez vu ici à Cibitoke ».*[176]

Alors, le camp FRODEBU se mettant à la défensive, rétorque que la responsabilité de l'UPRONA, ancien et actuel gestionnaire de l'Etat dans tous les événements malheureux qui avaient endeuillé le Burundi est patente.

Dans tout cela, l'élite (du FRODEBU ou de l'UPRONA) qui organise l'événement est certainement au courant du type du public à qui elle s'adresse. Non seulement elle est saisie d'avance, que les gens à qui elle s'adresse la connaissent, c'est-à-dire s'ils lui sont acquis d'avance ou si elle doit les convaincre à adhérer à quelque chose. Alors, en objectivant les antagonismes préexistants, elle réveille chez l'auditeur un ressentiment de prise de conscience. L'élite déjà ethnisée n'a pas pu cerner le danger qui guéta la vie de la société, mais plutôt a utilisé cette polémique pour des intérêts individuels et de groupes. A cet effet, Roger-Gérard Schwartzenberg dit que « *le processus politique est envisagé comme la résultante des interactions de groupe. Le public se divise en de nombreux groupes qui font valoir des intérêts divers. Toute décision résulte d'un processus d'affrontement des groupements intéressés et d'ajustement de leurs intérêts* ».[177]

Ainsi, avec l'avènement de la démocratie, l'élite burundaise savait sur quel point de faiblesse ou de force, il fallait appuyer soit pour garder le pouvoir, soit pour renverser le pouvoir. L'ethnie, en premier lieu devient un élément régulateur du discours démocratique dans la logique clientéliste. Malgré cela explique P. Poutignat et J. Streiff-Fenard que :

[176] BUYOYA (P.), Campagne électorale à Cibitoke, Archives R.T.N.B., B.U.P. 292, 25.5.93.
[177] ROGER & SCHWARTNEBERG, op. cit., p. 570.

« L'ethnicité n'est pas une identité sociale essentielle, c'est un comportement stratégique d'acteurs rationnels qui doit être située dans les conditions de compétition propre ».[178]

Pour l'élite, cette explication de la vie politique accorde une place de choix à la dimension symbolique de l'ethnicité au Burundi. D'abord, la référence constitue l'origine consciente (de cette ethnicité) qui est peut-être progressivement oubliée, de même que la charge d'affectivité qui les colorait au départ. Ceci est présent dans le rappel des événements historiques pour illustrer l'ampleur ou la gravité des faits. Par exemple, pour l'élite du camp FRODEBU, elle annonçait :

« Barundi, barundikazi, nta muntu n'umwe atazi ingene ubumwe bw'abarundi bwatosekaye kuri iyi ntwaro tugire dusezerere. Abahatswe mwarabibonye, abakiri bato mwaravyumvise. Abarundi isinzi barishwe mu 1965, 1969, 1972, 1988, mbere n'ubu mu 1991, abantu barapfa. None iyo Leta nta ruhara ifise ».[179]

C'est-à-dire :

« Burundais, Burundaises, personne n'ignore combien l'unité nationale a été entachée sous le régime que nous nous apprêtons à quitter.Les rescapés, vous l'avez vu, les jeunes, vous l'avez entendu. Plusieurs personnes ont péri en 1965, en 1969, en 1972, en 1988 et même très récemment en 1991. Est-ce que l'Etat actuel n'y a pas de responsabilité ? »

Ensuite, il y a dans ces discours, une symbolique de ***condensation***. Ceci veut signifier qu'il apparaît un enracinement au cœur de l'inconscient et un changement d'affectivité des types de comportement. Autrement dit chez l'auditeur, il y a provocation d'une certaine émotion face aux situations que les « dits » autres victimes ont vécu pour se tailler sa place d'où il peut s'assurer la survie. Donc l'ethnicité comme l'explique Gans, cité par Poutignat, « *est son signe de mobilité ascendante des « ethnistes, qui leur permettant d'accéder aux classes moyennes et supérieures trouvant par ce biais un moyen d'assurer leur propre promotion et les rendant plus visible dans les moyens de communication de masse qui médiatisent particulièrement les couches sociales* »[180]

En analysant le comportement de l'élite burundaise dans ce courant de la démocratie et par comparaison à la maturité qui devrait les

[178] POUTIGNAT (P.) et STREIFF-FENART (J.), Théorie de l'ethnicité, Paris, PUF, 1995, p. 84.
[179] NDADAYE (M.), Campagne électorale à Gishubi, R.T.N.B., R.S.H. 018, Bujumbura, Mai 1993.
[180] POUTIGNAt et STREIFF-FENART, op. cit., p. 85.

caractériser à voir les événements historiques, elle n'a pas pu surpasser le degré d'ethnisme de l'élite des années antérieures. Seulement, derrière la démocratisation elle a joué de l'hypocrisie pour exhiber des tendances d'appartenances ethniques, mettant ainsi le pays entre l'enclume et le marteau.

III. Décalage entre les appréhensions de la population et le discours sur la démocratie

La ligne de partage la plus pertinente des approches de la démocratisation au Burundi n'est pas à dessiner entre des coups stratégiques opposant des pressions externes et des mobilisations internes. Il ne s'agit là que d'un jeu dont la diversité est certes délicate mais dont les mécanismes d'activation ne dérogent pas profondément à la grammaire des élites. Il en va autrement quand on aborde la signification du processus de dialectisation telle que définie par les élites et le peuple burundais.

Le regard objectivant manque d'acuité lorsqu'il cherche à affecter un sens unique à l'appréhension rationnelle des stratégies mises en œuvre pour atteindre un but qui serait la démocratisation, tel que celle-ci a été définie d'un point de vue universaliste en termes d'accroissement de la participation et de la compétition.

III.1. Du refus à la fuite des Burundais devant la démocratie

Le débat sur le rôle des citoyens burundais face à la démocratisation des institutions des années 1990, revêt une nouvelle complexité. Déjà, dans ce régime monopartiste du Burundi, les élites dans leurs différents discours solennels ne cessaient de clamer haut la démocratie : « Intwaro rusangi ». Ses caractéristiques étaient marquées par le déclin de la participation politique et de la confiance dans les acteurs et les institutions qui étaient l'objet d'une préoccupation omniprésente. Le mythe Burundais devant l'Etat, consistait à le voir, comme le seul générateur des biens publics. Dans toutes les réunions, le peuple disait : « Dusavye Leta amashule, amazi meza, ibitaro, amabarabara », etc. c'est-à-dire : « Nous demandons au gouvernement, les écoles, les fontaines d'eau, les hôpitaux, les routes etc. » Le défi majeur consistait à étendre les arènes de liberté existant entre les interstices de l'oppression. Ainsi, se libérant du joug du monopartisme, la tâche de citoyens consistait à développer les institutions et les pratiques favorables aux aspirations démocratiques et compatibles avec la situation du moment. Curieusement, au cours du débat sur la démocratisation, un point de vue est mentionné dans tous les reportages provinciaux et communaux de l'A.B.P. :

« A côté des impressions modérées, un groupe fort argumentatif constitue les partisans du monopartisme (...). Ils ont fait valoir que les Burundais ont une mauvaise expérience du multipartisme. Avec risque de l'éclatement de l'unité nationale et le chaos, les participants ont estimé que les Burundais ne sont pas encore prêts pour le multipartisme. On risquera de tomber dans le gouffre qu'ont connu le Zaïre et le Libéria ».[181]

Et si au delà de cette caricature, la démocratie signifiait entre autre objet, la liberté de la parole et d'expression, l'équité, la dignité et l'égalité, on n'allait pas voir les burundais s'opposer au courant du multipartisme. En fait, le refus du multipartisme est à analyser de deux manières :

- d'une part, la question posée aux populations est vague en parlant de multipartisme. Or, d'autre part, la démocratie est moins une somme d'institutions et de scrutins qu'une vie politique tout court .
- Le choix de l'échantillon est biaisé. Il est composé majoritairement d'élites qui ont intérêt à conserver le pouvoir en l'Etat ou l'enquête est téléguidée par le pouvoir afin de valider ses options.

Dans tous les cas, le président avait déjà dit qu'il ne fallait pas s'effrayer parce que le Burundi ne s'émettait pas sur la même longueur d'onde par rapport aux autres pays africains au sujet de la démocratie..

Ainsi, face à une politique contrôlée et médiatisée, les Burundais des années 1990 se sont tenus comme des exécutants. On les voit ouvrir leurs mains pour manifester leur sympathie envers toutes les personnes dites de bonne volonté, malgré les enjeux de la dynamique sociale susceptible de faire basculer l'unité nationale pour plusieurs raisons :

Premièrement, à l'égard de l'autorité publique, les Burundais ont développé un mythe tel que, celle-là constitue le bon ou le mauvais pour la nation. Rare de fois on a mentionné des révoltes contre le roi ou le Président à part les conflits liés à l'ordre de succession. Pour être plus simple, l'adage rundi résume cette affirmation.

« Umwera uva ibukuru ugakwira igihugu cose ».

C'est-à-dire : *« Ce qui provient de la cour du chef se répand sur tout le territoire ».*

Pour les élites et le président de la République particulièrement il fallait faire accepter ce nouveau système et ceci rentre dans leur fonction novatrice comme l'explique Jacques Lagroye :

[181] WAKANA (F.), Débat sur le rapport de la commission constitutionnelle, in Renouveau du Burundi n° 3619, Bujumbura, 12.10.1991.

« Concevoir la politique en termes de système c'est dans ces conditions abstraites de la vie sociale dans son ensemble, des rôles, des activités et des structures particuliers et définir les mécanismes par lesquels ces rôles (attribués aux élites), ces activités (campagne de démocratisation) et ces structures interdépendants contribuent à la réalisation des fonctions politiques nécessaires ».[182]

De cette manière, avec le débat sur la démocratisation en salle et l'appel des discours au stade en plus de la médiatisation sur les voix des ondes sonores, les hommes du pouvoir central s'emploient à agiter le peuple. Ce qui comptait pour eux, face à la zone d'ombre et à la zone de la lumière, c'était le spectacle dans son unité et dans sa cohérence. Très vite, les Burundais « ba ntirumveko » c'est-à-dire, « ceux pour qui que la responsabilité doit revenir aux autres » applaudissent la démocratie en laquelle ils voient la préfiguration de leur destin. Déjà avec le référendum sur le projet de constitution de 1992, on voyait alors s'en dégager une conscience collective, qui, en l'absence d'une injonction administrative nettement perceptible, quoique libre, était recommandé avec suffisamment de force en voyant un nombre important de citoyens encore indifférents « à faire leur devoir ».

III.2. Les effets du discours sur la démocratie sur le comportement des Burundais

Se laissant entraîné par la volonté des élites, le peuple a préféré se résigner aux sollicitations clientélistes qui provoquèrent une bipolarisation de la société burundaise. Déjà, après l'adoption de la constitution le 9.3.1992, les élites opérant au nom des partis ou des individus, avaient participé à la stratification identitaire de la société en utilisant le terme démocratie comme une stratégie incitative, un instrument leur permettant d'extérioriser leurs talents et leurs qualités face aux concurrents. Le discours devient plus exaltant et démystifiant. Selon les effets que le locuteur veut produire chez les interlocuteurs en parlant de la démocratie, deux ou plusieurs significations merveilleusement contradictoires ne cessaient d'apparaître. Par exemple, le camp du FRODEBU accusait le camp UPRONA d'avoir chanté la démocratie toutes les 30 ans qu'il venait de conduire le pays et qu'il n'a appliqué que l'exclusion et l'oppression sur les populations hutu. Tandis que, réciproquement, dans son discours, le camp UPRONA accusait le FRODEBU d'être entrain de semer la haine ethnique.

Comme l'explique Georges Burdeau, *« lorsque les forces politisantes sont parvenus à rassembler ses aspirations individuelles en une revendication collective, il n'est que plus claire encore que les demandes ne se bornent*

[182] LAGROYE (J), Sociologie politique, Saint just-La-Pendue, Dalloz 1993, p. 136.

plus à solliciter leur intégration à l'ordre, mais qu'elles contestent les principes ou les valeurs au nom desquels elles sont refoulées ».[183]

Devant une polémique sur des principes fondamentaux qui devraient caractériser la démocratie, les élites et leurs agents de légitimation, explique J. NIMUBONA, *« se sont érigés en autorités morales habilitées à parler du bien et du mal pour expliquer la démocratie et ce en dehors des valeurs profondes de la société : l'UPRONA et Buyoya sont mauvais et responsablees des atrocités connus pour le FRODEBU. Puis le FRODEBU et Ndadaye sont des assoiffés de sang et convient le pays au déluge pour l'UPRONA »*[184]. Pour les uns et pour les autres, cette régulation du discours fait apparaître une instrumentalisation de l'ethnicité pour des fins stratégiques. Donc, *« en suscitant d'artificielles frayeurs, continue à* expliquer NIMUBONA, *et en désignant son adversaire comme porteur des valeurs-repoussoirs et objet de peur et de colères, les compétiteurs ont développé dans la société Burundaise une terrible anxiété »*[185].

Cette anxiété qui se manifeste dans la radicalisation des antagonismes pour expliquer la démocratie a abouti à la bipolarisation de la société ; d'où
« l'érosion du peuple derrière les hommes non pas derrière la démocratie ». Selon toujours NIMUBONA, c'est *« une mutation politique qui est un signe d'un changement dans l'univers mental »*[186]. Le discours a affiché des intentions d'affrontement idéologique qui ont pris l'allure d'un conflit d'anéantissement mutuel. En conséquence, le peuple s'est scindé en deux blocs hostiles : l'un hutu et l'autre tutsi. A ce propos, Julien NIMUBONA dit :

> *« La scission du peuple s'est produit d'abord lorsqu'il y a une crise de légitimité liée à un déficit de mobilisation dans le système antérieur. Les dirigeants sont contestés. Un affaiblissement des croyances se produit dans les fractions du corpus social et les divers discours de légitimation ne portent plus loin. De l'autre côté, le conflit se produit ensuite lorsque s'installe, parallèlement à l'érosion des soutiens au régime antérieur. Un discours mobilisateur puisant dans le réservoir des valeurs perdues par son rival, l'UPRONA ».*[187]

[183] BURDEAU (G.), Traité de science politique, TX, la révolte des colonisés, Paris, Economica, 1980, p. 167.
[184] NIMUBONA (J.), op. cit., p. 132.
[185] Ibid., p. 133.
[186] Ibidem.
[187] Ibidem.

Dans ce cas précis, l'UPRONA, qui selon les estimations des sondages de 1992 avait 74% perda 40%[188], ce qui correspond à une chute de plus de six fois après les élections de 1993. Pour le camp FRODEBU, la mobilisation a atteint une augmentation d'environ 42%, soit une montée de plus de huit fois. Par effet d'entraînement, le discours eut des répercussions sur les législatives. Les manifestations étaient plus violentes et fortement ethnisées contre des bouc-émissaires (d'où l'accusation des dits sorciers). Cette accusation était portée aux membres du Parti UPRONA. Depuis lors une situation d'angoisse et de peur régnait chez les upronistes à qui on disait : « susuruka », et la menace fixait des Hutu qui n'avaient pas voulu s'allier au FRODEBU au cours des présidentielles étaient taxés des « ibihemu » c'est-à-dire des « traîtres ». Et de peur qu'ils soient victimes de la menace de leurs frères, ils ont préféré adhérer à la mouvance dite de « changement démocratique ». Dans ces conditions le camp FRODEBU passa de 64% à 71%. C'est dans ce contexte qu'intervint le coup d'Etat militaire du 21 octobre 1993. Celui-ci fut comme un détonateur d'une bombe à retardement car la flambée de violence qui s'en est suivie a été justifiée par ses auteurs comme une charge très émotionnelle et spontanée. Comme l'explique Bailey (A.) :

> *« L'agression émotionnelle est réactionnelle. Elle se produit à une provocation, à une douleur, ou à une frustration particulière »*[189].

Alors pour nous citoyens burundais, nous vivons cette situation comme si nous étions dans le monde de l'animal et non dans le règne humain de la raison.

En tenant compte de la valeur de la parole et de la dimension cachée au niveau de la « distance intime »[190] l'appel à la résistance prononcé dans la déclaration de Minani le 22 octobre 1993, et son contenu provoquait chez le récepteur un sentiment d'insécurité. A cet effet, Frédéric Bon dit : *« Puisque quelque chose a été dit, il ne s'agit de rien d'autre que du contenu immédiat de la scène montrée, c'est que celle-ci se réduit à l'évidence sacrilège ».*[191]

Suivant cette logique, dans son discours, Minani dit :

> *« Nziraguhemuka aho uri hose, (...) iryo bara barikoreye wewe. None hagarara bwuma ».*

[188] Résultat obtenu à partir de la compilation des opinions recueillies par la R.T.N.B. à propos du multipartisme, mai 1992.

[189] BAILEY (H.R.), Violence et agression, Nederland, Time-Life, 1977, p. 83.

[190] Deux personnes peuvent se parler sur un ton confidentiel, les échange sont émotionnellement riches enmpreints d'une confiance réciproque.

[191] FREDERIQUE(B), Traité de science politique, T. IV, Paris, PUF, 1980, p. 537.

C'est-à-dire : *« Nziraguhemuka (« Ceux qui ne trahissent jamais » (...) ce mal a été fait contre toi, alors dressez-vous comme des barres de fer ».*

Cette invitation à la résistance a été accompagnée par un autre discours amplificateur. Ainsi, le même auteur déclarait le 22. octobre 1993 à 5H30 minutes à la Radio France Internationale que :

> *« A l'heure où je lance ce communiqué, les militaires burundais (...) embarquent dans leurs camions toutes les familles tutsi, les mettent à l'abri d'abord puis reviennent et tirent sur tout ce qui bouge ».*[192]

En parlant des éléments d'identification et de codage, l'émetteur répond au système d'encodage chez les initiés. A cet effet, explique Burdeau *« le langage politique répond à un code. Le mot a une signification selon la bouche qui la prononce. De cela, la convention n'est valable qu'en fonction du contexte de l'identité de l'émetteur, de la disponibilité du récepteur et finalement de la crédibilité du cadre »*[193]. Or, comme l'explique Mucchielli (R.), *« pour la foule, l'autorité reconnue, va à celui qui connaît ses mythes et qui traduit en formules claires (hagarara bwuma pour le FRODEBU), ses croyances, idées latentes (...) »*[194]. Dans ce cas aucun raisonnement ou aucune argumentation abstraite ne passe la rampe :

> *« La foule n'a pas de cerveau. Pour qu'elle réagisse, il faut stimuler sa moelle épinière et n'intervenir qu'au niveau des réflexes ».*[195]

De la sorte, l'intrusion dans cet espace intime a déclenché un sentiment d'insécurité. De peur qu'ils soient attaqués les premiers, les hutu se sont lancés à massacrer les Tutsi après avoir coupé la communication routière pour empêcher les militaires (accusé d'être tutsi) qui viendraient au secours des bourreaux avec l'idée de sauvegarder la « démocratie ». En bref, ce que le peuple craignait dans la campagne de démocratisation au Burundi (*« avec le multipartisme, nous risquons de voir l'unité nationale éclatée vue l'expérience de notre pays (...) »*), endeuilla le Burundi jusqu'à l'heure où nous terminons notre analyse.

Grossomodo, à l'évidence, la dialectisation de la libéralisation politique « au nom de la démocratie » n'a pas été seulement institutionnelle et n'a pas uniquement reposé sur des partis dont l'unité et la cohérence étaient soumises à des fluctuations incessantes. Elle a été largement dynamisée d'abord par les injonctions extérieures qui, avec les tentatives de

[192] Déclaration de Jean MINANI sur la RFI, le 22.10.1993.
[193] BURDEAU (G.), Traité de science politique, T. X, La rébellion du social, Paris, LGDJ, 1968, p. 157.
[194] MUCCHIELLI (R.), op. cit., p. 27.
[195] MUCCHIELLI (R.), op. cit., p. 27.

normalisation de l'économie au plan mondial par la FMI et la BIRD, sous l'angle du PAS, les pays africains et le Burundi particulièrement se sont inclinés devant ces stratégies occidentales de peur de voir le financement volatilisé. Ensuite, cette dialectisation a été dynamisée par une protestation publique : l'homme de la rue et certaines personnalités jusqu'alors tenues dans l'ombre ont pu exprimer de façon ouverte un certain nombre de ressentiments contre le pouvoir. Cette protestation a éclairé les tentatives de passage vers la démocratie et dévoilé de nouveaux comportements citoyens. De cause à effet, la protestation publique a surtout généré de multiples langages à connotation éminemment politique, parfois novateurs, souvent produits d'adaptations ou de réappropriations plus ou moins heureuses. A cet effet, un langage méthaphorique a été envisagé dans une acceptation hypocrite (chez les élites), c'est-à-dire autant comme un système discursif que comme une action de légitimation symbolique se sont portés capables de structurer des identités, d'affirmer un pouvoir d'emprise sur les masses (Burundais) et de construire une causalité politique. Un jeu subtile dialectique entre l'opposition et le pouvoir a favorisé le voilement de l'hypocrisie des élites sous la dichotomie « revendication démocratique de l'opposition/réponse politico-démocratique du pouvoir » d'où les oppositions et synonymies lexicales et contextuelles du discours.

Pour le pouvoir, la dialéctisation lumineuse a fonctionné comme un mode de symbolisation du parti unique avec un guide éclairé. Parallèlement, par le truchement de proforme et de coordonnants à valeur logico-pragmatique et support de la structure argumentative, l'opposition (FRODEBU) a glissé de la méthaphore voilée à la comparaison explicite (« Kari akarimi » : « ce n'était que les mots ») forme du discours qui a permis de fustiger le régime UPRONA qui refusait le partage et la démocratie. Ainsi ces discours d'apparence hétéroclite ont véhiculé des significations qui ont plongé les Burundais dans une situation d'incertitude et d'embarras et par un moindre effort ils se sont rangés derrière les hommes jusqu'à s'aveugler et se soumettre à leur commandement d'où le décalage entre les appréhensions des Burundais et le discours démocratique. Enfin, le réglage du terme démocratie prise en compte dans le langage écrit et oral ainsi que les diverses formes de théâtralisation ont été essentiels au Burundi dans un cadre où les processus d'harmonisation réalisés grâce aux fonctions médiatrices du parti unique (UPRONA) étroitement lié à l'image d'un Etat entrepreneur et rétributeur n'ont pas pu entretenir des chéneaux de communication avec les gouvernés d'où leur détournement. Plutôt, il a été pour ces derniers, une occasion de s'inscrire contre l'uniformisation et de s'ouvrir à la manipulation de l'élite sensée éclairée jusqu'à s'entretuer au nom de la « démocratie ».

CONCLUSION GENERALE

En intitulant notre travail « Analyse du discours sur la démocratisation du Burundi : De l'injonction exogène à l'appropriation endogène », nous avions pour objectif d'étudier la force qu'incarne le mot « démocratie » inséré dans le discours de dialectisation des enjeux politiques pour conquérir ou garder le pouvoir au Burundi.
Ce thème est placé dans le contexte de mutation socio-politique du Burundi : passage d'une démocratie monopartisante à la démocratie multipartisante.

Le premier chapitre intitulé : « La Baule : Suggestion ou injonction exogène de la démocratie au Burundi », nous cherchions à localiser la source d'activation du processus de démocratisation en Afrique en général et au Burundi en particulier. A cet effet, le discours de Mitterrand à la Baule, placé dans un contexte de l'universalisation de la structure politico-économique du monde, a généré un processus dialectique suscitant les élites du pouvoir et celles de l'opposition « à s'exhiber toutes publiquement, dernière la démocratie ». Le pouvoir s'est érigé alors en agent très dynamique en inscrivant le plan édicté à la Baule comme le sien et que ce dernier répondait aux attentes sociales. Dans notre démarche, l'analyse du discours de Mitterrand et les intentions de ceux à qu'il était adressé nous a fait observer que le discours de Mitterrand incarnait une qualité injonctive qui s'appuyait sur les difficultés politico-économiques des Etats Africains pour leur imposer l'ordre politique souhaitable : « la démocratie pluraliste ».
Alors, devant une position économiquement très faible sous l'angle de surendettement des Etats Africains, ces derniers se sont directement mis à la « chaîne » dite démocratique. Malgré cette initiative spontanée, particulièrement au Burundi, les citoyens y observaient une menace de l'éclatement de l'unité nationale, d'où la dérive de la nation.

Au deuxième chapitre , l'analyse de l'appropriation de la démocratie par les élites burundaises, nous cherchions à montrer des enjeux dialectiques, qui par leurs mécanismes de régulation et d'activation entraîneront aveuglement les masses derrières la démocratie malgré elles. Le pouvoir s'acharnera d'abord aux réformes des textes à travers le débat sur le projet de constitution et d'Etat démocratique à construire. Ensuite il anticipa la contestation populaire pour proclamer le début d'une ère politique nouvelle. Parallèlement au processus d'entraînement animé par le pouvoir, l'opposition trouvait une bonne opportunité pour exprimer à haute voix ses revendications en réclamant elle aussi la démocratie. En conséquence, la population burundaise s'est retrouvée dans un circuit d'agitation et de sollicitation qui produira un sentiment d'incertitude et d'insécurité. Nettement, le discours sur la démocratisation au Burundi a généré une manifestation d'identification familiale (famille politique calquée à la famille ethnique) généralement facile et un recoupement assez cohérent des indicateurs

de proximité partisane avec les indicateurs de positionnement sur l'axe Hutu-Tusti, d'où la corrélation entre le positionnement des individus et l'adhésion à des valeurs jugées générales . Ainsi le degré d'intérêt pour la politique et le degré d'immersion dans une subculture spécifique conféraient aux « citoyens burundais » une signification plurielle à la représentation Hutu-Tusti (Nous nous permettons d'être injuste envers le P.R.P, visiblement royaliste du fait qu'il ne répondait plus aux clivages sociaux en présence).

Le troisième chapitre constitue un essai d'interprétation de significations de cet instrumentalisation de la démocratie. En effet, la portée de ce discours se matérialisera pour l'auto positionnement. De la sorte, la représentation sur l'axe Hutu-Tutsi constituait d'abord un principe d'unification de la personnalité. Ceci veut dire que tout donne à penser qu'une fois stabilisé l'auto-positionnement acquiert une grande force d'inertie liée à un jugement éclairé à l'ensemble des rôles sociaux qu'elle assume. Autrement dit, elle se révèle capable de provoquer un séisme politique avec des incidences majeures dans la vie quotidienne.
Ensuite, la représentation sur l'axe Hutu-Tutsi signalait une existence sur un plan politique actif. Ceci veut dire que dans l'auto-positionnement étant perçu comme une affirmation de personnalité par le sujet et par les tiers explicitement se trouve connotée l'existence des points de vue sur des grands dilemmes sociaux. De cause à effet, l'individu très politisé se trouvait rapidement prisonnier d'un marquage quasi indélibile alors même qu'évoluent ses opinions concrètes, ses intérêts spécifiques, ses représentations du social. Ceci traduit alors l'approfondissement d'un fossé entre l'identité affichée et les comportements pratiques. Dans cet ordre d'idée, la représentation sur l'axe Hutu-Tusti stimulait l'idéalisation de soi. Par exemple « agateka kuri bose », c'est -à- dire « dignité pour tous » , constituait un support de projection. Elle permettait à chacun (Hutu) un auto positionnement suivant les gratifications personnelles qu'un individu tirait de cette affirmation d'identité qui reliait la quête d'estime de soi. D'un autre côté, parce que l'électeur à intériorisé des sentiments positifs vis-à -vis du pouvoir passé ou présent , parce qu'il attribue à l'UPRONA des qualités essentielles de son éthique fraternelle et progressiste, le manque d'assurance chez les Tutsi conduit facilement à l'intransigeance que suppose le conservatisme et même l'extrémisme. En dehors des deux camps, la crainte confinant à l'obsession aux centres neutres prédisposait aussi à la dénégation de l'axe Hutu-Tusti, au nom d'une prudence de bon aloi.

Enfin, le positionnement sur l'axe Hutu-Tusti a suscité des représentation de solidarité transversale par rapport aux clivages ou aux multitudes frontières et barrières qui séparaient concrètement les individus dans l'espace social. De ce fait, la dialéctisation du schéma Hutu-Tusti comme facteur d'ordre a été un fondateur d'un être avec un imaginaire qui permettait les agrégations et les alliances dans le champ de propagande.

Concrètement, aux marges du noyau historique, il y a eu lieu la dialectisation des antagonismes évidents d'un intérêt et de solidarité . Alors par une capacité mobilisatrice de solidarité sur le plan émotionnel qui se révélait la plus forte, on était arrivé à l'investissement dans la violence dans le langage comme dans la pratique : le plaisir d'affirmer une identité rigide pure de tout

compromis, le goût de la transgression puisque l'extrémisme était une démarche de rupture.

BIBLIOGRAPHIE

1. Les sources écrites

a. Les ouvrages

1. ANSART (P.), Badié, et alii, Analyse de l'idéologie, Tome II, Alençon, (Orne), Galilée, 1983, 475 p.
2. BRAUD (P.), Le Jardin des délices démocratiques, Paris, Presses de la Fondation Nationale des sciences politiques, 1981,273p.
3. BURDEAU (G.), Traité de science Politique, Tome III, L'Etat, Paris, L.G.D.J., 1969, 567 p.
4. BURDEAU (G.), Droit constitutionnel et institutions politiques, Paris, L.G.D.J., 1980, 672 p.
5. BURDEAU (G.), Traité de science politique, Tome IV, le statut du pouvoir dans l'Etat, Paris, L.G.D.J., 1968, 688p.
6. BURDEAU (G.), Traité de science politique, Tome X ; La rébellion du social, Paris, L.G.D.J., 1969, 558 p.
7. BURDEAU (G.), Traité de science politique, Tome VIII, La démocratie et les contraintes du Nouvel Age, Paris, L.G.D.J., 1969, 782 p.
8. BURDEAU (G.), Traité de science politique, Tome III, La dynamique politique, volume II, Paris, L.G.D.J., 1981, 467 p.
9. BURDEAU (G.), Traité de science politique, Tome III, Dynamique politique, Dialectique, Paris, L.G.D.J., 1968, 667 p.
10. BURDEAU (G.), Traité de science politique, Tome X, La révolte des colonisés, Paris, Economica, 371 p.
11. DEBBASCH (C.), Droit constitutionnel et institutions politiques, Paris, Economica, 1990, 577 p.
12. DURUFLÉ (G.), L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar), Paris, Karthala, 1988, 271 p.
13. FREUND (J.), Sociologie de Max Weber, Paris, PUF, 1968, 256 p.
14. GRAWITZ (M.) et LECA (J.), Traité de science politique, Tome III, L'action politique, Paris, PUF, 1985, 947 p.
15. GUCHET (Yves), Elément de droit constitutionnel, Paris, Albatros, 1981, 560 p.
16. ILWAIN (C-N), La loi fondamentale à la base de la constitution des Etats, New York, Congers, 1938, 477 p.
17. LAGROYE (J.), Sociologie politique, Saint Just la-Pendue, Dalloz, 1983, 372 p.

18. MANIRAKIZA (M.), Burundi: De la révolution au régionalisme 1966-1977, Bruxelles, Mât de Misaine,1992,134 p.
19. MUCCHIELLI (R.), La conduite des réunions, Paris, les editions E.S.F., 1975, 100 p.
20. PACOUT (N.), Parler en public, Alleur, Nouvelles Editions Marabout, 1988, 122 p.
21.POUGNAT (P.), Streiff-FENART (J.), Théorie de l'éthnicité, Paris, PUF, 1995, 269 p.
22. SCHWARTZENBERG (G.), Sociologie politique, Paris, Monchréstien, 1988, 948 p.
23. WEBER (M.), Economie et société, Tome I, Paris, Plon, 1971, 567 p.

b. Mémoire

1. HARINDAVYI (A.), Les effets de la modification des Taux et régimes de change sur la dette extérieure dans le contexte de l'ajustement structurel au Burundi, Mémoire, Bujumbura, U.B., FLSH, 1993, 127 p.
2. KIGEME (P.), L'élite burundaise et la crise d'octobre de 1965, Mémoire,Bujumbura, U.B., F.L.S.H., 1999, 132 p.
3. NDAYISHIMIYE (J.B.), L'image de l'autre qui me fait peur, Mémoire, Bujumbura, U.B., P.S.E., 1997, 152 p.
4. NDAYISHIMIYE (P.), Les tentatives d'explication des crises des régimes africains post-coloniaux (1960-1995) cas du Burundi, Bujumbura, Mémoire, U.B., F.L.S.H., 1995, 168 p.
5. NDAYONGEJE (N.), Essai d'analyse du phénomène de contagion dans les crises politiques rwandaises et burundaises (1957-1997), Mémoire, Bujumbura, U.B., F.L.S.H., 2000, 157 p.
6. NIMUBONA (J.), Election présidentielle du 1er juin 1993 au Burundi : problématique de la légitimation en situation de dynamique socio-politique, Mémoire, Bordeaux I, Faculté de droit et des sciences sociales et politiques, 1994, 176 p.

c. Syllabus ou intitulés de cours

1. GAHAMA (J.), Histoire du Burundi, cours dispensé en 2ème candidature d'histoire, U.B., F.L.S.H., 127 p.

2. NTAHOMVUKIYE (H.), Espoir et déboires de la science littéraire, cours dispensé en 2ème candidature, Bujumbura, U.B., F.L.S.H., 1998, 182 p.

d. Articles de journaux, revues et autres publications écrites

1. DAFF (M.), « La démocratie : le pouvoir des mots », in Politique africaine, N° 64, Condé-sur-Noireau, Karthala, décembre 1996, 168 p.

2. NSHORIRAMBO (J.R.), Ubumwe n° 699, Bujumbura, 2 mai 1991.
3. Akari mu mbari, Feuillet hebdomadaire du PALIPEHUTU n° 003, Mai 1993.
4. Renouveau du BURUNDI n° 3601 du 23 septembre 1991.
5. Renouveau du BURUNDI n° 3610 du 3 octobre 1991.
6. Renouveau du BURUNDI n° 3612 du 5 octobre 1991.
7. Renouveau du BURUNDI n° 3613 du 7 octobre 1991.
8. Renouveau du BURUNDI n° 3617 du 11 octobre 1991.
9. Renouveau du BURUNDI n° 3619 du 14 octobre 1991.
10. Renouveau du BURUNDI n° 3641 du 9 novembre 1991.

2. Sources sonores

1. BUYOYA (P.), Conférence de la Baule, Bujumbura, R.T.N.B., EMS 280, 17 décembre 1992.
2. BUYOYA (P.), Campagne électorale à Cibitoke, Bujumbura, R.T.N.B., Vidéothèque, B.U.P. 292, 25 Mai 1993.
3. BUYOYA (P.), Discours lors de la présentation constitutionnelle, Bujumbura, R.T.N.B., Polythèque, B.U.P. 840, 21 Mars 1991.
4. BUYOYA (P.), Discours lors de lancement de la commission constitutionnelle, Bujumbura, R.T.N.B., Polythèque, B.U.P. 841, 22 Mars 1991.
5. KAYIBIGI (A.), Résultat d'ASA, Bujumbura, R.T.N.B., Vidéothèque, E.M.S. 242, 1991.
6. MIBARUGWA (M.), Discours de proclamation du coup d'Etat du 3/9/1987, Bujumbura, R.T.N.B., Polythèque 440a.

7. MITTERRAND (F.), Conférence de la Baule, Bujumbura, R.T.N.B., Polythèque 625, a, b, juin 1990.
8. NDADAYE (M.), Campagne électorale à Gishubi, Bujumbura, R.T.N.B., Vidéothèque, E.M.S. 242, 1991.
9. SIBOMANA (A.), Discours de lancement du débat national sur le rapport de la commission constitutionnelle, Bujumbura, R.T.N.B., Archives, 30 septembre 1991.
10. SINUNGURUZA (T.), Conférence de presse, Bujumbura, R.T.N.B., E.M.S. 280, 17 décembre 1992.

TABLE DES MATIERES

Page

0. INTRODUCTION GENERALE 4
1. Présentation du sujet 4
2. Choix et intérêt du sujet 5
3. Délimitation du sujet 5
4. Les sources utilisées 6

CHAPITRE I : LA BAULE, SUGGESTION OU INJONCTION EXOGENE DE LA DEMOCRATIE AU BURUNDI 7

I. Analyse du contenu du discours 9
1. Définition et concepts d'analyse 9

1.1. Les critères exogènes d'analyse 9
1.2. L'atomisation du discours 10
1.3. Le système de référence unique 10
1.4. La quantitativité des signifiants 10
1.5. La représentativité des textes 10
1.6. La transparence du discours 10

2. Analyse proprement dite du contenu 11
2.1. L'intonation hostile aux pouvoirs africains en place 16
2.2. Définition de l'orateur et du cadre diplomatique 17
2.3. La phase d'accusation et régulation 19
2.3.1. La création des attentes 23
2.3.2. L'égalisation des personnes ou effet de décharge 23
2.3.3. Le rapprochement des individus 23

2.4. La phase de consolation et d'initiative 24
2.5. La phase de schématisation d'un Etat modèle 26
2.6. La définition du but : le multipartisme 30

II. Le tournant du discours politique dans la définition de la démocratie africaine 31
1. Les impressions actives 33
2. Les impressions passives 35

CHAPITRE II : LE DISCOURS BURUNDAIS SUR LA DEMOCRATISATION : DE LA MEFIANCE A L'APPROPRIATION INSTRUMENTALE 36

II.1. La stratégie de pénétration du discours 36
II.2. Les enjeux dialectiques d'entraînement objectif du débat populaire.. 40
II.2.1. Le décor de la conscientisation pour la démocratie 40
II.2.2. Le jeu des acteurs dans le réglage de la démocratie 40
II.2.3. La stimulation des appétits pour la démocratie à travers le débat populaire 43
II.2.4. Préparation suffisante du locuteur 45
1. Critère de choix à l'invitation des participants 47
2. La généralisation du débat 48
3. L'analyse du déroulement des sessions 49
4. Le contenu du débat : la méfiance à la démocratie 52

II.2.5. La charge régulatrice du locuteur (animateur) 53
5.1. Première phase 53
5.2. Deuxième phase 53
5.3. Troisième phase 54
5.4. Quatrième phase 54

II.3. Les mobiles dialectiques de campagne de sensibilisation 54
3.1. La mise en relation « unité nationale-démocratisation » 56
3.2. Chantage sur la menace de l'unité nationale 58
3.3. Décantation substantielle du souhait populaire face au multipartisme 63

CHAPITRE III : LA PORTEE SIGNIFICATIVE DU DISCOURS SUR LA DEMOCRATIE 66

I. Les enjeux de l'économie mondiale sur la démocratisation au Burundi 68
I.1. La crise de l'économie mondiale et son incidence sur les organisations étatiques africaines : Les P.A.S. 68
I.2. La portée du plan économique mondial des années 1980 sur la démocratie des années 1990 70
I.2.1. Les causes du plan mondial économique 70
I.2.2. Le contenu du plan économique mondial 71
1° Le soutien de la croissance 71

2° La réduction des déséquilibres macro-économiques à court terme 71

I.3. De l'ajustement dirigé à la démocratie dirigée 72

II. Les jeux d'hypocrisie des acteurs politiques : les élites 74
II.1. Définitions et concepts de l'élite 75
II.2. La scolarisation et la production d'une élite burundaise ethnisée 76
II.2.1. Les écoles et l'ethnisation des élèves 77
II.2.2. De la peur à la mainmise de l'élite Tutsi sur le pouvoir 79
II.2.3. L'hypocrisie de l'élite à travers le discours sur la démocratie

III. Décalage entre les appréhensions de la population et le discours sur la démocratie 84
III.1. Du refus à la fuite des Burundais devant la démocratie 84
III.2. Les effets du discours sur la démocratie sur le comportement des Burundais 86

CONCLUSION GENERALE 91
BIBLIOGRAPHIE 93
TABLE DES MATIERES 96

ANNEXES

DISCOURS PRONONCE PAR LE PRESIDENT FRANÇAIS, FRANCOIS MITTERRAND ,LORS DU SOMMET FRANCE-AFRIQUE TENU A LA BAULE DU 20 AU 24 JUIN 1990 (Discours tiré de la magnétophone par Claver NGENDAKURIYO)

Excellences....

(...) je veux exposer comment je vois la réalité africaine.
Je m'adresse particulièrement à monsieur le chef d'Etat. Je salue ceux qui nous rejoignent, pour la première fois. On est installé cruellement dans le cycle infernal, tandis que la population croit résister à la poussée. Si j'ai des observations critiques à faire et que je ferai à mon pays, je refuse de m'engager dans ce procès que je préfère examiner avec vous et à résoudre dans l'immédiat ; les insistances répétées, le plan mondial qui permettrait d'examiner sur une distance des cinq, dix ans, la manière de parer aux mots successifs qui viennent pour de large part des pays dits riches ;
on tente de planifier sur deux ans, trois ans, cinq ans, et si à l'espace d'une semaine, si ce n'est pas une simple séance ou dans une seule après midi, tout s'effondre. Quoi qu'il en soit et quoi qu'on dise, la France est toujours déterminée ; elle ne se retirera pas dans l'œuvre engagé depuis si longtemps ; la parole de la France, elle, est la première ; notre part qui est celle des pays riches, cette part est toujours accrue. Que nous annulions la créance publique !
Il faut réduire les taux d'intérêt pour les pays intermédiaires. C'est une décision unilatérale de la France. Nous continuerons d'être présent en Afrique et d'assister nos amis Africains qui sont des compagnons d'histoire, mais rien ne se fait au hasard. Il vous arrive parfois de reprocher à la France par ses rigueurs et exigences par quel relent de l'époque coloniale ou à vous dicter la politique à faire. Les crédits sont alloués à des réalisations. On constate ce qui se fait en parfaite collaboration avec les responsables de chacun de vos pays et ministres qui vous entourent, les banques de vérification, conseils de surveillance, des institutions rébarbatifs, et tout cela, vos Etats participent et contribuent. Il faut les entendre exprimer à eux même. Mais cela se fait sous une double tutelle, celle de ministre des finance, qui n'est jamais tendre, celle du ministre de la coopération et tout ses projets sont utilisés sous l'angle de leur utilité. De tant plus qu'il y a une expertise bancaire, conseil de surveillance et à tout cela, madame monsieur, vos Etats participent . il faut les entendre leur voix et connaître leurs objections. Ils acceptent parfaitement tout ce qui

permettra à eux même de mener leurs actions sous leur contrôle de chef d'Etat dont je peux dire que j'ai souvent constaté avec scrupule des manières dont ils devaient gérer les crédits qui doivent servir au développement de leur peuple
Et puis il y a des apports :

« Par où donc serait passé cette évaporation dont on parle sans arrêt dans ce procès de type cartiériste comme une sorte d'invitation sourdine de voir la France arrêter , cesser de pratiquer la politique qui nous rassemble aujourd'hui , qui fait de nous des pays amis et solidaires ; nous qui présentons ensemble sur la scène internationale , un front de quelque 30 pays qui peuvent offrir sous la critique mais j'aimerais bien qu'on me la fasse tous ces pays sont pauvres . Est-ce pour leur faute ? »

Je n'ignore pas les interrogations que suscite chez vous , les événements qui bouleversent l'Europe de l 'Est ; vous craignez que bien de capitaux se détournent de l'Afrique , c'est une inquiétude qu'on peut comprendre , car les moyens des pays qui sont vos ne sont illimités . Et bien il dépend de nous qu'il n'en soit pas ainsi . Et si l'Etat , l'Etat , particulièrement français fait entièrement son devoir , c'est vrai que si on ne rétablit pas un climat de confiance dans la marche en avant de l'Afrique ;si l'on veut redonner la confiance dans les chances de l'Afrique , ça sera une stabilité retrouvée avec des administration polytades marche , avec une gestion scrupuleuse et certainement bien de dispositifs soit anciens , soit nouveaux qu'il convient de déterminer au cours du travail qui nous attend. Prenons un cas , celui de la zone franc sur quoi l'on peut considérer que cette zone franc est un facteur de stabilité de l'Afrique Noire .Je crois que les pays qui participent y sont très attachés. Et bien la France aussi. Périodiquement , l'idée de la dévaluation du franc CFA est relancée à partir des hautes institutions internationales . On dit que vous êtes hostiles. Moi aussi. Cela ne réglerait d'aucune de vos difficultés , peut –être au contraire .je crains que cela ne puisse aboutir à alourdir des charges de vos dettes et à renchérir vos exportations . certains d'entre vous se pose de questions de savoir si l'union économique et monétaire en perspective pour l'Europe de la communauté ne modifierait pas la relation du franc CFA avec les autres monnaies européennes et je vous dis dès maintenant que ce qu'il vaut pour le français FA par rapport au Franc vaudra demain par rapport à la monnaie européenne si celle –ci comme nous le voyons voit le jour . Ainsi disposerait vous d'une vaste zone qui vous apportera une sorte de sécurité dans la trouble générale qui s'empare de l'Afrique . Or la zone franc a une monnaie et elle n'a pas de zone commune . donc il n'y a pas à l'instar du marché commun sans monnaie et de l'autre de monnaie sans marché commun .Il y a peut –être une situation dans la contradiction pour trancher à l'absurde, en tout cas s'il s'agit à

rechercher des remèdes on pourrait les trouver sur les voies qui s'imposent d'elles mêmes après cette remarque , vous devriez pas ,madame ,monsieur , rechercher l'unification de vos marchés , rechercher l'harmonisation de l'examen juridique, économique , fiscale et douanières par l'ensemble suffisamment vaste . Ensemble , au singulier ou au pluriel , c'est vous qui décidez .Il serait peut –être trop ambitieux de considérer l'ensemble de l'Afrique Noire .Nous sommes prêt à vous aider pour mettre en œuvre ce mouvement que je crois indispensable si l'on veut pour disposer d'instrument politique, économique et géographique qui nous permettra d'avancer dans la lute contre la crise .Dès lors qu'il existe un cercle vicieux entre la dette et le sous développement il existe un autre cercle vicieux entre la crise économique et la crise politique , l'une nourrit l 'autre par l'un des sens. on pourrait procéder pour que sur le plan politique, un certain nombre de forme d'institutions et de façon d'être permettent de restaurer la confiance, parfois la confiance entre un peuple et ses dirigeants , le plus souvent entre un Etat et les autre Etats , en tout cas la confiance entre l'Afrique et les pays développés .Pus je reprends toute fin à mon compte l'observation à la fois ironique et sévère à sa Majesté le Roi du Maroc, lorsqu'il évoquait la manière dont la démocratie s'était installée en France , ça n'a pas été sans mal ni sans accidents répétés. Élargissant son propos ,il y a50 ans le nazisme , le fascisme , le franquisme , le sanazarisme et le stalinisme ,eh , exclusion du peuple étaient-ce les modèles à partir desquels vous aviez à bâtir vos Etats , vous qui avez disposé de la meilleure hypothèse ,eeh , depuis un quart de siècle ou pour certains beaucoup moins , ce qui nous a fallu plus de 2 siècles à tenter de mettre en ordre tout d'abord dans notre pensée ,ensuite dans les faits avec des rechutes successives, et nous ferons la leçon . Je pense qu'il faut parler de démocratie, **c'est sûr** .C'est un principe universel à mes yeux qui vient d'apparaître soudain aux peuples de l'Europe centrale et orientale comme une évidence absolue au point qu'à l'espace de quelques semaines, les régimes considérés comme les plus forts , nourris d'une idéologie qui à marqué l'histoire de ce temps ,eeh , tout a été bouleversé, les peuples dans les rues se déplacent ,eeh , et le pouvoir ancien sentant sa fragilité ,sauf ici ou là se sent toute résistance comme s'il était déjà et depuis longtemps vidé de de subsistance et qu'il le savait .Cette révolution : la révolution des peuples , la plus importante qu'on ait connu depuis la révolution française de 1789, eeh, elle va continuer. La France n'a pas à dicter, je ne sais d'après quelle loi , eh , se contenter de ce qui se passe ici et ce qui se passe là , parce que la démocratie est un principe universel, oublier les différences de structures, de civilisations , de traditions , de mœurs, impossible de proposer un système tout fait ; la France n'a pas à dicter je ne sais quelle loi constitutionnelle qui s'imposerait de facto, à l'ensemble s des peuples qui en leur confiance et à leur propre histoire et qui serve bien à retenir les principes édictés, la démocratie est un principe universel, les

pays doivent savoir comment s'y diriger. A la démocratie il faut le développement . Comment voulez – vous attendrir la démocratie ,un système de représentation nationale, participation de nombreux partis et le choc des idées , moyen de la presse de diffusion de communication , tandis que les 2/3 d'un peuple vivraient dans les misères, il faut un Etat , il faut le développement , il faut l'apprentissage des libertés . Or la France n'entend pas intervenir dans les affaires intérieures des Etats africains amis. Elle entend poursuivre son œuvre d'aide , d'amitié et de solidarité .Elle n'entend soumettre à la question , elle n'entend pas abandonner quelque pays d'Afrique ,que ce pays , dès lors que ce pays aura accepté de s'engager sur la voie que je m'efforce de dessiner : de plus en plus de liberté si ce ne sont pas les Etats qui peuvent le faire , bien entendu ce sont les citoyens de comprendre leurs avis , si ce ne sont simplement pas les puissances publiques qui peuvent agir s'ils ne sont pas des grandes entités gouvernementales qui connaissent mieux le terrain , qui épousent les difficultés , qui savent comment panser les plaies .Or nous, nous ne voulons pas intervenir dans des politiques intérieures des Etats . pour nous cette forme subtile de colonialisme qui consisterait à faire la leçon en permanence aux Etats africains et ceux qui les dirigent puis cette forme de colonialisme aussi perverse que tout autre et considérer des peuples supérieurs qui disposent de la vérité et d'autres qui n'en seraient pas capables , des peuples qui ne sauraient qu'abuser ceux qui les dirigent alors que je connais les efforts de tant de dirigeants qui aiment leurs peuples et qui entendent les servir mais pas de la façon dont sur les rives la Seine et bien de la Tamise .

Voilà pourquoi il faut procéder à une étude méthodique à tout ce qui touche à la vie économique , à la bonne santé morale , s'il est difficile de tenir devant la masse des cataclysmes et l'indifférence de autres , j'en ai le gré , voir le frein des monnaies des grands ensembles , la rigueur financière mutuelle. Par exemple si on a l'un de ces ensembles et même avant , mettre en avant des dispositifs douaniers qui empêcheront des évasions qui viennent souvent justifier les critiques entendus .De ce point pont de vue la France est prête , si vous le souhaitez , à apporter l'aide technique et humaine , former des fonctionnaires , se retrouver auprès d'eux , toujours songer à la génèse de vos pays, Etats.

J'ai vu naître la plupart d'entre eux . J'ai connu vos luttes pour en finir avec l'Etat colonial . Ces luttes vous opposaient souvent à la France et cela a été dû à la sagesse des dirigeants français et africains qui ont pu éviter d'avoir en fin de compte le drame de la guerre coloniale sur le continent de l'Afrique Noire.

J'ai vu naître ces Etats , bien rares sont ceux qui survivent des premiers dirigeants . J'ai connu leur peine et leurs affrontements. Partir un Etat , une indépendance , une souveraineté avec des frontières garanties internationalement telles qu'elles avaient été dessinées par les compas et les règles des pays coloniaux dans les salons des chancelleries sans toutefois tenir compte de la nature du terrain ; déchirant les ethnies et voilà que ces Etats nouveaux devant gérer les anciennes contradictions et réalités d'histoire doivent bâtir une administration centraleles avoir formés , les fonctionnaires , gérer les finances publiques entrer dans les grands circuits internationaux souvent sans avoir reçu des anciens pays colonisateurs , sans une formation nécessaire ;on aura raisonné avec ces états comme on le ferait à l'égard des nations organisées , comme c'est le cas de la France , Angleterre ,Allemagne , depuis mille ans. Et les mœurs , et les traditions , aussi respectables que les nôtres ,et l'histoire ,et la nature de ces peuples et leur propre culture et leur propre façon de penser ; tout cela pour essayer de réduire dans une équation décidée ,eeh , dans une séquelle capitale de l'Europe occidentale. Et moi je fais appel à votre raison et je pense que nous nous guérissons assez pour savoir que rien ne sera fait en dehors du respect et de la considération que nous nous devons .S'il y a contestation d'un tel état particulier ,eeh bien, les dirigeants de ces pays vont débattre avec leurs citoyens .Quand je parle de démocratie , lors eh, de parvenir à un équilibre, eh, au moment où la vérité apparaît, eh, la nécessité des plus grandes libertés ; moi , j'ai naturellement le schéma tout pris que mes paires à travers plusieurs siècles ont rêvé avant de le construire : système représentatif , élection libre , multipartisme , liberté de la presse , indépendance de la magistrature ,pas de censure , voilà le schéma dont nous disposons qu'on pourait continuer. Nous en avons discuté plusieurs fois hier soir en particulier , combien d'entre vous ,je sais combien certains ont scrupule à défendre leurs peuples qui cherchent le progrès y compris les institutions . plusieurs disaient et transposaient dans un seul cours de parti unique pour décider arbitrairement le multipartisme : « certains de nos peuples s'y refuseront ou bien en connaîtront tout aussitôt les effets de l, éther ».Exemple à l'appui : D'autres disaient nous l'avons fait déjà , et nous en connaissons les inconvénients. **Mais les inconvénients sont quand-même moins importants que des avantages de se sentir dans une société civiquement organisée . D'autres disaient nous avons commencé . Des systèmes ne sont pas encore au point ; nous avons nos sens .** Je les écoutais , je vous écoutais .et si je me sentais plus facilement avec ceux d'entre vous qui définissaient le statut politique proche à celui qu'ils sont habitués, qu'ils pratiquent , je comprenais les raisons de ceux qui estimaient que leurs pays , que leurs peuples n'étaient pas prêts. **Alors qui tranchera ?** Il ne faut pas qu'on tranche en disant de toute façon ,eh, c'est la direction qu'il faut prendre.

Certains ont pris des peuples de ses pieds , soit dans la vie civique , soit dans le désordre , mais vite .D'autres marcheront pas à pas ,ce qui me permet de dire que c'est la direction qu'il faut suivre .Là ,je ne m'adresse pas à partir d'une France qui aurait connu les raisons de la démocratie ,je regarderai d'autres pays avec dédain. Je m'adresse comme un citoyen du monde à d'autres citoyens du monde . C'est le chemin de la liberté qui avancera ,selon lequel vous avancerez en même temps que vous avancerez sur le chemin du développement . On pourrait inverser la formule : en prenant la route du développement , vous serez engagé sur le chemin de la démocratie .A vous de déterminer , vous peuples libres , vous etats souverains que je respecte en tant que tel , c'est à vous de choisir votre voie ou plutôt d'en déterminer les étapes et à quelle allure .La France continuera à être votre ami et si vous le souhaitez votre soutien sur le plan international ,eh ,et sur le plan intérieur , eh ,vous y apportez beaucoup vous même. Par des canaux difficiles à analyser ,par ex si l'on constate le flux de capitaux qui va du sud pauvre vers le nord riche et plus important que le flux des capitaux qui va du nord riche au sud pauvre .Je dis par là qu'il y a une chose qui ne va pas : le colonialisme n'est pas mort .C'est le colonialisme des pays ,sur le colonialisme des affaires .Des circuits parallèles ,eh, vous apportez , vous ,surtout l'Afrique noire , les autres participants , terme à excuser , vous apporter beaucoup à nous , à la France et je tiens à vous le dire pour que vous ayez le sentiment que nous parlons entre Etats souverains ,égaux en dignité même si douloureux , ce n'est pas encore toujours un moyen ,eh, l'objectif c'est de faire que les moyens se rapprochent .Il existe des conventions de toutes sorte , il existe des conventions à caractère militaire ,eh, il existe entre plusieurs conventions . Il existe des conventions à caractère militaire ,je répète qu'elles s'imposent à la politique française , je précise aussi à la politique française chaque fois qu'une menace pointera ,eh, et qui pourrait attenter à votre indépendance donc une menace venue de l'extérieur , à vous qui êtes associés à la France par des contrats , par des traités ,eh , à des traités ,on peut dire que la France sera toujours à vos côtés . Elle l' déjà démontré plusieurs fois , parfois dans des circonstances très difficiles , mais ,notre rôle à nous , pays étrangers , futurs amis , n'est pas de décider dans des conflits intérieurs ,eh, dans ce cas là la France , dans le meilleur des cas possibles ,eh ,je l'espère avec les dirigeants africains ,eh, veillera à protéger les concitoyens , ses ressortissants , mais elle n'attendra pas ,eh, c'est ce que je fais en cas de responsabilité depuis neuf ans , de la même manière ,eh , j'interdirai toujours cette pratique qui fut parfois celle du passé qui consiste pour la France à tenter d'organiser ,eh , je ne sais par quelle transformation dans les politiques intérieures ,eh, dans les moyens divers d'interventions possibles ,eh , dans le complot de la conjuration de cela ,eh , vous savez bien , vous n'avez rien à craindre ,eh, depuis neuf ans non plus jamais cela ne s'est produit et cela ne se reproduira pas.

Je respecte trop vos peuple et je respecte aussi les personnes dès lors que ceux là se comportent à la fois conformément à ce que l'on peut attendre des chefs d'Etat, soucieux de rester légalement fidèles au comportement de tout citoyen digne de ce nom. Donc cette fois –ci sur le plan du développement , sur le plan technique , sur le plan militaire ,eh , ce qui est un cadre minoritaire .

Eh, j'ai défini les voies choisies par mon pays . Économiquement ,techniquement ,nous resterons à vos côtés dans le cadre de gestion honnêtement contrôlée mutuellement par des contrats ,le même passé au crible , des examens des spécialistes comme cela se fait déjà depuis des années et des années ,eh, et de commun accord s'il faut améliorer les moyens d'empêcher les évasions de capitaux illicites .Eh bien, il reste à mettre en place , dans un certain nombre de cas des systèmes correspondants ,eh, parmi ces systèmes il y a les douanes ,eh , c'est tout à fait normal que le pays restent ouverts au trafic , mais en avez –vous les moyens ? Je conclurais en disant ,madame ,monsieur , eh , la France bien entendu lira dans sa démarche tous les efforts de contribution à tous les efforts qui seraient à accomplir pour aller vers plus de liberté ,eh , il faut que cela ,eh , qu'on vous fasse confiance dans le sol ,le sol de l'Afrique devant l'hypermétrophie des îles ,eh, la désertification , la multiplication des famines , eh , il y a les vertus populaires puisées dans les profondeurs de la terre ,il y a vos agriculteurs , vos traditions attachées à cette forme d'économie ancestrale mais qui représente des valeurs à travers le temps .Il faut avoir ,eh, il faut faire confiance , dans le temps .Par exemple , il yaq d'abord le temps à investir , il faut du temps pour accroître la productivité, pour améliorer la qualité , pour installer les industries de transformation qui vous permettront de regarder l'impuissant ,eh , d'assister au départ , l'évasion ou le vol des matières premières sans que vous ayez les possibilités ,eh , il faut des codes , des règles claires et stables pour faciliter les investissements étrangers, eh , pourquoi pas des zones franches .

Certains d'entre vous l'on fait , vous ne pouvez pas faire confiance autant que ,eh ,si vos règles vous le permettent , vous ne pouvez pas attendre vos souverains produire aussitôt cet effet. Souvent il faut voir à dix ans , à 20ans ,eh , d'avantages , la France a fait cette confiance de ce sol, eh , dans votre sens du temps des civilisations anciennes, eh, confiance aussi ans l' espace, eh, voilà pourquoi je vous parlais avec insistance d'un minimum à acquérir par vos soins et par accord entre vous un minimum des marchés, des harmonisations. Nous l'avons fait nous même avec la communauté européenne qui regroupe aujourd'hui, eh, en France, demain

avec l'Allemagne de l'Ouest en joignant avec l'Allemagne de l'Est 340.000.000 d'habitants et doter des structures contraignantes, eh, de certaines renonciations à la souveraineté dont nous étions, croyez moi, si orgueilleux que vous. Notre souveraineté et je le répète, se sont les derniers mots : la confiance dans la liberté, dans la démocratie, eh, nous l'avons vécu, c'est une belle aventure mais longue, difficile, eh, risques et périls, et des contradictions, liberté avec esprit d'entreprise, d'initiative de création, avec des droits d'expression par tous les modes que j'ai exposés il y a un moment .

Mais j'ai confiance en votre sol, eh, dans les vertus de peuples, et voilà pourquoi je ne vois pas l'Afrique perdue et si l'on veut bien être solidaire, eh, m'entendre comme je l'espère, bien entendre bientôt, eh, la semaine prochaine, deux semaines après, eh, faire naître la solidarité de la France, grand moment, eh, il faut le salut de l'espèce humaine sur la terre et que si on l'abandonne en chemin fait de tel ou tel peuple, c'est une importation pour le monde entier, toujours pour toujours, un titre de l'ouvrage remué, repris des traditions anciennes pour qu'il sonne pour l'autre, il sonne pour soi, un peuple d'Afrique laissé en perdition sur le bord du chemin de l'histoire, eh, c'est l'humanité toute entière pour qui le drame vient de sonner. Nous français, nous le comprenons, nous croyons dans les vertus de votre peuple, nourri par ce sol ; nous croyons dans la nécessité de compter sur le temps, il faut donc cet instant, il faut que vous l'ayez tout en ayant confiance de votre capacité de bâtir un espace par forme de vos intérêts, nous vous y aiderons .

Il faut avoir madame monsieur la confiance dans la liberté et des fois ne pas considérer qu'un ennemi caché ,prêt à abattre ceux qui l'auront choisi, élevé, ils l'ont fait grandir, il sera, croyez moi votre meilleur ami.

MERCI